


Ontario 

Ministère des Finances

Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario 2024–2046



Pour avoir la version électronique du *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario*, visiter le site Web du ministère à : www.ontario.ca/rapportlongterme.

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024

ISBN 978-1-4868-8017-1 (Imprimé)

ISBN 978-1-4868-8018-8 (HTML)

ISBN 978-1-4868-8019-5 (PDF)

This document is available in English under the title:

Ontario's Long-Term Report on the Economy

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1 : Tendances et projections démographiques	3
Introduction.....	5
Perspectives démographiques de l’Ontario : quatre tendances à long terme.....	6
Autres scénarios	32
Répercussions des perspectives démographiques de l’Ontario.....	34
Chapitre 2 : Tendances et projections économiques	35
Introduction.....	37
Relance économique de l’Ontario à la suite de la pandémie.....	38
Contexte économique externe.....	40
Production économique potentielle de l’Ontario	44
Risques pour les perspectives.....	52
Autres scénarios	53
Chapitre 3 : Tendances et projections financières	59
Introduction.....	59
Tendances passées concernant les services et les finances du gouvernement de l’Ontario	60
Incidences des tendances démographiques et économiques sur les services publics.....	70
Incidences des tendances démographiques et économiques sur la croissance des revenus.....	80
Viabilité financière.....	83
Autres scénarios et risques.....	84
Chapitre 4 : Mise à profit de l’infrastructure nécessaire à la croissance à long terme	85
Introduction.....	87
L’infrastructure au cœur de la croissance économique à long terme	87
Le portefeuille d’infrastructures de la province.....	88
Défis et possibilités concernant la mise en œuvre de l’infrastructure.....	91
Rôle du gouvernement pour attirer de futurs investissements dans l’infrastructure.....	98
Chapitre 5 : Mise à profit des forces sectorielles pour soutenir la croissance	99
Introduction.....	101
La croissance de la productivité : un défi pour l’Ontario	101
Mettre les secteurs au service de la croissance.....	103
Stimuler la croissance des secteurs grâce à l’innovation	119
Mettre à profit l’énergie propre de l’Ontario pour soutenir la croissance économique.....	125
Conclusion	132

Tableaux

Chapitre 1 : Tendances et projections démographiques

Tableau 1.1	Scénarios relatifs à la croissance de la population et à la répartition selon l'âge.....	33
Tableau 1.2	Comparaisons de la croissance démographique prévue.....	33

Chapitre 2 : Tendances et projections économiques

Tableau 2.1	Sommaire des perspectives économiques à long terme de l'Ontario	37
Tableau 2.2	Principales hypothèses économiques externes.....	40
Tableau 2.3	Autres scénarios concernant la population active	53
Tableau 2.4	Autres scénarios concernant la productivité du travail.....	54
Tableau 2.5	Comparaison avec d'autres projections concernant le PIB réel à long terme de l'Ontario.....	55

Chapitre 3 : Tendances et projections financières

Tableau 3.1	Dépenses de l'Ontario en santé, par groupe d'âge, 2021.....	72
-------------	---	----

Graphiques

Chapitre 1 : Tendances et projections démographiques

Graphique 1.1	Taux de croissance récente de la population de certains pays et de l'Ontario	7
Graphique 1.2	Taux de croissance de la population de l'Ontario	8
Graphique 1.3	Accroissement naturel et migration nette en Ontario	9
Graphique 1.4	Migration interprovinciale nette vers l'Ontario.....	10
Graphique 1.5	Taux d'immigration de certains pays et de l'Ontario	12
Graphique 1.6	Immigration vers l'Ontario.....	13
Graphique 1.7	Répartition des nouveaux immigrants, selon l'âge, comparativement à la population totale de l'Ontario.....	14
Graphique 1.8	Résidents non permanents en Ontario.....	15
Graphique 1.9	Composition de la population de résidents non permanents de l'Ontario	16
Graphique 1.10	Résidents non permanents en proportion de la population de l'Ontario, par âge	18
Graphique 1.11	Proportion de personnes âgées par division de recensement.....	20
Graphique 1.12	Accroissement naturel par division de recensement.....	21
Graphique 1.13	Croissance de la population dans les 15 régions métropolitaines les plus peuplées au Canada et aux États-Unis	22
Graphique 1.14	Projections de la population dans les régions	23
Graphique 1.15	Fécondité en Ontario	25
Graphique 1.16	Espérance de vie en Ontario.....	26
Graphique 1.17	Pyramide des âges de la population de l'Ontario.....	27
Graphique 1.18	Répartition des âges de la population de l'Ontario.....	28
Graphique 1.19	Variation projetée de la taille de la population en âge de travailler.....	29
Graphique 1.20	Croissance et vieillissement de la population de 65 ans et plus en Ontario.....	30
Graphique 1.21	Proportion de personnes âgées dans certains pays et en Ontario	31
Graphique 1.22	Scénarios de projections démographiques pour l'Ontario	32

Chapitre 2 : Tendances et projections économiques

Graphique 2.1	Rétablissement du PIB réel de l'Ontario depuis la pandémie	38
Graphique 2.2	Reprise de l'emploi en Ontario	39
Graphique 2.3	Projections de croissance économique mondiale.....	41
Graphique 2.4	Perspectives à long terme des prix du pétrole brut	42
Graphique 2.5	Forte activité sur le marché du travail parmi les immigrants récents.....	45

Graphique 2.6	Taux d'activité des hommes et des femmes sur le marché du travail	46
Graphique 2.7	Croissance de la productivité du travail en Ontario	48
Graphique 2.8	Composantes de la croissance économique à long terme de l'Ontario	49
Graphique 2.9	Croissance plus lente du PIB nominal prévue	50
Graphique 2.10	Comparaison avec le <i>Rapport sur les perspectives économiques à long terme</i> de 2020	51

Chapitre 3 : Tendances et projections financières

Graphique 3.1	Tendances passées quant aux dépenses du gouvernement de l'Ontario, de 1982 à 2023	61
Graphique 3.2	Charges totales du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2022-2023	62
Graphique 3.3	Dépenses de programmes du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2022-2023	63
Graphique 3.4	Revenus du gouvernement de l'Ontario, 2022-2023	64
Graphique 3.5	Revenus du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2023-2024	65
Graphique 3.6	Solde budgétaire du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2023-2024	67
Graphique 3.7	Dettes nettes du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2023-2024	68
Graphique 3.8	Coûts de l'intérêt sur la dette peu élevés par rapport aux revenus soutenus par de faibles taux d'intérêt depuis 2008-2009.....	69
Graphique 3.9	Hausse prévue de la demande de services publics	70
Graphique 3.10	Population d'âge scolaire en Ontario	71
Graphique 3.11	Augmentations du prix des soins de santé en Ontario par rapport à l'inflation de l'IPC.....	73
Graphique 3.12	Tendances passées relatives à l'inflation des prix au sein du gouvernement de l'Ontario, de 1993 à 2023	74
Graphique 3.13	Tendances passées relatives à la demande de services publics, de 1998 à 2023	75
Graphique 3.14	Population aux études postsecondaires et participation, de 18 à 24 ans	76
Graphique 3.15	Demande de services publics devant dépasser la croissance économique.....	78
Graphique 3.16	Comparaison des projections de la demande de services publics.....	79
Graphique 3.17	Certaines épargnes-retraite et revenus connexes, de 1991 à 2021	80
Graphique 3.18	Croissance du PIB nominal et revenus totaux de la province	81
Graphique 3.19	Comparaison des projections de la croissance du PIB nominal à long terme et de la croissance des revenus totaux de la province.....	82

Chapitre 4 : Mise à profit de l'infrastructure nécessaire à la croissance à long terme

Graphique 4.1	Valeur de remplacement actuelle des biens financés par la province, par secteur	89
Graphique 4.2	Charges en immobilisations d'infrastructure du gouvernement en Ontario en pourcentage du PIB.....	90
Graphique 4.3	Principes coûts-bénéfices fondamentaux et prospérité économique	92
Graphique 4.4	Optimisation des investissements dans l'infrastructure	93

Chapitre 5 : Mise à profit des forces sectorielles pour soutenir la croissance

Graphique 5.1	Croissance de la productivité en Ontario inférieure à la moyenne du Canada et à celle du G7.....	102
Graphique 5.2	Évolution des parts de l'emploi en Ontario	103
Graphique 5.3	Tendances de la croissance du PIB et de l'emploi en Ontario : de 2009 à 2019	104
Graphique 5.4	Ontario : Emplois créés dans les chaînes d'approvisionnement pour chaque emploi direct	105
Graphique 5.5	Ventes mondiales de véhicules de tourisme, par type	107
Graphique 5.6	Meilleures destinations pour la main-d'œuvre des technologies de l'information et des communications, Amérique du Nord.....	112
Graphique 5.7	Productivité de la main-d'œuvre dans le secteur agroalimentaire.....	117
Graphique 5.8	Augmentation des dépenses de R-D en entreprise, en Ontario, passées à 13,3 G\$ en 2021	120
Graphique 5.9	Éventail des ressources électriques de l'Ontario	125
Graphique 5.10	Demande d'électricité annuelle.....	126
Graphique 5.11	Perspectives d'approvisionnement électrique adéquat.....	128
Graphique 5.12	Demande d'électricité : perspectives de planification annuelles 2024 de la SIERE, comparées à la décarbonation	129

Introduction

Conformément à la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, le présent rapport fournit une évaluation à long terme de la situation économique et financière de l'Ontario.

Le présent rapport :

- décrit les changements susceptibles de se produire au sein de l'économie et de la population au cours des 20 prochaines années;
- souligne les retombées éventuelles de ces changements sur le secteur public et sur la politique budgétaire de l'Ontario au cours de cette période;
- analyse les enjeux financiers clés qui, de l'avis du ministre des Finances, sont susceptibles d'influer sur la viabilité à long terme de l'économie et du secteur public.

En faisant des prévisions quant au contexte économique et financier de l'Ontario, le gouvernement peut prendre des décisions à long terme. Les décisions prises au cours des prochaines années prépareront la province à saisir les occasions et à relever les défis des décennies à venir. Même s'il est impossible de faire des prévisions précises, il est utile d'évaluer les grandes tendances qui façonneront le contexte socioéconomique et financier de l'Ontario.

Ces tendances englobent ce qui suit :

- la poursuite de l'augmentation rapide de la population provinciale, attribuable en partie aux immigrants et aux résidents non permanents, se concentrant dans les régions métropolitaines;



- le vieillissement de la population avec une augmentation rapide du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus;
- le ralentissement de la croissance de l'économie provinciale comparativement à la tendance historique, découlant du ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre, attribuable en partie au vieillissement de la population;
- la productivité devant augmenter un peu plus lentement que la moyenne historique pour la période des perspectives à long terme;
- la plus faible augmentation des revenus du gouvernement à long terme en raison du ralentissement prévu de la croissance économique;
- une augmentation plus rapide de la demande de services publics par rapport à la croissance économique globale.

Ce rapport tient compte notamment de ces facteurs qui auront une incidence pour l'Ontario au cours des deux prochaines décennies et il examine leurs répercussions sur les perspectives économiques et financières à long terme de la province.

En outre, le rapport examine le rôle essentiel de l'infrastructure pour favoriser et soutenir la croissance, y compris l'importance des investissements continus dans l'infrastructure au cours des dix prochaines années. Les possibilités d'exploiter les atouts sectoriels de l'Ontario pour stimuler la croissance économique et améliorer la productivité de la province sont également mises en évidence, de même que le rôle de l'innovation pour favoriser la croissance dans ces secteurs et dans l'ensemble de l'économie.





Chapitre 1

Tendances et projections démographiques

Chapitre 1

Tendances et projections démographiques

Introduction

Au cours du prochain quart de siècle, la population de l'Ontario devrait augmenter considérablement, ce qui aura des répercussions importantes sur l'économie et la prestation des services publics. Les tendances démographiques de l'Ontario diffèrent à bien des égards de celles d'autres territoires développés sur le plan économique dans le monde. La province accueille chaque année un nombre plus élevé de migrants internationaux comparativement à d'autres territoires, ce qui se traduit par une croissance démographique plus rapide. Les jeunes migrants qui s'installent en Ontario assurent la croissance de la population en âge de travailler et contribuent à ralentir le vieillissement de la population. Toutefois, comme la plupart des nouveaux migrants internationaux s'installent dans les régions métropolitaines, les perspectives démographiques sont différentes d'une région à l'autre de la province.

On décèle les tendances à long terme suivantes quant aux perspectives démographiques de l'Ontario :

- i. poursuite de la croissance rapide de la population;
- ii. croissance démographique attribuable aux immigrants et aux résidents non permanents;
- iii. concentration de la croissance démographique dans les régions métropolitaines;
- iv. augmentation du nombre de personnes de 65 ans et plus et de l'âge de ces personnes.

Les perspectives démographiques découlent des plus récentes projections démographiques publiées par le ministère des Finances de l'Ontario¹. Ces projections reposent sur des hypothèses qui tiennent compte des tendances antérieures dans tous les courants migratoires et de l'évolution continue des tendances à long terme ayant trait à la fécondité et à la mortalité. Les projections contenues dans le présent rapport s'appuient sur le scénario de référence, ou le scénario de croissance modérée, que l'on juge plus susceptible de se concrétiser si les tendances récemment observées se maintiennent. D'autres scénarios sont également examinés.

¹ Projections démographiques pour l'Ontario, 2022-2046 (été 2023), <https://www.ontario.ca/fr/page/donnees-demographiques-de-lontario>

Perspectives démographiques de l'Ontario : quatre tendances à long terme

i. Poursuite de la croissance rapide de la population

Depuis 1971, la population de l'Ontario a doublé. Entre 1971 et 2023, elle est passée de 7,8 millions à 15,6 millions de personnes, soit une augmentation de 1,3 % en moyenne, ou de 149 000 personnes, par année. La part de la population canadienne que représente l'Ontario a également progressé, passant de 35,7 % en 1971 à 38,9 % en 2023.

La croissance de la population provinciale s'est accélérée au cours des dernières années, s'établissant à 303 000 (2,0 %) en 2021-2022 et à 463 000 (3,1 %) en 2022-2023. Cet accroissement est beaucoup plus rapide que la croissance annuelle moyenne de 158 000 (1,1 %) observée pendant la décennie précédente (2011 à 2021) et plus rapide que dans la plupart des autres territoires. La population de la province a augmenté plus rapidement en raison d'une hausse de l'immigration et de la croissance rapide du nombre de résidents non permanents.



La croissance démographique de l'Ontario en perspective

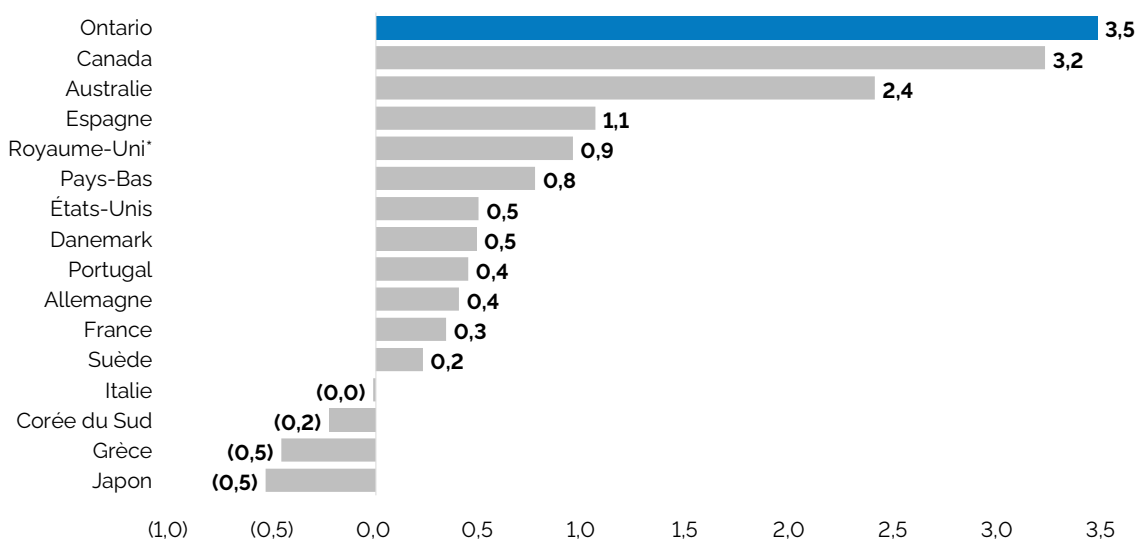
Par rapport à d'autres territoires dont les revenus sont élevés, la population de l'Ontario et du Canada a augmenté à un rythme beaucoup plus rapide au cours de la dernière période de 12 mois pour laquelle des données sont disponibles. La population provinciale a progressé environ trois fois plus vite que celle des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Espagne, et sept fois plus vite que celle des États-Unis. Les pays où le vieillissement de la population est plus marqué, comme la Grèce et le Japon, ont connu un recul de leur population.

Graphique 1.1

Taux de croissance récente de la population de certains pays et de l'Ontario

Taux de croissance de la population au cours de la dernière période de 12 mois pour laquelle des données sont disponibles

(en pourcentage)



*À l'exception de l'Écosse (données non publiées à ce jour).

Nota : Année civile 2023, sauf pour l'Allemagne (au 1^{er} octobre 2023), l'Australie et les É.-U. (2022-2023), la Grèce et le Portugal (année civile 2022) et le R.-U. (2021-2022).

Sources : Organismes nationaux responsables des statistiques de chacun des pays.

On prévoit que la population de l'Ontario continuera d'augmenter rapidement à court terme, mais que cette croissance ralentira, avec une hausse de 413 000 (2,6 %) en 2023-2024, de 331 000 (2,1 %) en 2024-2025 et de 276 000 (1,7 %) en 2025-2026. Le ralentissement du rythme de croissance de la population jusqu'en 2026 correspond à un retour prévu à des augmentations annuelles plus normales du nombre de résidents non permanents par rapport à la croissance record actuelle.

Chapitre 1

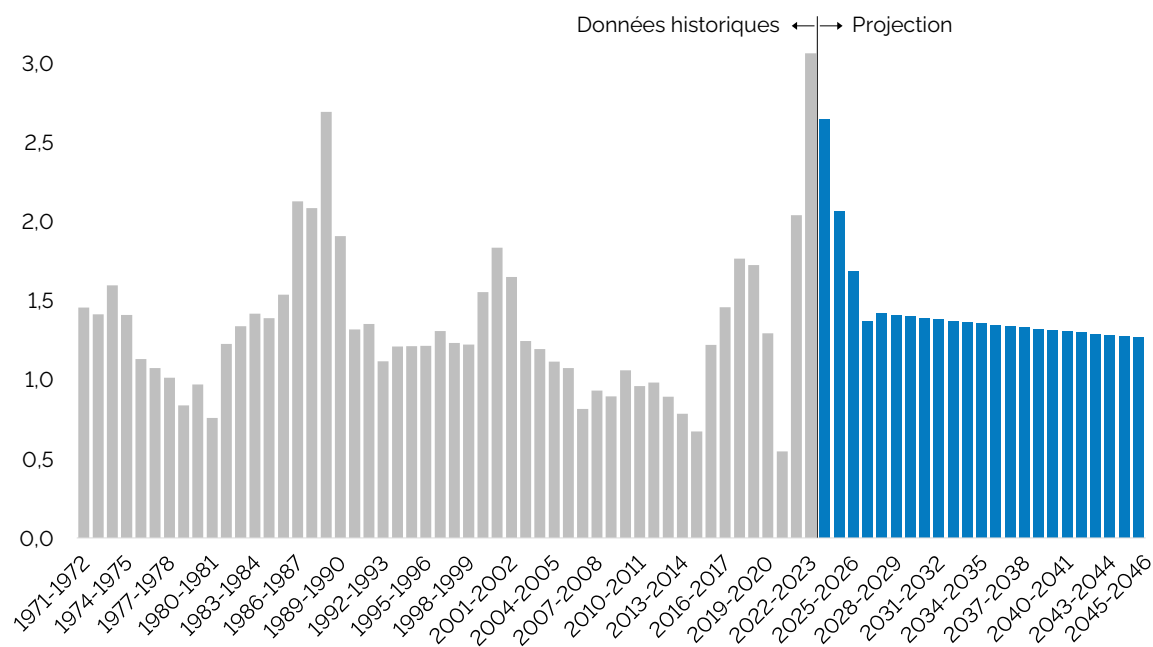
Après 2026 et à long terme, on s'attend à ce que, sous la poussée de l'immigration, la population de l'Ontario continue d'afficher une croissance significative. Le rythme de croissance devrait ralentir quelque peu à long terme, passant de 1,4 % en 2026-2027 à 1,3 % d'ici 2045-2046. Toutefois, le nombre de personnes devrait augmenter progressivement au fil du temps, passant de 227 000 en 2026-2027 à 271 000 par an d'ici 2045-2046. La population de la province devrait passer de 15,6 millions de personnes en 2023 à 21,7 millions en 2046, ce qui représente une hausse de 6,1 millions de personnes (39 %) au cours des 23 prochaines années.

Graphique 1.2

Taux de croissance de la population de l'Ontario

Taux de croissance annuelle de la population, de 1971 à 2046

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada pour 1971-2023 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

ii. Croissance démographique attribuable aux immigrants et aux résidents non permanents

La part de la croissance démographique annuelle découlant de l'accroissement naturel, c'est-à-dire le nombre de naissances moins le nombre de décès, diminue depuis les 50 dernières années. Les faibles taux de fécondité, le vieillissement de la population et la hausse de la migration internationale ont contribué à faire augmenter l'apport du solde migratoire à la croissance démographique de la province. Le solde migratoire en Ontario est la somme de tous les flux migratoires provinciaux entrants moins les flux migratoires sortants au cours d'une période donnée, y compris les migrants internationaux et interprovinciaux.

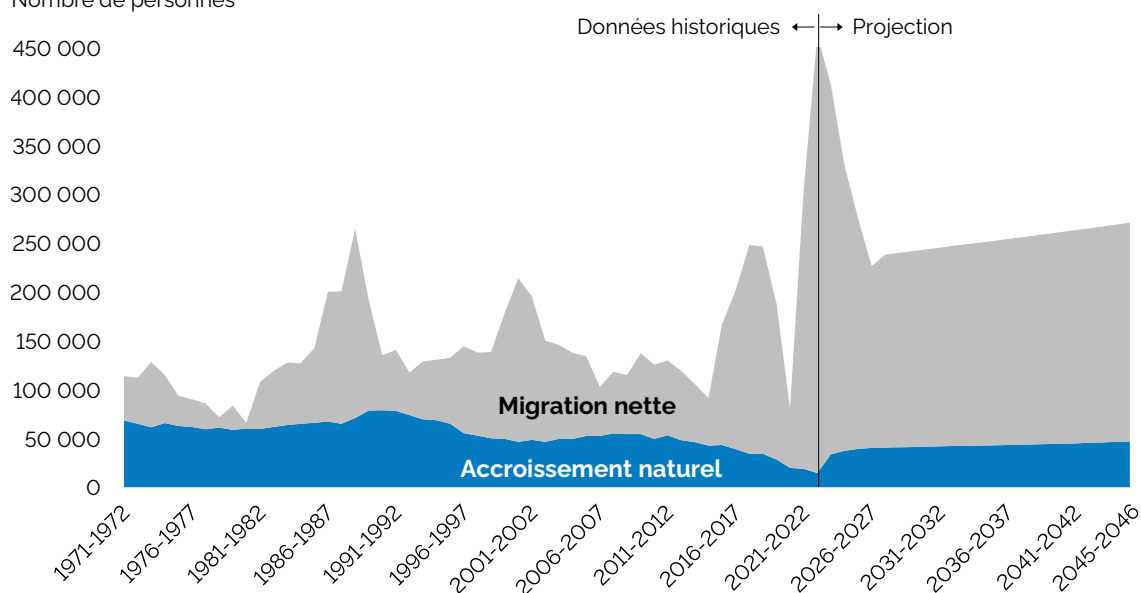
Dans les années 1970, environ le tiers de la croissance démographique était attribuable au solde migratoire, et les deux tiers, à l'accroissement naturel. La situation s'est renversée. Au cours des 10 années précédant la pandémie de COVID-19, l'accroissement naturel représentait 28 % de la croissance démographique en Ontario et le solde migratoire, 72 %.

Graphique 1.3

Accroissement naturel et migration nette en Ontario

Contribution de l'accroissement naturel et de la migration nette à la croissance annuelle de la population, de 1971 à 2046

Nombre de personnes



Sources : Statistique Canada pour 1971-2023 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Cette tendance devrait se poursuivre pendant la période de projection, soit d'ici 2046, car on prévoit que les taux de fécondité demeureront faibles et que le vieillissement de la population se poursuivra. Au cours de cette même période, on prévoit que 17 % de la croissance démographique de l'Ontario sera attribuable à l'accroissement naturel et que le solde migratoire demeurera la principale source de cette croissance (83 %).

Chapitre 1

La migration internationale est de loin le principal moteur du solde migratoire. Alors que les migrations interprovinciales fluctuent entre des périodes de gains nets et de pertes nettes, la migration internationale assure en revanche un afflux relativement régulier de jeunes migrants. L'immigration est généralement la composante la plus importante du solde migratoire, mais, en 2022-2023, elle a été dépassée par l'augmentation nette du nombre de résidents non permanents.

Migration interprovinciale

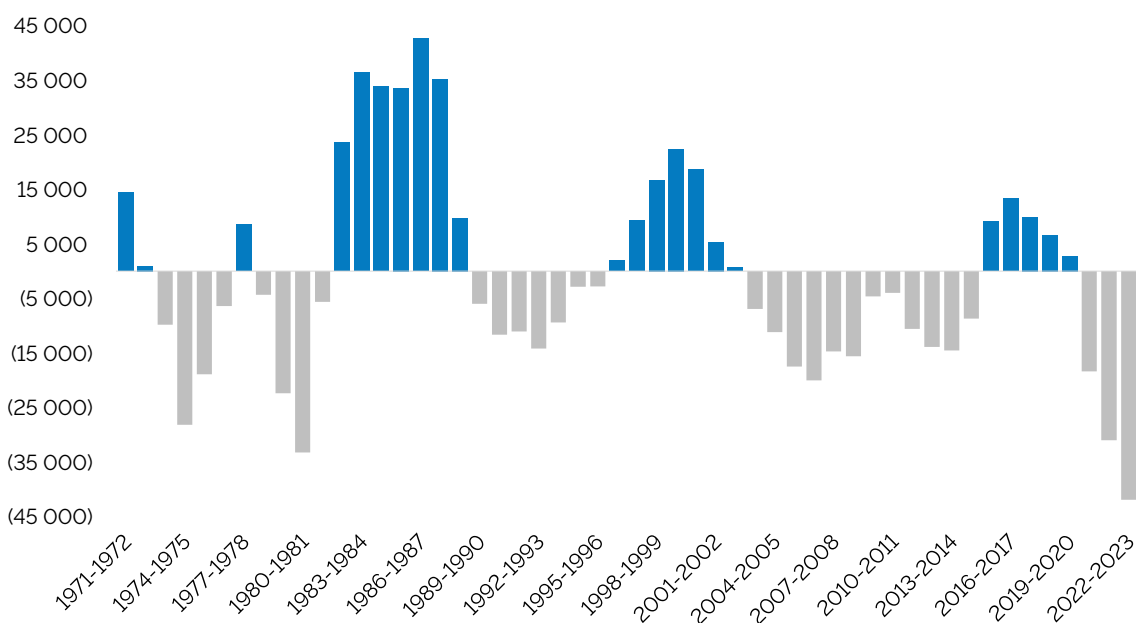
Quelle que soit l'année, les pertes ou gains nets de personnes en provenance ou à destination d'autres provinces peuvent avoir une incidence significative sur la croissance démographique annuelle de l'Ontario. Cependant, sur de plus longues périodes, l'apport de la migration interprovinciale à la croissance démographique de l'Ontario est faible. Cela découle du fait que les périodes de gains nets annuels alternent habituellement avec des périodes de pertes nettes annuelles, ce qui tend à être lié aux cycles économiques. Depuis 1971, les échanges de population entre l'Ontario et le reste du pays se traduisent par une perte nette totale de 65 000 personnes, soit 1 250 par an.

Graphique 1.4

Migration interprovinciale nette vers l'Ontario

Migration interprovinciale nette vers l'Ontario, de 1971 à 2023

Nombre de personnes



Source : Statistique Canada.

Immigrants

En 2022-2023, 199 000 immigrants se sont établis en Ontario, représentant 43 % de toutes les personnes ayant immigré au Canada. Ce nombre est supérieur à l'ensemble de la population de l'Île-du-Prince-Édouard (174 000) et au nombre de résidents de la ville de Burlington (194 000). Ce niveau d'immigration est presque deux fois plus important que celui des années 2010, lorsque l'Ontario accueillait en moyenne 112 000 immigrants par an.



L'immigration en Ontario en perspective

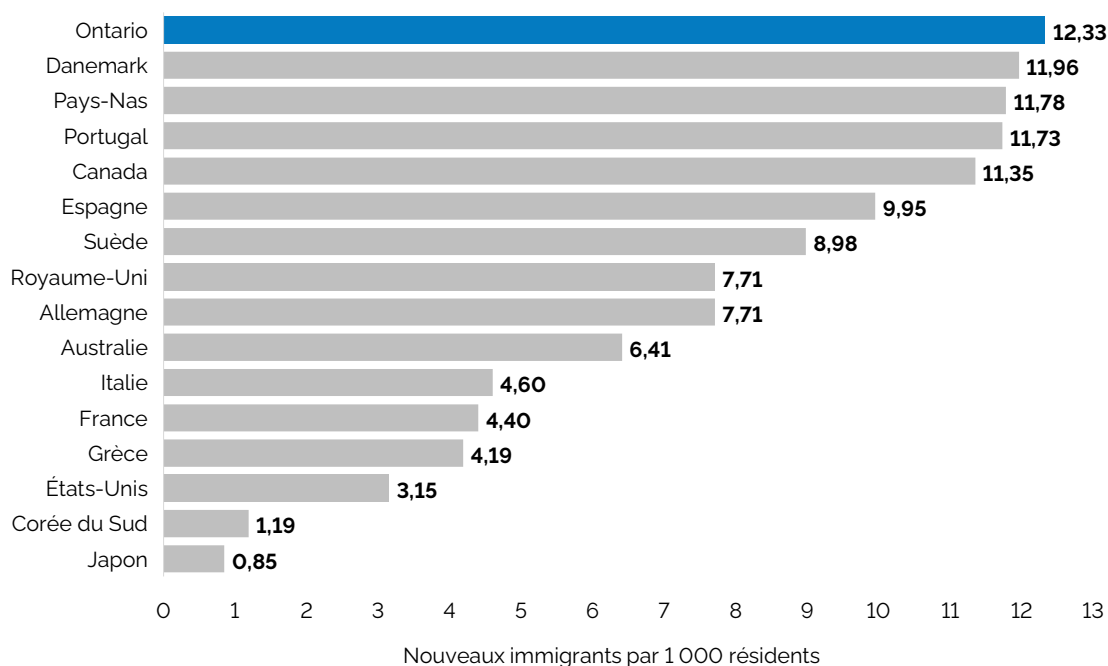
L'Ontario a un taux d'immigration élevé par rapport à d'autres économies avancées dans le monde. Ce taux est environ deux et quatre fois plus important que celui de l'Australie et des États-Unis, respectivement. Certains petits pays d'Europe ont aussi enregistré récemment de forts taux d'immigration, notamment le Danemark, les Pays-Bas et le Portugal.

Le taux d'immigration de l'Ontario est susceptible de s'accroître encore plus au cours des prochaines années, suite à l'augmentation prévue de 15 % des objectifs fédéraux en matière d'immigration entre 2022 et 2025.

Graphique 1.5

Taux d'immigration de certains pays et de l'Ontario

Nouveaux immigrants par 1 000 résidents en 2022



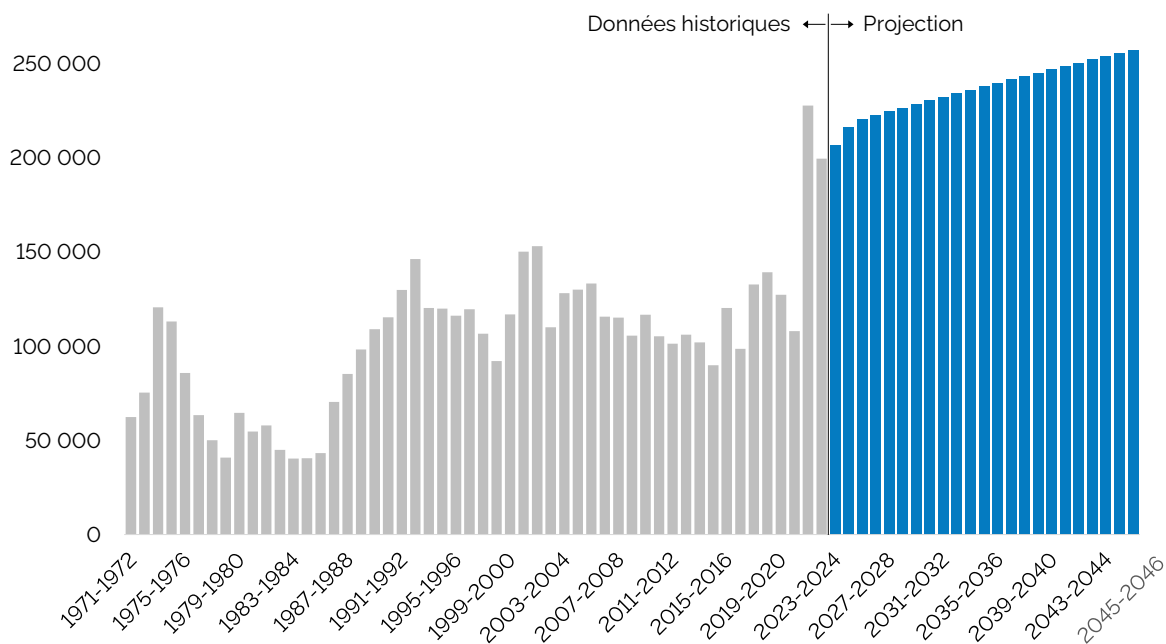
Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Statistique Canada (pour le Canada et l'Ontario).

Les niveaux d’immigration plus élevés dans la province découlent de la forte augmentation des objectifs fédéraux en matière d’immigration au Canada au cours de la dernière décennie, qui sont passés de 253 000 en 2013 à 465 000 en 2023. Selon le plan fédéral, les niveaux d’immigration au pays devraient encore s’accroître pour atteindre 500 000 d’ici 2025, soit presque le double des chiffres enregistrés depuis 2013. Cette forte augmentation des objectifs annuels en matière d’immigration est l’un des principaux moteurs de l’importante croissance démographique à long terme prévue pour l’Ontario.

Pour l’horizon de projection jusqu’en 2046, l’immigration annuelle vers l’Ontario devrait demeurer élevée et augmenter graduellement à mesure que la population de la province s’accroît. Au cours des 23 prochaines années, on prévoit que plus de 5,4 millions de nouveaux immigrants s’établiront en Ontario.

Graphique 1.6 Immigration vers l’Ontario

Immigration annuelle vers l’Ontario, de 1971 à 2046
Nombre de personnes



Sources : Statistique Canada pour 1971-2023 et projections du ministère des Finances de l’Ontario.

Répartition des nouveaux immigrants en Ontario, selon l'âge

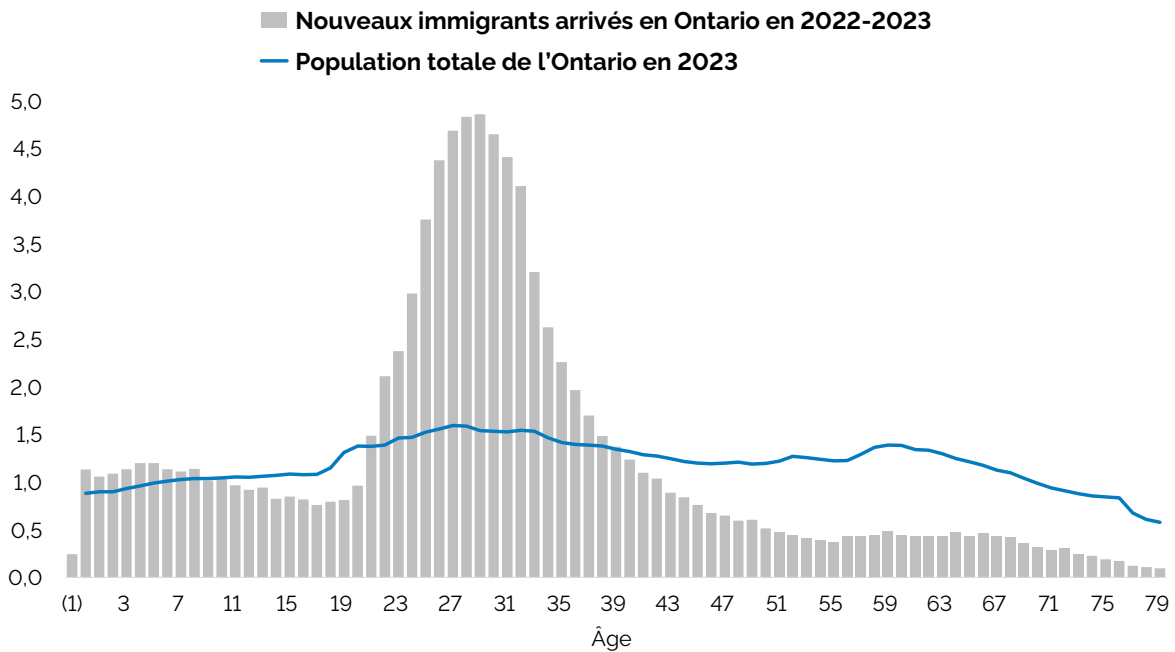
Les personnes qui immigrent en Ontario sont relativement jeunes par rapport aux résidents. En 2022-2023, 60 % de tous les immigrants qui se sont établis dans la province avaient entre 20 et 39 ans, comparativement à 29 % pour les résidents.

Graphique 1.7

Répartition des nouveaux immigrants, selon l'âge, comparativement à la population totale de l'Ontario

Proportion par âge

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.



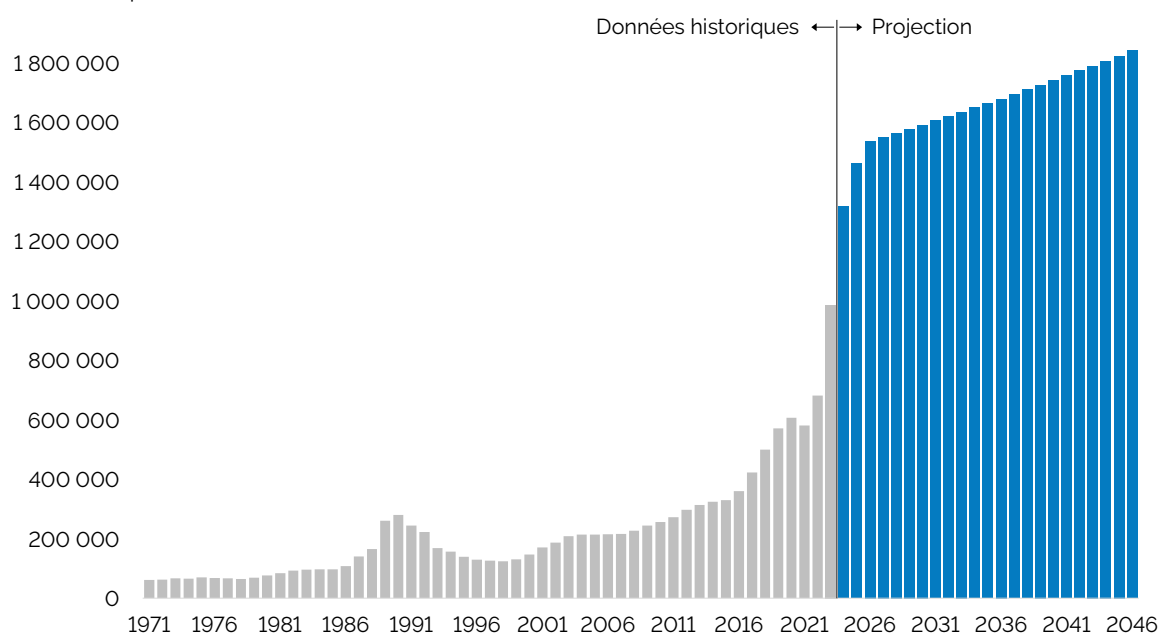
Résidents non permanents

En 2022-2023, le nombre de résidents non permanents vivant en Ontario est passé de 682 000 à 987 000, soit un bond de 305 000 ou 45 %, en seulement 12 mois. Cette augmentation record fait suite à une hausse nette de 101 000 en 2021-2022, qui était aussi historiquement très élevée. Par le passé, le nombre de résidents non permanents dans la province augmentait à un rythme plus lent, avec une hausse nette moyenne de 21 000 par an au cours des deux décennies précédant 2021.

Graphique 1.8 Résidents non permanents en Ontario

Nombre de résidents non permanents vivant en Ontario au 1^{er} juillet de chaque année, de 1971 à 2046

Nombre de personnes



Sources : Statistique Canada pour 1971-2023 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

La plupart des résidents non permanents en Ontario sont titulaires d'un permis de travail ou d'études, une faible proportion d'entre eux étant des personnes demandeuses d'asile (9 %) ou faisant partie d'autres catégories (3 %). La plus grande proportion est constituée d'étudiants étrangers (45 %). Environ deux tiers de ces étudiants sont titulaires d'un permis d'études uniquement et un tiers, d'un permis d'études et de travail². Les étudiants participant à un programme d'éducation coopérative représentent la majorité de ceux qui possèdent à la fois un permis d'études et un permis de travail.

² Les titulaires d'un permis d'études peuvent travailler jusqu'à 20 heures par semaine à l'extérieur du campus sans permis de travail.

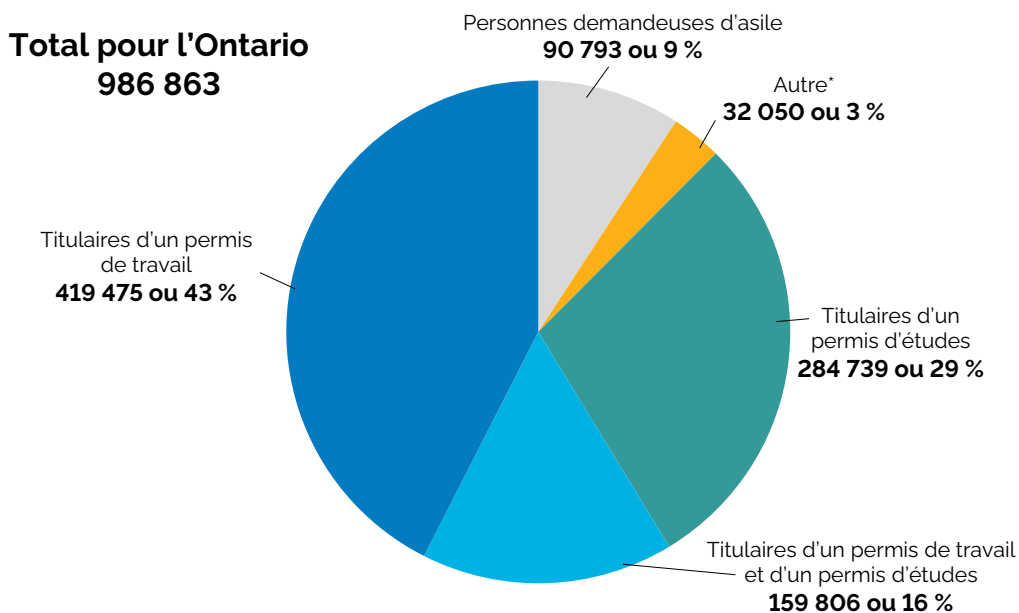
Chapitre 1

Les résidents non permanents qui sont titulaires d'un permis de travail ne représentent que 43 % du total, mais plus de la moitié d'entre eux sont liés d'une manière ou d'une autre à la catégorie des étudiants étrangers, y compris les titulaires d'un permis de travail postdiplôme, leurs conjoints et les conjoints des étudiants étrangers actuels.

Graphique 1.9

Composition de la population de résidents non permanents de l'Ontario

Répartition des résidents non permanents par type de permis en Ontario au 1^{er} juillet 2023



*Inclut les titulaires d'une Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) qui n'ont pas de permis de travail ou d'études, ainsi que d'autres cohortes semblables de résidents temporaires.
Source : Statistique Canada.

L'augmentation rapide du nombre de résidents non permanents avant et après la pandémie est due à de multiples facteurs, dont les suivants :

- un système d'immigration en mutation qui cible de plus en plus les candidats ayant des diplômes canadiens et une expérience professionnelle au Canada;
- une forte demande de la part d'étudiants étrangers désireux d'étudier en Ontario;
- la hausse du nombre d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement de l'Ontario;
- des cohortes de plus en plus importantes d'étudiants étrangers diplômés devenant admissibles à un permis de travail postdiplôme;
- la demande croissante de la part d'employeurs désirant embaucher des travailleurs étrangers temporaires;
- l'augmentation subite du nombre de demandeurs d'asile au Canada.

En outre, les mesures spéciales prises en faveur de l'Ukraine ont contribué aux dernières hausses. Depuis la fin du mois de mars 2022, près de 300 000 Ukrainiennes et Ukrainiens sont arrivés au Canada dans le cadre de l'*Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU)*, environ la moitié d'entre eux s'étant installés temporairement en Ontario.

Compte tenu de l'impact que ces facteurs devraient continuer d'avoir sur le nombre de résidents non permanents dans la province, on prévoit toujours enregistrer des augmentations nettes à court terme, mais à un rythme décroissant. Au début de l'année 2024, le gouvernement fédéral a annoncé un plafonnement pour une période de deux ans de l'admission de certains types d'étudiants étrangers, ainsi que d'autres mesures visant à ralentir la hausse de la population des résidents non permanents au Canada³. Les projections à court terme pour l'Ontario témoignent de cette baisse significative, passant d'une augmentation nette de 265 000 en 2023-2024 à 145 000 en 2024-2025 et 75 000 en 2025-2026. À long terme et compte tenu de l'expiration des permis AVUCU à moyen terme, la hausse moyenne entre 2026 et 2046 devrait être de 15 000 par an.



³ Le ministre fédéral de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a indiqué qu'il avait pour objectif de faire passer la proportion de résidents temporaires au Canada de 6,2 % à 5 % de la population totale au cours des trois prochaines années.

Impact des résidents non permanents sur la structure par âge de l'Ontario

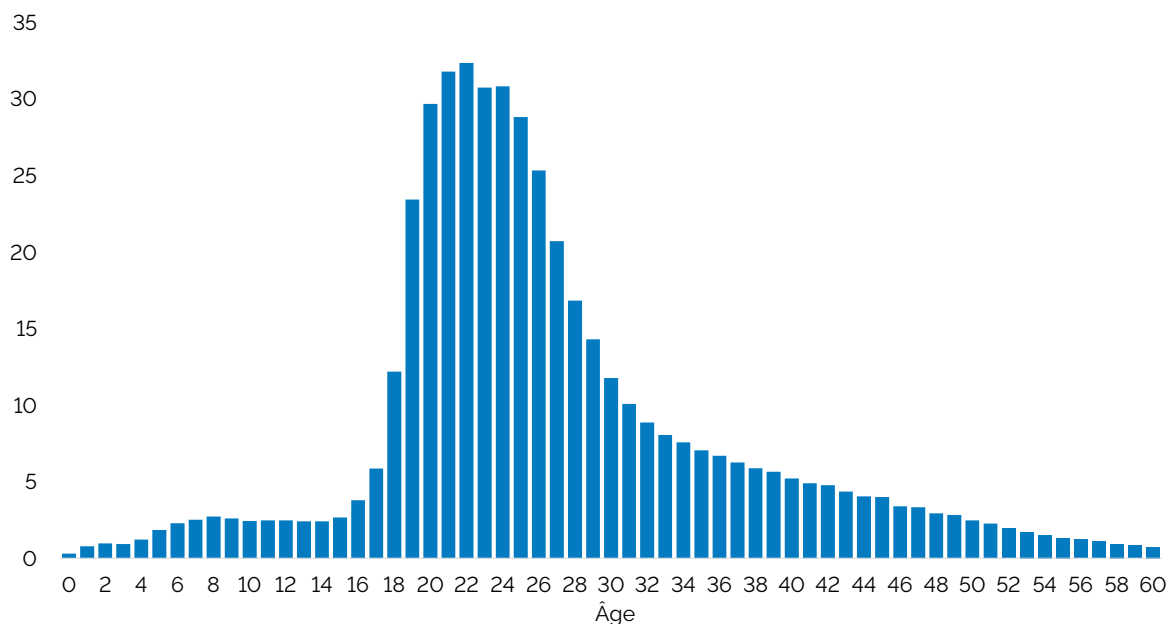
Près du tiers de tous les résidents de l'Ontario âgés de 20 à 24 ans sont des résidents non permanents. Il s'agit d'un phénomène nouveau, puisque cette proportion était inférieure à 8 % il y a seulement 10 ans. Cela s'explique par le fait que la plupart des résidents non permanents de la province sont soit des étudiants étrangers qui sont aux études, soit des titulaires d'un permis de travail postdiplôme. Cette évolution a eu un impact sur la structure par âge de l'Ontario, comme nous le verrons plus en détail dans ce chapitre. Le groupe des 20 à 24 ans est devenu le plus important de la province, dépassant la taille des cohortes de baby-boomers qui sont au début de la soixantaine.

Compte tenu de la hausse rapide prévue du nombre de résidents non permanents dans la province à court terme, la proportion de ceux-ci au sein de la population totale de l'Ontario âgée de 20 à 24 ans devrait atteindre 40 % d'ici 2026.

Graphique 1.10

Résidents non permanents en proportion de la population de l'Ontario, par âge

Part de la population des résidents non permanents vivant en Ontario, par âge, au 1^{er} juillet 2023
(en pourcentage)



Source : Projections du ministère des Finances de l'Ontario.

iii. Concentration de la croissance démographique dans les régions métropolitaines

La croissance démographique de la province est de plus en plus alimentée par la migration internationale. Les immigrants s'établissent principalement dans la région du grand Toronto (RGT) et les résidents non permanents ont également tendance à vivre dans les grandes villes. Il en résulte une croissance démographique relativement plus forte dans les régions métropolitaines de la province, en particulier dans la RGT et les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Sud de l'Ontario.

Alors que 18 % de la population de l'Ontario vit en dehors des 16 RMR, seulement 7 % de la croissance de la population provinciale au cours des 20 dernières années s'est produite en dehors des RMR. De 2002 à 2022, la population vivant à l'extérieur des RMR a augmenté de 9 %, soit 222 000 résidents. En revanche, il s'est ajouté 2,8 millions de résidents dans les 16 RMR au cours de ces deux décennies, soit une croissance de 29 %. Cette dichotomie devrait perdurer.

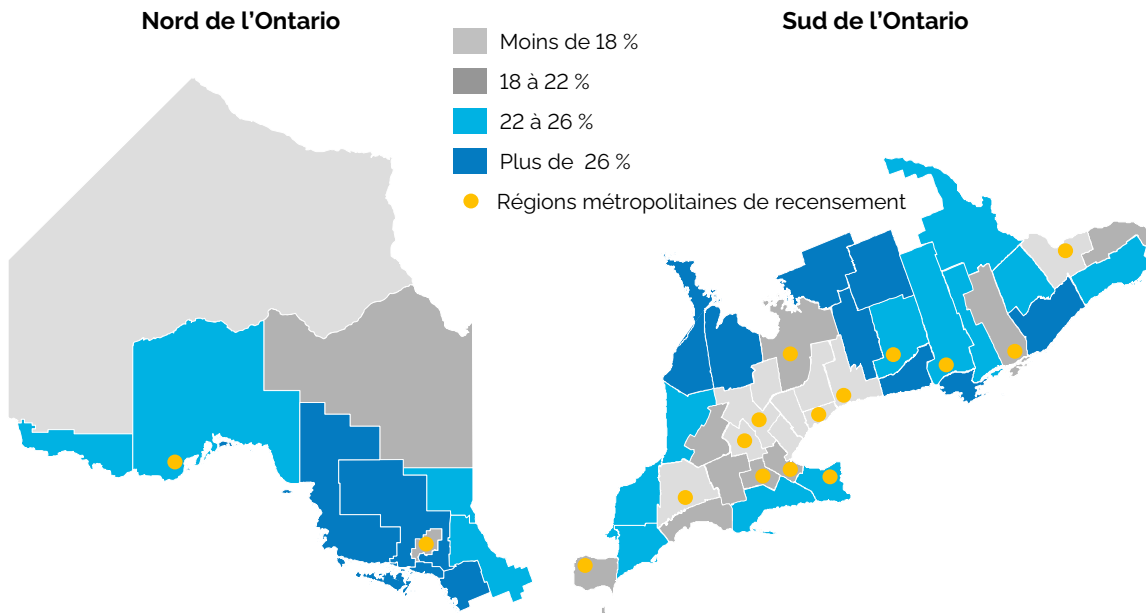


Chapitre 1

En plus d'alimenter la croissance démographique, l'afflux annuel de jeunes migrants internationaux dans les régions métropolitaines de l'Ontario a ralenti le vieillissement de leur population. Comme quatre nouveaux arrivants sur cinq en Ontario ont moins de 40 ans, la structure par âge des régions privilégiées par les migrants internationaux est comparativement plus jeune.

Graphique 1.11 Proportion de personnes âgées par division de recensement

Part de la population de 65 ans et plus dans chaque division de recensement vivant en Ontario le 1^{er} juillet 2022

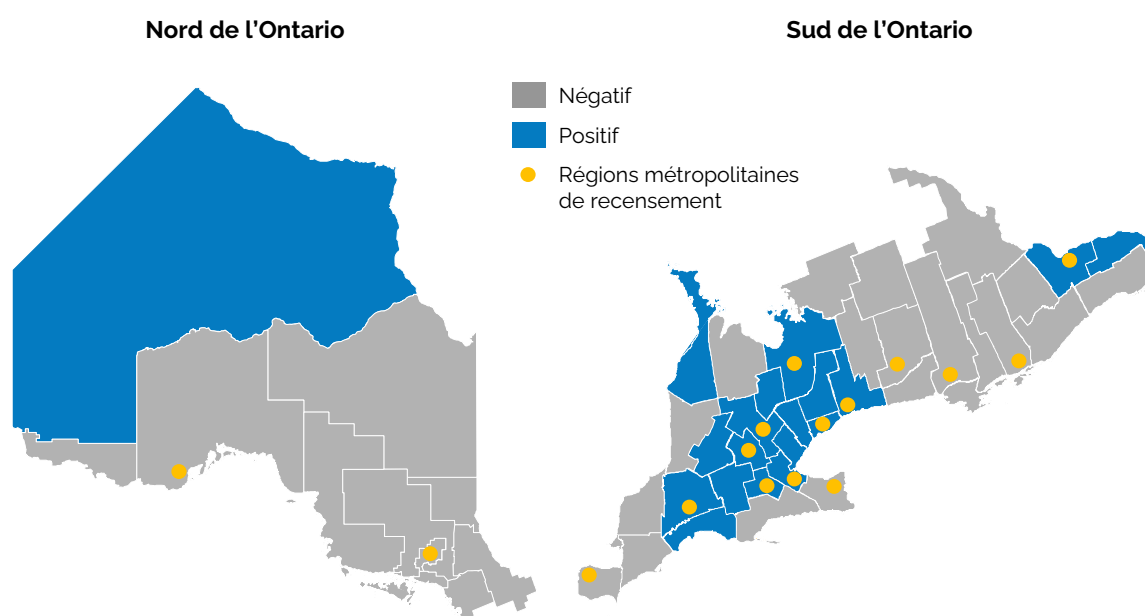


Source : Statistique Canada.

Étant donné que la structure par âge des régions métropolitaines est plus jeune, l'accroissement naturel de ces régions diminue plus lentement, ce qui s'ajoute au rythme relativement plus rapide de croissance de la population due à la migration. En 2021-2022, seulement 19 des 49 divisions de recensement de la province ont affiché un accroissement naturel positif (plus de naissances que de décès), comparativement à 30 divisions il y a 20 ans. La plupart des divisions de recensement qui continuent à enregistrer plus de naissances que de décès sont situées dans la région élargie du Golden Horseshoe.

Graphique 1.12 Accroissement naturel par division de recensement

Accroissement naturel (naissances moins les décès) dans chaque division de recensement en Ontario en 2021-2022



Source : Statistique Canada.

Cette dichotomie des tendances démographiques au fil du temps entre les régions de la province a entraîné une concentration de l'accroissement démographique dans les zones métropolitaines de l'Ontario, un phénomène qui devrait perdurer. Néanmoins, malgré la structure d'âge plus vieille dans de nombreuses régions rurales et du Nord, la croissance démographique se poursuit dans ces régions, mais à un rythme plus lent que dans les zones métropolitaines. Cette croissance est attribuable aux migrants qui proviennent du reste de la province et à une partie de la migration internationale. En 2021-2022, les 49 divisions de recensement ont connu une croissance démographique, une tendance qui devrait aussi se poursuivre jusqu'en 2046.

Perspectives démographiques régionales

La population de la RGT devrait augmenter de 41 % entre 2023 et 2046, ce qui représente 3,1 millions de personnes de plus, pour un total de 10,5 millions d’habitants. Cette croissance est légèrement plus rapide que celle de l’ensemble de la province (+39 %). Selon les projections, c’est dans la région que se produira plus de la moitié de la croissance de la population provinciale au cours de la période. On prévoit que, d’ici 2046, 49 % de la population de l’Ontario habitera dans la RGT, une hausse par rapport aux taux de 46 % et de 48 % enregistrés en 2006 et en 2023, respectivement.

La croissance démographique de Toronto en perspective

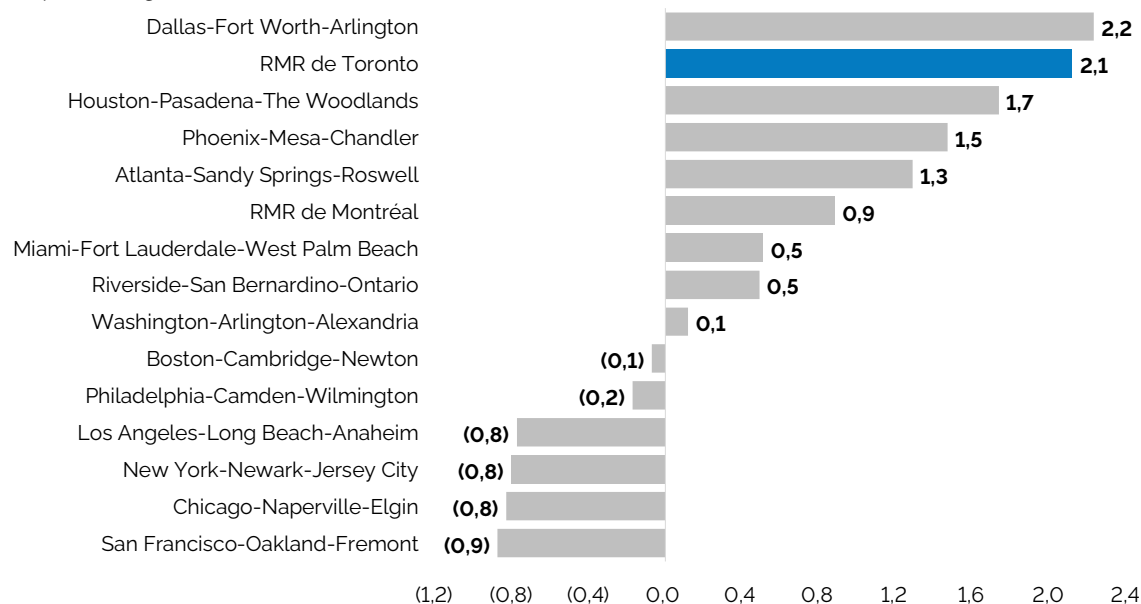
Parmi les 15 régions métropolitaines les plus peuplées du Canada et des États-Unis, la région métropolitaine de recensement de Toronto s’est classée au deuxième rang pour le taux de croissance le plus élevé en 2021-2022 (2,1 %), derrière la région métropolitaine de Dallas (2,2 %) et suivie de Houston (1,7 %). Six régions métropolitaines du groupe ont vu leur population diminuer, dont les trois les plus peuplées (Chicago, New York et Los Angeles). En tant que groupe, ces 15 régions métropolitaines ont connu une croissance moyenne de 0,3 % en 2021-2022.

Graphique 1.13

Croissance de la population dans les 15 régions métropolitaines les plus peuplées au Canada et aux États-Unis

Taux de croissance de la population en 2021-2022

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada pour les RMR de Toronto et de Montréal, et le U.S. Census Bureau pour les zones statistiques métropolitaines des États-Unis.

Le Centre de l’Ontario, qui compte sept des 16 RMR, devrait être la région de la province qui connaît la croissance la plus rapide, avec une augmentation de 43 %, passant d’une population de 3,4 millions en 2023 à 4,9 millions de personnes en 2046.

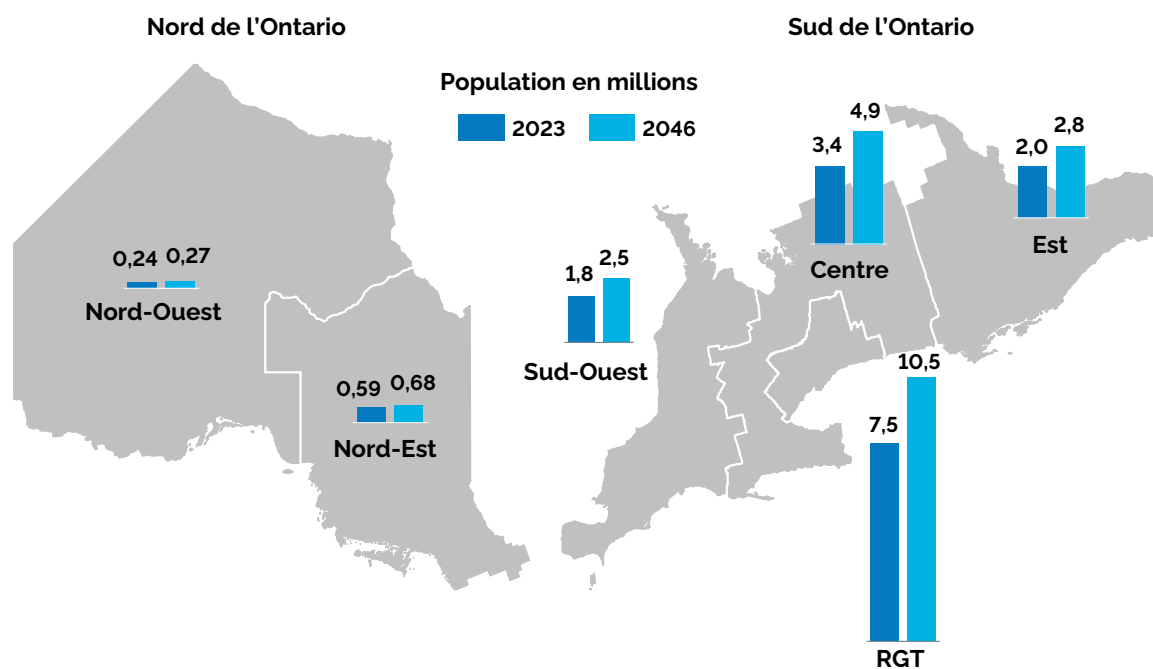
De 2023 à 2046, on prévoit que l'accroissement démographique dans l'Est et le Sud-Ouest de l'Ontario sera un peu plus rapide que dans le reste de la province. Dans la région de l'Est, la population devrait augmenter de 783 000 personnes, ou 39 %, pendant la période, le nombre d'habitants passant de 2,0 millions en 2023 à 2,8 millions d'ici 2046. La population de la région du Sud-Ouest de l'Ontario devrait augmenter de 665 000 personnes, ou 36 %, passant de 1,8 million à 2,5 millions de personnes.

Les tendances en matière d'accroissement démographique dans le Nord ont beaucoup changé au cours des dernières années, en raison surtout de l'augmentation rapide du nombre de résidents non permanents qui y vivent et du nombre accru d'immigrants participant au nouveau Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord. On prévoit que la population de cette région augmentera de 104 000 personnes, ou 12 %, pour passer de 837 000 personnes en 2023 à 941 000 d'ici 2046. À l'intérieur de la région du Nord, le Nord-Est devrait voir sa population s'accroître de 83 000 personnes, ou 14 %, passant de 593 000 à 676 000 personnes. Dans la région du Nord-Ouest, on prévoit aussi que la population affichera une légère croissance de 21 000 personnes, ou 9 %, le nombre d'habitants passant de 244 000 à 265 000.

Graphique 1.14

Projections de la population dans les régions

Population des régions de l'Ontario en 2023 et en 2046



Source : Projections du ministère des Finances de l'Ontario.

iv. Augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus et vieillissement de ce groupe

Le vieillissement de la population en Ontario est le résultat des faibles taux de fécondité, de l'augmentation de l'espérance de vie, ainsi que du vieillissement des grosses cohortes de baby-boomers. Ce vieillissement se produit à un rythme plus lent que dans de nombreux autres territoires développés, en raison de l'importance de la migration internationale vers la province. Néanmoins, le nombre de personnes âgées devrait continuer à s'accroître rapidement jusqu'à la fin des années 2020 et au cours des années 2030. Parallèlement, le vieillissement des baby-boomers se traduira par une proportion croissante de personnes plus âgées dans le groupe des 65 ans et plus.

Les baby-boomers, nés entre 1946 et 1965, ont maintenant entre 59 et 78 ans. Les plus grosses cohortes sont nées au début des années 1960, le taux de fécondité en Ontario atteignant alors un sommet de 3,8 enfants par femme. Après le baby-boom, les taux de fécondité ont baissé rapidement pendant le reste des années 1960 et au cours des années 1970, s'établissant sous le seuil de remplacement des générations de 2,1 enfants par femme en 1972. Entre la fin des années 1970 et la fin des années 2000, le taux de fécondité global en Ontario a été assez stable, se situant entre 1,45 et 1,65. Toutefois, de nouvelles baisses ont été observées au cours de la dernière décennie, avec 1,27 enfant par femme en 2022.

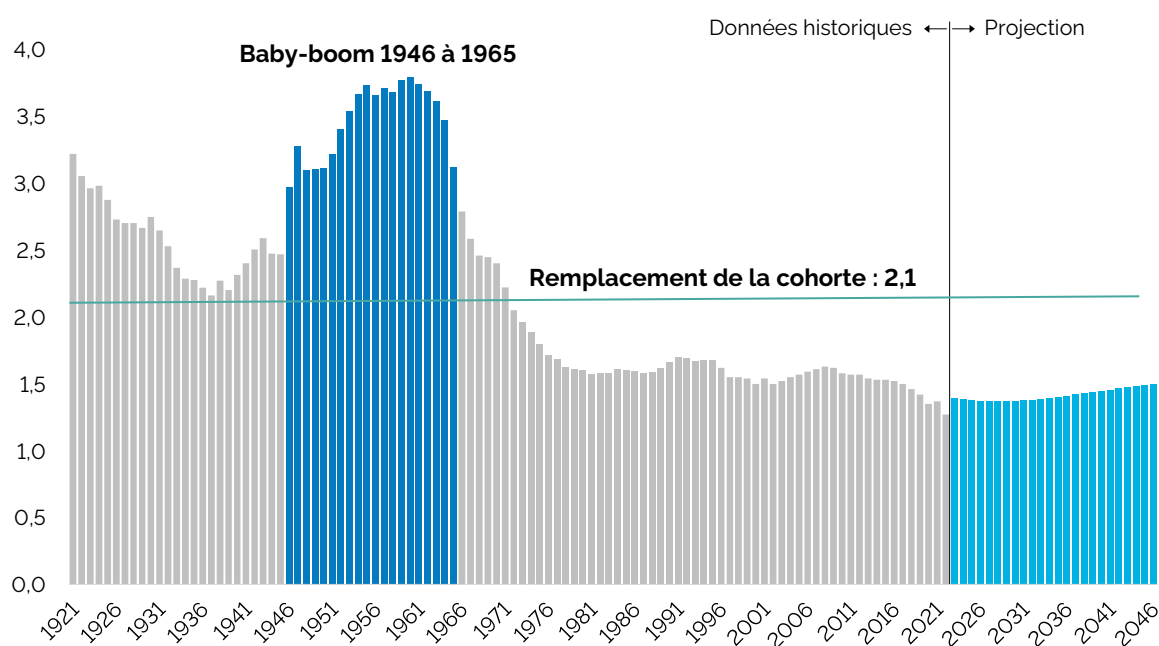


Le taux de fécondité ne reviendra probablement pas aux niveaux élevés observés dans les années 1950 et au début des années 1960. On suppose qu’il augmentera légèrement pour atteindre 1,50 enfant par femme d’ici 2046. Étant donné que le taux de fécondité chez les jeunes femmes est maintenant très bas, il y a moins de chances qu’il subisse d’autres baisses marquées à l’avenir. Par ailleurs, la fécondité chez les femmes âgées de 30 ans et plus est susceptible de continuer à augmenter lentement, ce qui contribuera à la légère hausse prévue de l’indice synthétique de fécondité.

Graphique 1.15 Fécondité en Ontario

Taux de fécondité total en Ontario, de 1921 à 2046

Nombre de personnes



Sources : Statistique Canada pour 1921-1922 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

La longévité accrue contribue également à la plus grande part qu’occupent les personnes âgées au sein de la population. Par exemple, au cours des 30 dernières années, l’espérance de vie à la naissance chez les hommes de la province est passée de 75,1 ans en 1992 à 79,6 ans en 2022, soit un gain total de 4,5 ans. L’espérance de vie à la naissance chez les femmes de l’Ontario a crû plus lentement au cours de la même période, passant de 81,1 ans à 84,1 ans, soit un gain total de 3,0 ans.

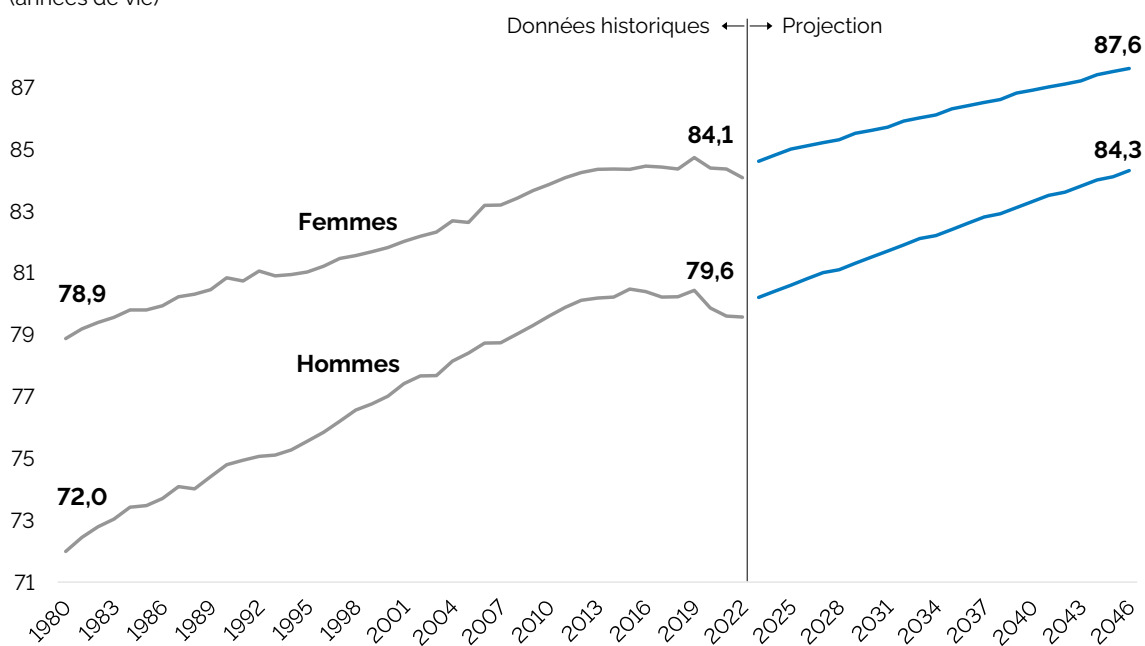
Chapitre 1

Au cours des dernières années, le rythme d'augmentation de la longévité a ralenti en raison de la COVID-19, d'une mortalité élevée causée par des surdoses d'opioïdes et d'une baisse des gains provenant de l'amélioration de la survie aux maladies cardiaques. Néanmoins, l'espérance de vie devrait continuer d'augmenter à l'avenir, mais à un rythme plus lent que par le passé. Selon les projections, cette augmentation sera attribuable à l'amélioration continue des taux de survie à des cancers. D'ici 2046, on prévoit que l'espérance de vie à la naissance sera de 84,3 ans chez les hommes et de 87,6 ans chez les femmes.

Graphique 1.16 Espérance de vie en Ontario

Espérance de vie à la naissance en Ontario, de 1980 à 2046

(années de vie)



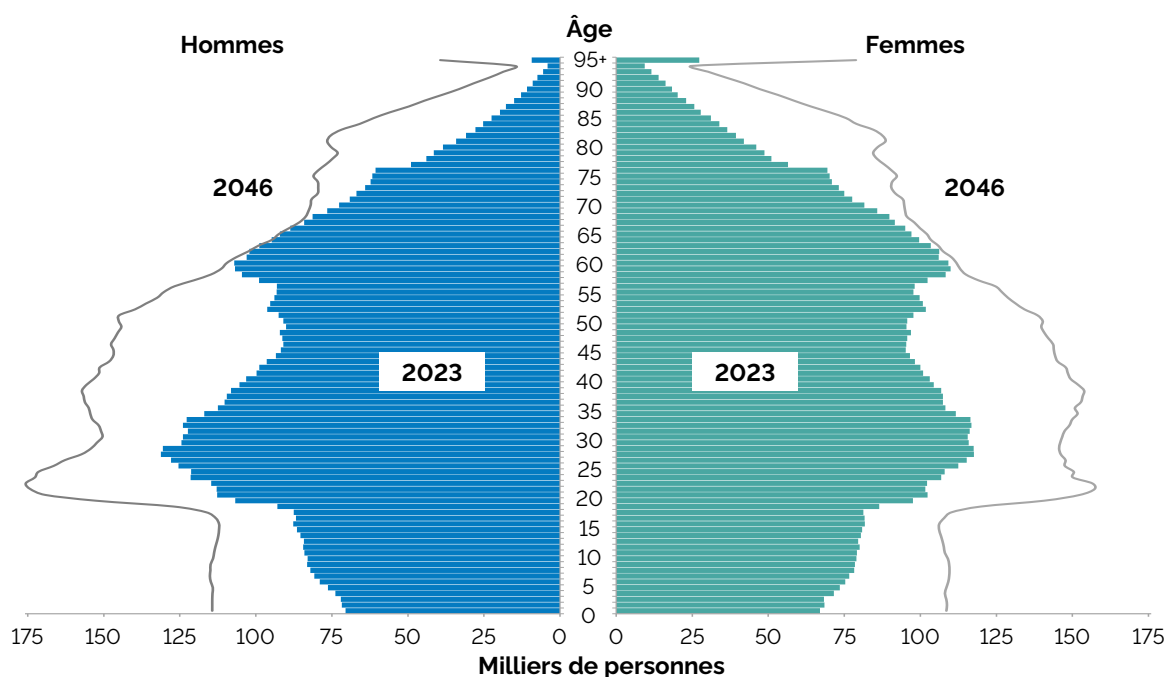
Sources : Statistique Canada pour 1971 à 2022 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Au cours des 50 dernières années, la baisse du taux de fécondité, l'accroissement de l'espérance de vie et le vieillissement de la génération du baby-boom ont entraîné le vieillissement de la population. En 2016, pour la toute première fois, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus en Ontario a dépassé le nombre d'enfants âgés de 0 à 14 ans. Les enfants représentent maintenant moins de 15 % de la population de la province, comparativement à 28 % en 1971. En revanche, la part de la population provinciale qu'occupent les aînés a atteint un sommet de 18 %, alors qu'elle était de 8 % en 1971.

Plus récemment, la hausse des niveaux de migration internationale a modifié le profil d'âge de la population de l'Ontario. Plus particulièrement, les cohortes d'âge les plus nombreuses dans la province ne sont plus celles des baby-boomers (aujourd'hui au début de la soixantaine). En 2023, les plus grandes cohortes d'âge de l'Ontario se situaient au milieu de la vingtaine et étaient composées de plus d'un quart de résidents non permanents (voir le graphique 1.10) et d'une proportion importante d'immigrants. Les nouveaux résidents permanents (immigrants) vieilliront avec le temps, comme le reste de la population, et deviendront un jour des personnes âgées. Toutefois, la population sans cesse croissante de résidents non permanents dans la province (1,5 million d'ici 2026) restera un groupe renouvelable de résidents à des âges plus jeunes. Grâce à eux notamment, le profil d'âge de la population provinciale ne vieillira pas aussi rapidement que ce qui se produira dans de nombreuses autres économies développées.

Graphique 1.17
Pyramide des âges de la population de l'Ontario

Nombre d'hommes et de femmes par année d'âge en 2023 et en 2046



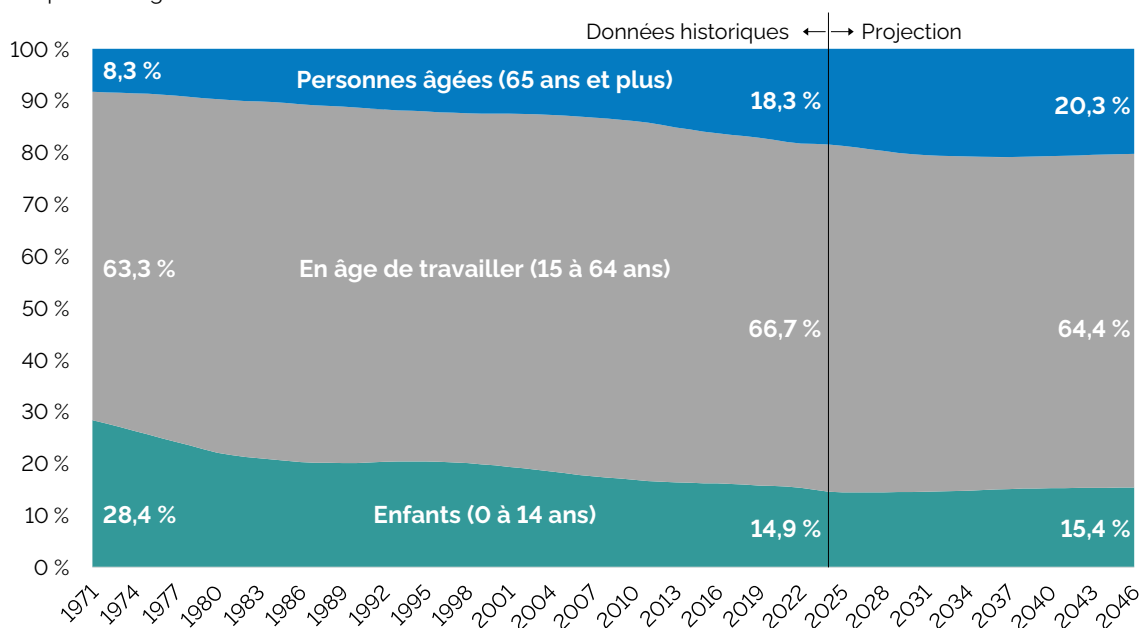
Sources : Statistique Canada pour 1971 à 2023 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives relatives au profil d'âge de la population de l'Ontario

Au cours de la période de projection allant jusqu'en 2046, le vieillissement de la population devrait se poursuivre en Ontario, mais à un rythme plus lent que celui qu'on a observé au cours des deux dernières décennies.

Graphique 1.18 Répartition des âges de la population de l'Ontario

Proportion de la population de l'Ontario par grands groupes d'âge, de 1971 à 2046
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada pour 1971 à 2023 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Le nombre d'enfants âgés de 0 à 14 ans devrait augmenter légèrement au cours de la période de projection, passant de 2,3 millions en 2023 à 3,3 millions d'ici 2046. La part des enfants dans la population devrait diminuer dans un premier temps, passant de 14,9 % en 2023 à 14,4 % d'ici 2026, puis augmenter lentement pour atteindre 15,4 % d'ici 2046.

Le nombre d'Ontariennes et d'Ontariens âgés de 15 à 64 ans devrait passer de 10,4 millions en 2023 à 14,0 millions d'ici 2046. Selon les projections, la part de ce groupe d'âge dans la population totale diminuera lentement pendant la majeure partie de la période de projection, passant d'un sommet de 66,9 % en 2024 à 64,0 % d'ici 2038, et augmentera lentement par la suite pour s'établir à 64,4 % d'ici 2046. Dans l'ensemble, la proportion d'Ontariennes et d'Ontariens âgés de 15 à 64 ans devrait rester plus élevée qu'au début des années 1970.

On prévoit que le taux de croissance de la population âgée de 15 à 64 ans diminuera rapidement dans un premier temps pour se situer en moyenne à 0,8 % par an à la fin des années 2020, un rythme de changement similaire à celui qui a été observé au cours des années 2010. Par la suite, lorsque les petits-enfants des baby-boomers atteindront l'âge de 15 ans et que les fortes migrations internationales se poursuivront, le rythme de croissance annuelle du groupe des 15 à 64 ans devrait s'accélérer pour atteindre 1,3 % en 2045-2046.

La croissance de la population en âge de travailler de l'Ontario en perspective

L'un des aspects des perspectives démographiques de l'Ontario qui diffère considérablement de ceux d'autres économies avancées est le taux de migration élevé de la province, qui se traduit par d'importants afflux de jeunes résidents chaque année. Ce phénomène a une incidence sur les changements prévus dans la structure par âge de la province et rend les perspectives de l'Ontario très différentes de celles de la plupart des autres pays.

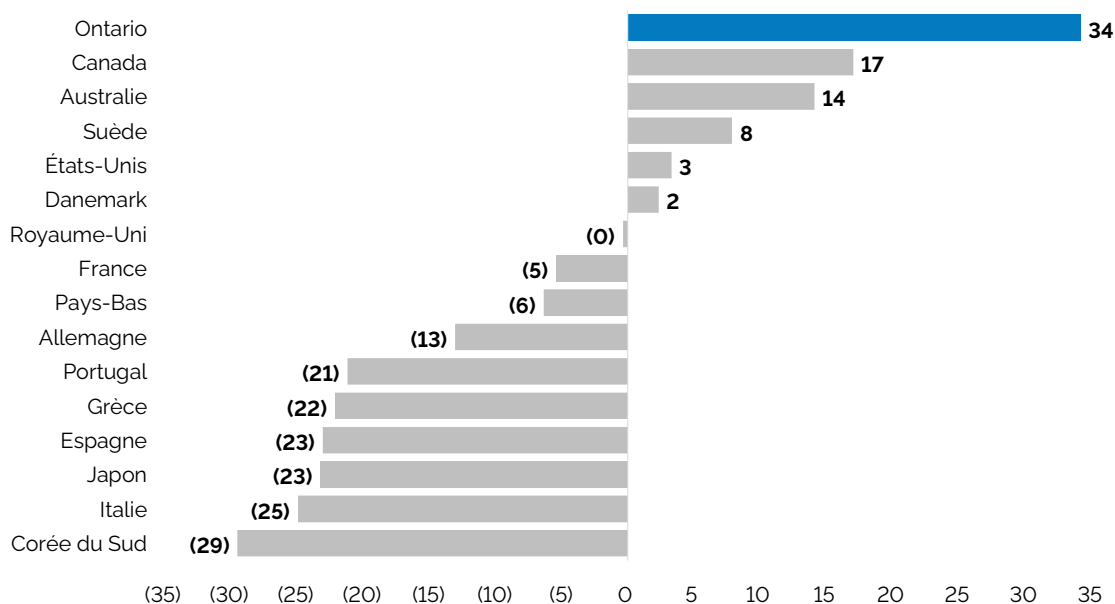
Par exemple, le nombre de personnes en âge de travailler en Ontario (15 à 64 ans) devrait augmenter de 34 % entre 2023 et 2046. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé que la croissance prévue dans d'autres pays à forte immigration comme l'Australie (+14 %) et les États-Unis (+3 %). Selon les projections des Nations Unies sur les perspectives de la population mondiale (révision de 2022), la plupart des économies avancées d'Europe et d'Asie devraient voir leur population en âge de travailler diminuer d'ici 2046, notamment la France (-5 %), l'Allemagne (-13 %), le Japon (-23 %) et la Corée du Sud (-29 %).

Graphique 1.19

Variation projetée de la taille de la population en âge de travailler

Variation du nombre de résidents de 15 à 64 ans, de 2023 à 2046

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada (pour le Canada), projections du ministère des Finances de l'Ontario (pour l'Ontario) et projections des Nations Unies sur les perspectives de la population mondiale, révision de 2022.

Chapitre 1

Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus devrait augmenter de manière significative, passant de 2,9 millions, soit 18,3 % de la population en 2023, à 4,4 millions, soit 20,3 % d'ici 2046. Toutefois, la progression prévue de la part des aînés jusqu'en 2046 sera beaucoup plus lente que celle qui a été observée récemment. Depuis 2000, la part de ces personnes s'est accrue de 5,8 points de pourcentage, comparativement à une hausse projetée de 1,9 point de pourcentage entre 2023 et 2046.

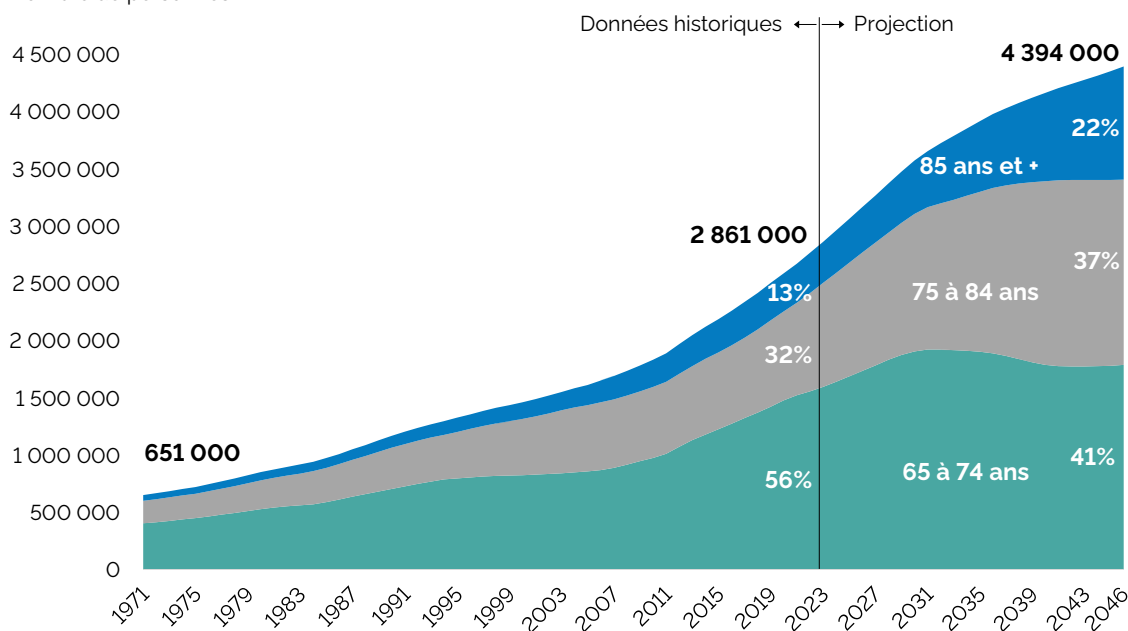
Au début des années 2030, lorsque tous les baby-boomers auront atteint l'âge de 65 ans, le taux de croissance des aînés ralentira considérablement. La part des personnes âgées devrait atteindre un sommet de 20,9 % en 2036. On s'attend à ce que le taux de croissance annuelle du groupe des aînés diminue, pour passer d'une moyenne de 3,1 % entre 2023 et 2031 à 1,0 % d'ici la fin de la période de projection.

Les groupes de personnes plus âgées connaîtront la croissance la plus rapide parmi les aînés. Le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus devrait doubler, passant de 1,3 million en 2023 à 2,6 millions d'ici 2046. Le nombre de personnes âgées de 90 ans et plus va presque tripler, passant de 143 000 à 417 000.

Graphique 1.20 Croissance et vieillissement de la population de 65 ans et plus en Ontario

Personnes âgées de l'Ontario, par groupe d'âge, de 1971 à 2046

Nombre de personnes



Sources : Statistique Canada pour 1971-2023 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Par conséquent, le groupe des 65 ans et plus verra s'inverser la proportion des personnes moins âgées par rapport à celles qui sont plus âgées. En 2023, les cohortes des personnes les moins âgées, qui avaient entre 65 et 74 ans (tous les baby-boomers), représentaient la majorité (56 %) de la population âgée. D'ici 2046, le groupe des 75 ans et plus constituera 59 % de l'ensemble des aînés, une augmentation attribuable en grande partie au fait que les grandes cohortes de baby-boomers feront désormais partie des groupes de personnes plus âgées.

Le vieillissement de la population de l'Ontario en perspective

La proportion d'aînés au sein de la population de l'Ontario en 2022 (18,3 %) se situait légèrement sous la moyenne des pays aux revenus élevés (19,2 %) faisant partie de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans la plupart des pays européens, la proportion d'aînés était beaucoup plus élevée, dont 24,1 % en Italie et 22,4 % en Allemagne. En 2022, le Japon avait la plus grande proportion d'aînés parmi les pays de l'OCDE, soit 29,9 %.

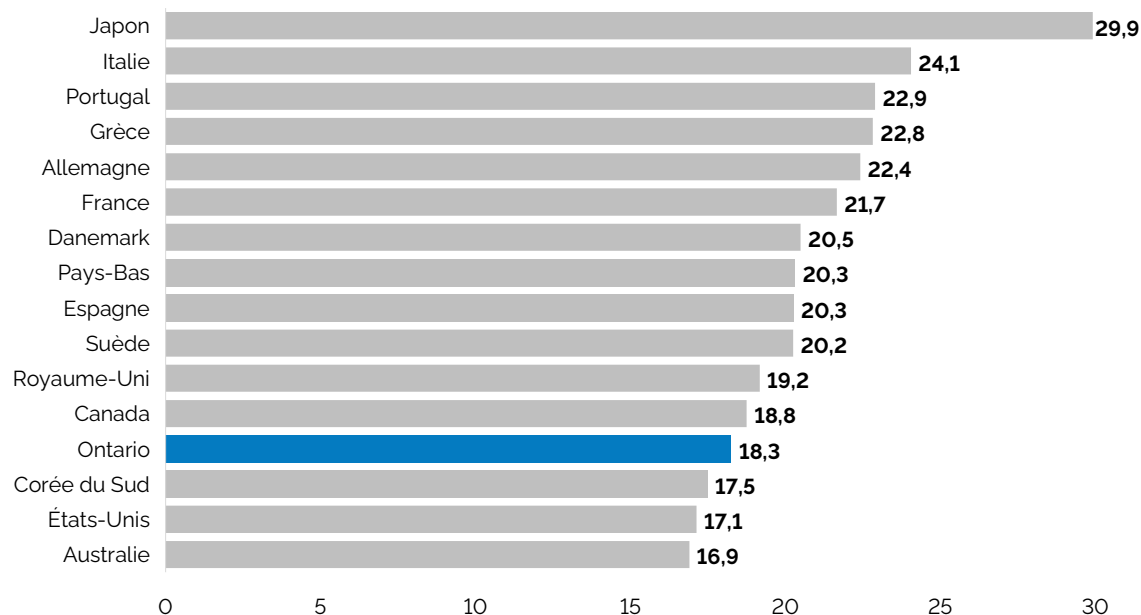
Les États-Unis (17,1 %) et l'Australie (16,9 %) ont une proportion de personnes âgées légèrement inférieure à celle de l'Ontario, ce qui s'explique en partie par le fait que leurs cohortes de baby-boomers sont relativement moins nombreuses.

Graphique 1.21

Proportion de personnes âgées dans certains pays et en Ontario

Proportion de la population de 65 ans et plus en 2022

(en pourcentage)



Sources : Banque mondiale et Statistique Canada (pour le Canada et l'Ontario).

Autres scénarios

Les projections du ministère des Finances de l'Ontario comportent trois scénarios de croissance démographique dans la province d'ici 2046. Le scénario de référence, qui est fondé sur une croissance modérée et est exposé dans le présent chapitre, est considéré comme le scénario le plus susceptible de se réaliser si les tendances récentes se maintiennent. Les scénarios de faible croissance et de forte croissance présentent un éventail de prévisions fondées sur les variations plausibles des composantes de la croissance.

Selon les trois scénarios, on prévoit que la population de l'Ontario augmentera au cours de la période de 2023 à 2046. Dans le scénario de référence, il est prévu que la population augmentera de 39 %, soit de près de 6,1 millions de personnes, au cours des 23 prochaines années, passant de 15,6 millions, estimation au 1^{er} juillet 2023, à près de 21,7 millions d'habitants le 1^{er} juillet 2046.

Dans le scénario de faible croissance, la population augmente de 22 %, ou de 3,4 millions de personnes, pour atteindre plus de 19 millions de personnes d'ici 2046. La population est plus âgée en raison d'un plus faible taux de fécondité et d'un moins grand nombre de migrants internationaux.

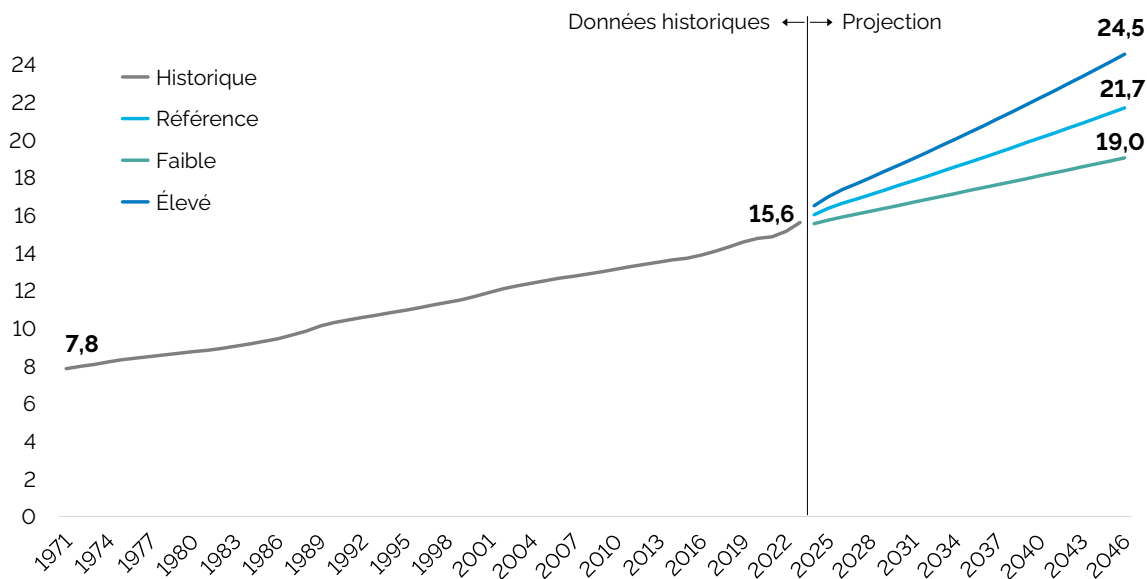
Dans le scénario de forte croissance, la population s'accroît de 57 %, ou de 8,9 millions de personnes, et passe à 24,5 millions de personnes à la fin de la période de projection. Dans ce scénario, le taux de vieillissement de la population ralentit en raison d'un plus fort taux de fécondité et d'un nombre accru de migrants internationaux.

Graphique 1.22

Scénarios de projections démographiques pour l'Ontario

Population de l'Ontario le 1^{er} juillet de chaque année, de 1971 à 2046

Nombre de personnes (en millions)



Sources : Statistique Canada pour 1971 à 2023 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 1.1

Scénarios relatifs à la croissance de la population et à la répartition selon l'âge

	Scénario de faible croissance	Scénario de référence	Scénario de forte croissance
Population en 2046	19 038 542	21 692 236	24 542 399
Croissance de la population (2023 à 2046)	3 430 173	6 083 867	8 934 030
Taux de croissance de la population (total – 2023 à 2046)	22 %	39 %	57 %
Taux de croissance de la population (moyenne annuelle – 2023 à 2046)	0,87 %	1,44 %	1,99 %
Accroissement naturel (total – 2023 à 2046)	33 491	983 583	2 069 045
Taux d'accroissement naturel (moyenne annuelle – 2023 à 2046)	0,01 %	0,23 %	0,44 %
Solde migratoire (total – 2023 à 2046)	3 674 205	5 116 015	6 618 421
Taux de migration nette (moyenne annuelle – 2023 à 2046)	0,93 %	1,22 %	1,47 %
Part du groupe d'âge de 0 à 14 ans en 2046	13,8 %	15,4 %	16,8 %
Part du groupe d'âge de 15 à 64 ans en 2046	64,5 %	64,4 %	64,0 %
Part du groupe d'âge de 65 ans et plus en 2046	21,6 %	20,3 %	19,1 %

Source : projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Les projections du ministère des Finances de l'Ontario en perspective

Statistique Canada et l'Université de Toronto ont également élaboré des prévisions démographiques détaillées pour l'Ontario. Les projections de Statistique Canada ont été publiées en août 2022, avant la dernière augmentation des objectifs en matière d'immigration et l'accroissement récent du nombre de résidents non permanents. Jusqu'au milieu des années 2040, Statistique Canada prévoyait une croissance légèrement plus lente, se fondant sur l'hypothèse d'une migration internationale moins importante que ce que prévoyait le scénario de référence du ministère des Finances de l'Ontario (été 2023). Les projections de février 2024 de l'Université de Toronto font état d'une croissance légèrement plus lente en raison d'une baisse de la fécondité et d'une diminution du nombre de résidents non permanents.

Tableau 1.2

Comparaisons de la croissance démographique prévue (variation en pourcentage)

	Statistique Canada 2023-2043	Ministère des Finances 2023-2046	Université de Toronto 2023-2046
Taux de croissance démographique moyenne annuelle	1,01	1,44	1,26

Nota : Les prévisions de l'Université de Toronto proviennent du programme Policy and Economic Analysis (PEAP).

Répercussions des perspectives démographiques de l'Ontario

Les perspectives démographiques uniques de l'Ontario ont de nombreuses incidences potentielles sur les plans économique, financier et politique. Ces répercussions diffèrent de celles qui découlent des perspectives de la plupart des autres territoires du monde dont la population croît plus lentement et vieillit plus rapidement.

Le rythme accéléré d'accroissement démographique prévu à long terme en Ontario continuera de stimuler la demande de services publics. Voir le chapitre 3, *Tendances et projections financières*.

La croissance démographique de l'Ontario devant être à l'avenir de plus en plus alimentée par de jeunes migrants internationaux, il faudra probablement déployer des efforts constants pour que les nouveaux arrivants réussissent à s'intégrer à la population active de la province et dans leurs communautés. Puisque la récente augmentation rapide du nombre de résidents non permanents vivant en Ontario devrait également se poursuivre, la mise en place de nouveaux moyens ciblés pour soutenir cette population transitoire croissante pourra permettre d'assurer leur réussite et de renforcer leur contribution à l'économie provinciale. Voir le chapitre 2, *Tendances et projections économiques*.

Une croissance démographique toujours plus rapide dans les régions métropolitaines se traduira probablement par une demande élevée et soutenue en matière d'infrastructure, telle que les transports en commun, les autoroutes, l'eau, l'électricité et les écoles. Voir le chapitre 4, *Mise à profit de l'infrastructure nécessaire à la croissance à long terme*.

Même si la proportion de personnes âgées augmentera à un rythme plus lent que par le passé, il faudra continuer d'investir, tout particulièrement dans le secteur de la santé, en raison de la hausse importante du nombre d'aînés. Voir le chapitre 3, *Tendances et projections financières*.

La part croissante des personnes âgées devrait peser sur l'offre future de main-d'œuvre, car les travailleurs plus âgés qui arrivent à l'âge de la retraite ont des taux d'activité nettement inférieurs à ceux des autres groupes de personnes en âge de travailler. L'augmentation de la part de ces travailleurs devrait exercer une pression à la baisse sur le taux d'activité global. Voir le chapitre 2, *Tendances et projections économiques*.



Chapitre 2

Tendances et projections économiques

Chapitre 2

Tendances et projections économiques

Introduction

Le chapitre présente une projection à long terme de l'économie de l'Ontario entre 2024 et 2046. Cette projection repose sur un ensemble d'hypothèses économiques externes, ainsi que sur les tendances démographiques décrites dans le chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*. Entre 2024 et 2046, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario devrait augmenter de 2,1 % en moyenne par année.

Comparativement au *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario* de 2020, la croissance du PIB réel devrait être en moyenne supérieure de 0,1 point de pourcentage. Cependant, l'économie de l'Ontario devrait croître à un rythme plus lent à long terme par rapport à sa tendance historique. Cette décélération découle du ralentissement prévu de la croissance de la main-d'œuvre, attribuable en partie au vieillissement de la population. L'immigration continuera de soutenir l'augmentation de la population en âge de travailler de la province au cours de la période visée et contribuera à compenser une partie de ce ralentissement. Durant cette période, la croissance de la productivité devrait être légèrement plus lente comparativement à la tendance historique, un défi qui peut être relevé en renforçant la capacité de production de la main-d'œuvre grâce à l'innovation, à la formation professionnelle et à un accroissement de l'investissement des entreprises.

Tableau 2.1

Sommaire des perspectives économiques à long terme de l'Ontario Croissance annuelle moyenne (en pourcentage)

	1982-2023	2024-2046
PIB nominal	5,2	4,0
PIB réel	2,4	2,1
Indice des prix à la consommation	2,9	2,0
Productivité du travail	1,1	1,0
Main-d'œuvre	1,4	1,1

Nota : La moyenne historique de la croissance de la productivité du travail couvre la période de 1998 à 2022.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Chapitre 2

Relance économique de l'Ontario à la suite de la pandémie

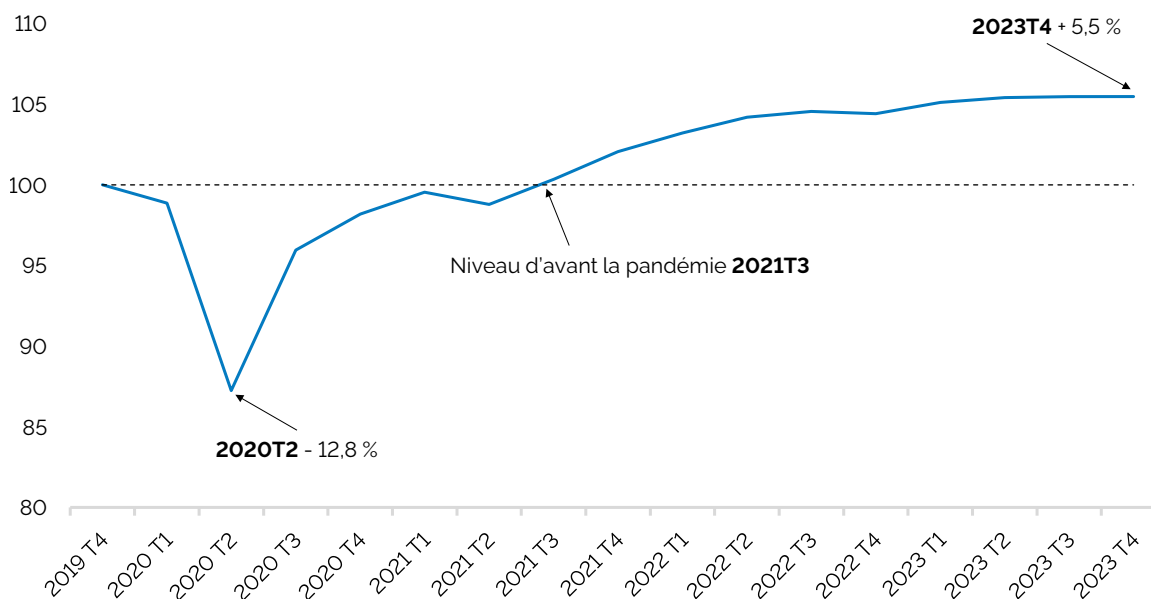
La pandémie de COVID-19 a entraîné un des ralentissements économiques les plus importants de l'histoire moderne, mais la relance a été vigoureuse. Au début de la pandémie, le PIB réel de l'Ontario a diminué de 12,8 % au deuxième trimestre de 2020 par rapport au niveau d'avant la pandémie au quatrième trimestre de 2019. Pratiquement toutes les industries ont été fortement touchées par la pandémie. On a constaté une diminution marquée du PIB réel pour ce qui est de l'hébergement et la restauration (-60 %), les arts, le divertissement et les loisirs (-56 %), ainsi que les transports et l'entreposage (-38 %). Au troisième trimestre de 2021, le PIB réel de l'Ontario était revenu à son niveau d'avant la pandémie et, au quatrième trimestre de 2023, il était supérieur de 5,5 % au niveau d'avant la pandémie.

Graphique 2.1

Rétablissement du PIB réel de l'Ontario depuis la pandémie

Indice

2019T4 = 100



Nota : Le point de données le plus récent est 2023T4.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.



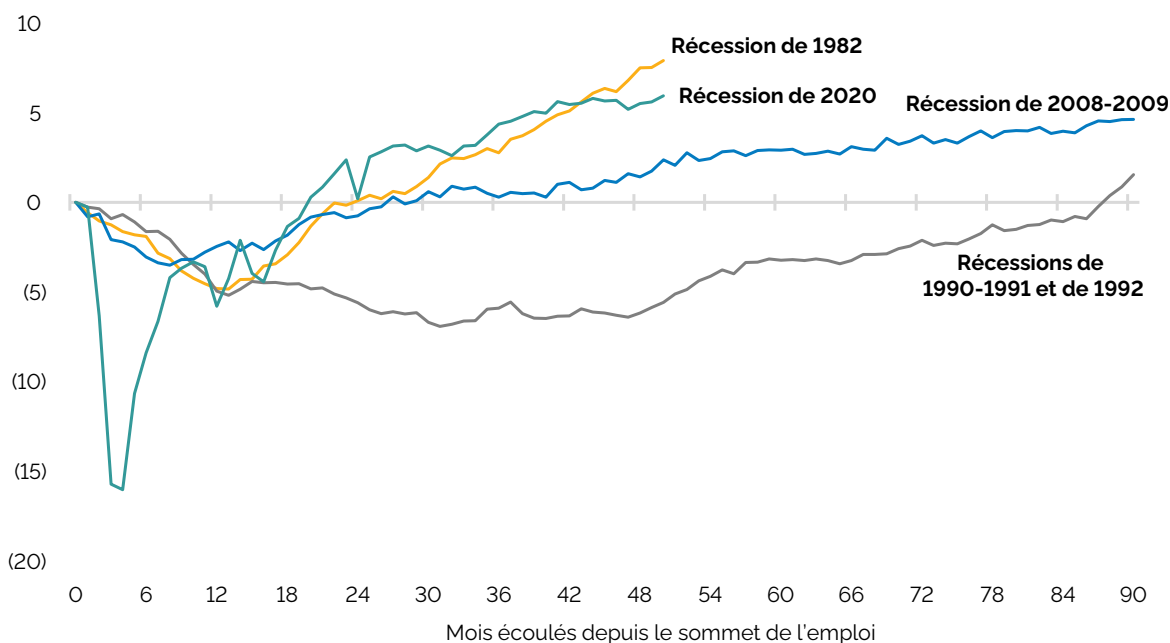
Au cours des premiers mois de la pandémie, l'Ontario a également subi une baisse marquée de l'emploi (-16 %), cette baisse ayant été plus grave et s'étant produite plus rapidement que lors de tous les ralentissements économiques antérieurs de l'ère moderne. Cependant, la reprise de l'emploi a également été plus rapide et plus forte que lors de toute récession précédente, dépassant son niveau d'avant la pandémie en septembre 2021.

Malgré l'impact économique soudain et important de la pandémie, la projection à long terme présentée dans le présent chapitre indique que de nombreux indicateurs économiques de l'Ontario sont bien supérieurs à leur niveau d'avant la pandémie, y compris le PIB et l'emploi.

Graphique 2.2 Reprise de l'emploi en Ontario

Emploi

(variation en pourcentage du sommet de l'emploi, par mois)



Nota : Le point de données le plus récent est celui de mars 2024.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Contexte économique externe

L'Ontario fait partie d'une économie mondiale intégrée, qui est grandement influencée par la croissance économique d'autres régions, les prix des produits de base, le taux de change du dollar canadien et les taux d'intérêt. Les hypothèses relatives à ces facteurs externes clés constituent la toile de fond de cette projection à long terme et sont largement alignées sur les prévisions du secteur privé.

Tableau 2.2

Principales hypothèses économiques externes (Moyenne annuelle)

	1982-2023	2024-2046
PIB réel du reste du Canada (variation en pourcentage)	2,1	2,0
PIB réel des É.-U. (variation en pourcentage)	2,7	2,0
Dollar canadien (en cents américains)	79,7	78,9
Taux des bons du Trésor de 90 jours (en pourcentage)	4,6	2,8
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement du Canada (en pourcentage)	5,7	3,5
Taux des bons du Trésor américains de 90 jours (en pourcentage)	3,7	2,8
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement américain (en pourcentage)	5,4	3,5
Prix du pétrole West Texas Intermediate (WTI) (\$ US le baril en 2023)	65,9	77,4

Nota : La moyenne historique pour les prix du pétrole West Texas Intermediate correspond à la période entre 1986 et 2023.

Sources : Statistique Canada, U.S. Bureau of Economic Analysis, Banque du Canada, U.S. Energy Information Administration, Réserve fédérale et ministère des Finances de l'Ontario.

Économie mondiale

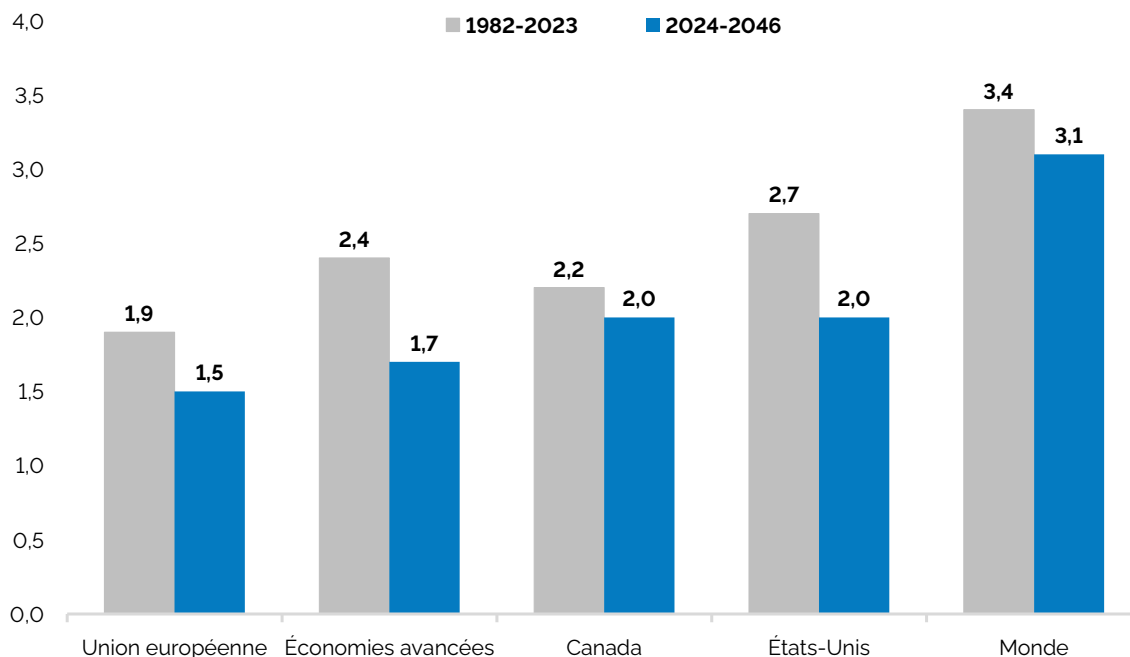
Après le fort regain d'activité connu à la suite de la pandémie, la croissance économique mondiale devrait ralentir. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les tensions géopolitiques persistantes et la demande excédentaire ont contribué à une inflation record, ce qui a incité de nombreuses banques centrales à relever leurs taux d'intérêt directeurs. L'impact du resserrement des conditions de crédit et de la politique monétaire restrictive devrait peser sur la demande mondiale à court terme.

Dans l'ensemble, le PIB réel mondial devrait progresser à un rythme annuel moyen de 3,1 % à long terme, en baisse par rapport à sa moyenne historique de 3,4 %. À long terme, la croissance de la population active devrait ralentir dans de nombreuses régions en raison du vieillissement de la population, ce qui entraînera une décélération de la croissance économique mondiale.

Graphique 2.3

Projections de croissance économique mondiale

Croissance annuelle moyenne du PIB réel
(en pourcentage)



Sources : Fonds monétaire international (avril 2024), Statistique Canada, U.S. Bureau of Economic Analysis et ministère des Finances de l'Ontario.

États-Unis

La croissance économique des États-Unis est un facteur essentiel des exportations et de l'économie globale de l'Ontario. Les États-Unis représentent le plus important partenaire commercial de la province, avec près de 82 % des exportations de marchandises en 2023. Les projections à long terme supposent que l'économie américaine croîtra à un rythme annuel moyen de 2,0 %, ce qui est inférieur à sa moyenne historique de 2,7 %.

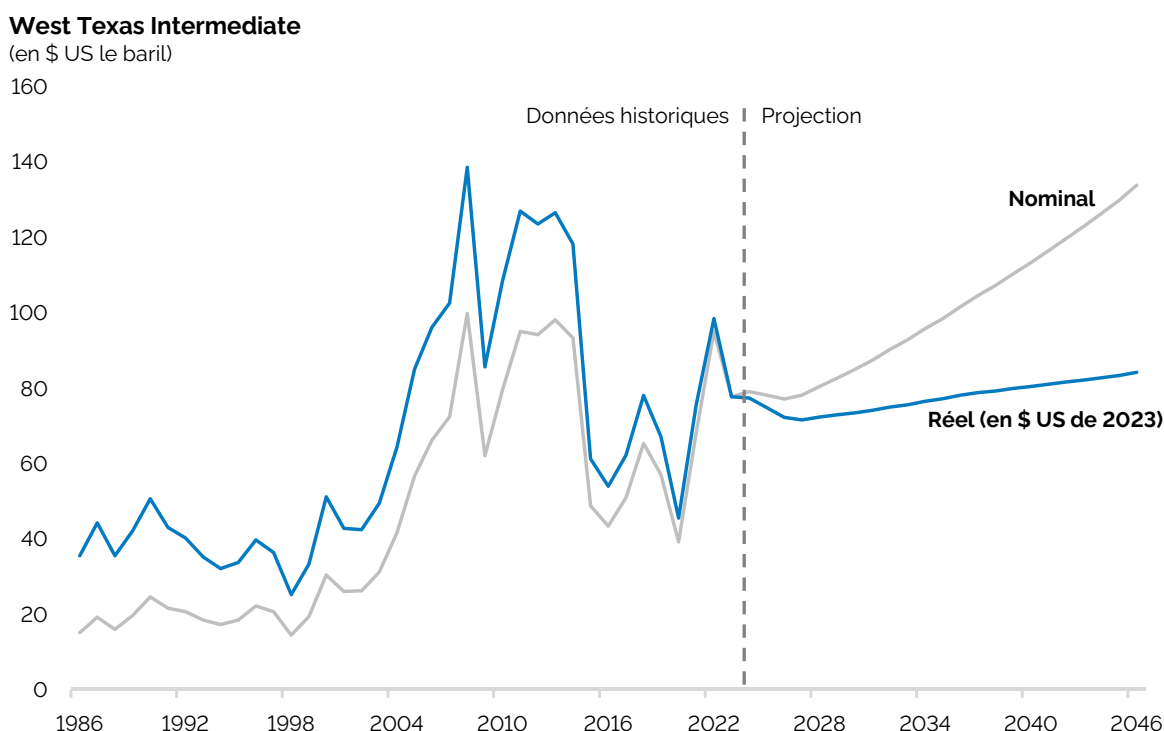
Selon le Congressional Budget Office (CBO) des États-Unis, le ralentissement de la croissance démographique et le vieillissement de la population active pèseront sur la main-d'œuvre et la croissance du PIB réel potentiel à long terme. Toutefois, l'augmentation du niveau d'éducation et de l'espérance de vie de la population en âge de travailler devrait compenser partiellement ce ralentissement.

Prix des produits de base

Les marchés mondiaux des produits de base ont connu une grande volatilité ces dernières années. Après avoir fortement baissé pendant la pandémie de COVID-19, les prix mondiaux du pétrole brut ont rebondi, en raison notamment de l'augmentation de la demande, du resserrement des conditions de l'offre et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'Ontario étant importateur net de produits de base, la hausse des prix du pétrole augmente les coûts pour les entreprises et les consommateurs et affaiblit généralement les termes de l'échange de l'Ontario.

À long terme, les prix du pétrole devraient augmenter en raison notamment d'une demande mondiale soutenue, tout particulièrement dans les marchés émergents comme la Chine et l'Inde. Cette projection suppose que les prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) atteindront 134 \$ US le baril d'ici 2046. En chiffres absolus, les prix devraient augmenter légèrement, pour se rapprocher des 84 \$ US le baril à la fin de la période de projection. Cette projection est soumise à une grande incertitude en raison des événements géopolitiques actuels et inattendus et de la transition vers des technologies énergétiques plus propres, qui pourraient avoir un impact significatif sur les marchés pétroliers à l'avenir.

Graphique 2.4
Perspectives à long terme des prix du pétrole brut



Sources : U.S. Energy Information Administration, U.S. Bureau of Economic Analysis et ministère des Finances de l'Ontario.

Taux d'intérêt

Les perturbations de l'approvisionnement mondial résultant de la pandémie de COVID-19, les tensions géopolitiques persistantes et la demande excédentaire ont entraîné une forte inflation, tant au pays qu'à l'étranger. En réaction, la Banque du Canada, à l'instar de nombreuses autres banques centrales, a relevé ses taux d'intérêt directeurs afin de rétablir la stabilité des prix. La Banque du Canada a relevé son taux directeur, qui est passé de 0,25 % en mars 2022 à 5,0 % en juillet 2023.

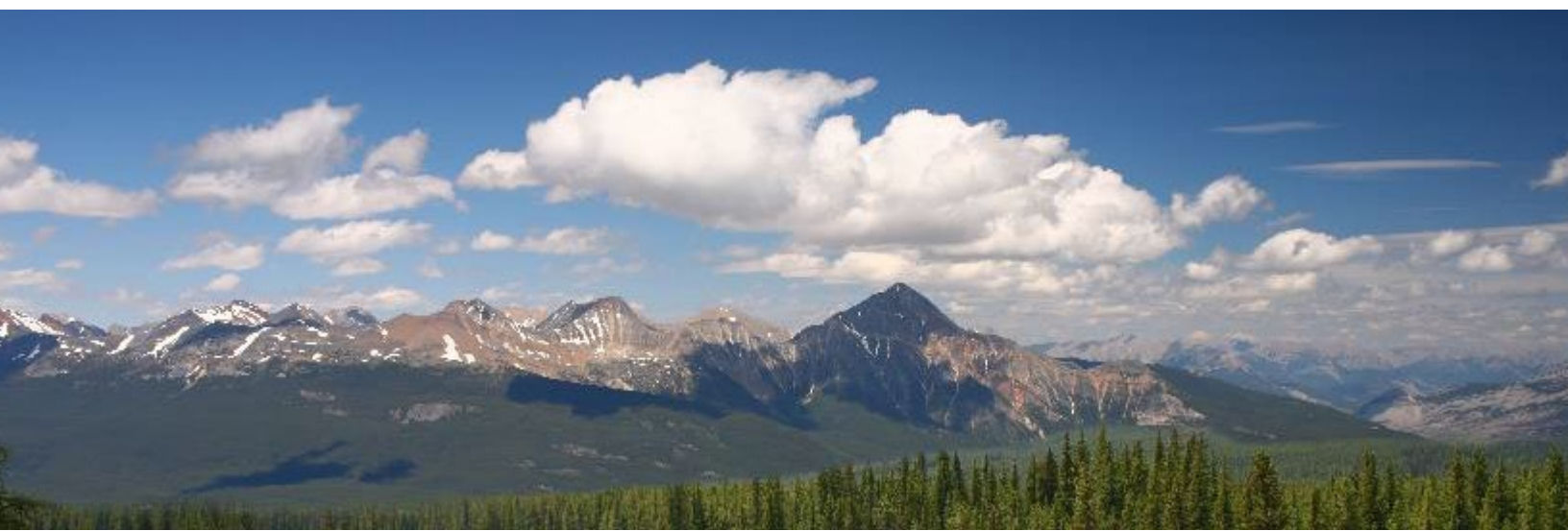
Compte tenu de la baisse de l'inflation, le taux directeur devrait tomber à des niveaux compatibles avec le taux d'intérêt neutre, c'est-à-dire le taux nécessaire pour maintenir l'activité économique à son potentiel à long terme et l'inflation à son niveau cible. La Banque estime que le taux neutre se situe entre 2,25 et 3,25 %. Cette projection repose sur l'hypothèse que le taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement canadien s'établira à 2,8 % en moyenne. Les taux à plus long terme, comme le taux des obligations à dix ans du gouvernement canadien, devraient s'établir en moyenne à 3,5 % au cours de la période de projection.

Dollar canadien

Le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain est particulièrement important pour l'Ontario, car les États-Unis sont de loin le principal partenaire commercial de la province. Le dollar canadien devrait augmenter quelque peu au cours de la période de projection à long terme, conformément à la hausse constante des prix des produits de base. Le Canada étant un exportateur net de pétrole, une hausse progressive des prix du pétrole devrait stimuler la croissance économique, en particulier dans les provinces productrices de pétrole, et entraîner une appréciation progressive du dollar au fil du temps.

Reste du Canada

Le reste du Canada devrait rester une destination importante pour les exportations de l'Ontario. La croissance économique dans le reste du pays devrait être en moyenne de 2,0 % par année à long terme, soutenue par une légère hausse des prix des produits de base et une croissance économique stable aux États-Unis.



Production économique potentielle de l'Ontario

La production économique potentielle désigne la vitesse à laquelle l'économie peut croître à long terme sans hausser le taux d'inflation. Deux éléments clés de la croissance potentielle à long terme sont l'offre de main-d'œuvre et l'efficacité avec laquelle les travailleurs utilisent le capital pour produire, soit la productivité.

Main-d'œuvre

La croissance de la main-d'œuvre repose sur l'accroissement de la population en âge de travailler et du taux d'activité, soit le pourcentage de la population en âge de travailler qui occupe un emploi ou en cherche un. L'augmentation du nombre de personnes en âge de travailler en Ontario est fondée sur les projections démographiques présentées au chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*.

Malgré l'incidence du fort accroissement démographique stimulé par l'immigration, la croissance de la main-d'œuvre de l'Ontario devrait ralentir au cours de la période de projection. Ce ralentissement est attribuable au taux d'activité de la province, qui devrait passer de sa moyenne historique de 66,9 % à 63,1 % au cours de la période de projection. Les tendances démographiques suivantes devraient avoir un impact sur les marchés du travail à long terme.

Main-d'œuvre vieillissante

La participation au marché du travail des travailleurs plus âgés (55 ans et plus) a progressivement augmenté au cours des dernières décennies. En particulier, les taux d'activité de la cohorte des personnes de 55 à 64 ans, qui approchent de l'âge de la retraite, se sont améliorés considérablement depuis la fin des années 1990. L'accroissement de la participation au marché du travail est dû à plusieurs facteurs, notamment la hausse des niveaux d'éducation, l'amélioration de l'état de santé et l'augmentation des possibilités d'emploi. En outre, la suppression de l'âge de la retraite obligatoire a également contribué à la progression des taux d'activité des 65 ans et plus.

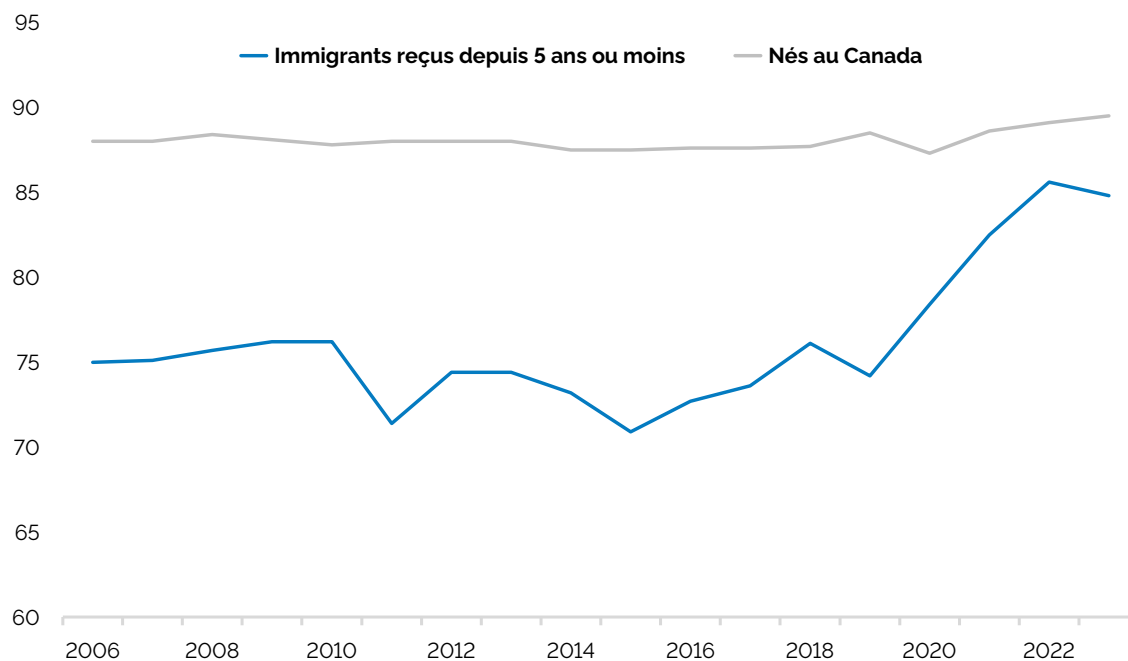
Le vieillissement de la population de l'Ontario devrait peser sur l'offre de main-d'œuvre au cours de la période de projection. Les travailleurs plus âgés atteignant l'âge de la retraite ont des taux d'activité plus faibles que les autres cohortes de personnes en âge de travailler, ce qui devrait exercer une pression à la baisse sur le taux d'activité global.

Immigration

L'immigration est le principal moteur de la croissance de la population active de l'Ontario, puisqu'elle représente plus de la moitié de l'augmentation enregistrée entre 2006 et 2023. Au cours de cette période, l'écart de participation à la population active entre les nouveaux immigrants et les non-immigrants s'est progressivement réduit, en partie grâce aux politiques qui ont permis d'attirer des travailleurs qualifiés et instruits dans la province. À long terme, l'immigration continuera de stimuler la croissance de la population ontarienne en âge de travailler et contribuera à compenser partiellement l'effet du vieillissement de la population sur la main-d'œuvre, plaçant ainsi l'Ontario dans une position démographique plus avantageuse que celle de nombreuses autres économies avancées.

Graphique 2.5
Forte activité sur le marché du travail parmi les immigrants récents

Taux d'activité, 25 à 54 ans
 (en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

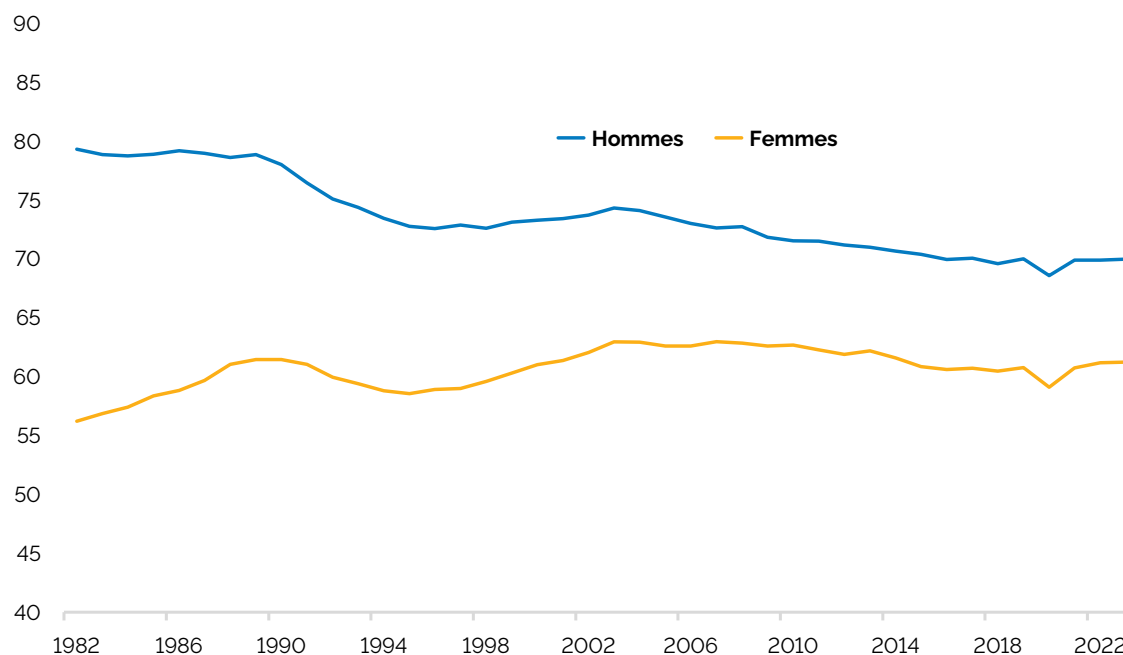
Taux d'activité

Au cours des dernières décennies, la participation des femmes à la population active a augmenté de manière significative, ce qui a permis de réduire l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes, qui est passé de 23,1 points de pourcentage en 1982 à 8,8 points de pourcentage en 2023. L'augmentation de la participation au marché du travail est attribuable à plusieurs facteurs, notamment le niveau d'éducation plus élevé des travailleuses. La part de la main-d'œuvre que représente le groupe principal des femmes en âge de travailler et titulaires d'un diplôme universitaire est passée de 18 % en 1990 à 51 % en 2023. Les taux d'activité des hommes ont toujours été relativement stables, affichant une légère baisse à long terme pour le groupe principal des hommes en âge de travailler.

Au cours de la période de projection, les taux d'activité des hommes et des femmes devraient diminuer quelque peu, à mesure que les travailleurs plus âgés prendront leur retraite.

Graphique 2.6
Taux d'activité des hommes et des femmes sur le marché du travail

Taux d'activité, 15 ans et plus
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Résidents non permanents au sein de la population active de l'Ontario

Comme le souligne le chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*, le nombre de résidents non permanents en Ontario a augmenté de plus de 400 000 au cours des deux dernières années, pour atteindre environ un million. La majorité des résidents non permanents qui vivent actuellement dans la province ont un permis de travail ou sont autorisés à travailler en vertu d'un permis d'études ou en tant que demandeurs d'asile. Par conséquent, ces personnes constituent probablement l'un des segments de la population active de l'Ontario qui connaît la croissance la plus rapide. Les résidents non permanents constituent intrinsèquement un groupe transitoire, mais ils représentent aujourd'hui une proportion importante de la main-d'œuvre dans de nombreuses industries de la province, notamment dans l'agriculture, le commerce de détail et l'accueil. Au cours de la période de prévision, le nombre de résidents non permanents devrait continuer d'augmenter, mais à un rythme beaucoup plus lent que ce qui a été enregistré récemment.

Productivité

La croissance de la productivité du travail, définie selon le PIB réel par heure travaillée, est un élément de mesure clé de la prospérité économique et des niveaux de vie. Comme la main-d'œuvre de l'Ontario devrait augmenter plus lentement à long terme, les gains de productivité deviendront un moteur de plus en plus important de la production économique potentielle. La croissance de la productivité du travail dépend en grande partie des investissements des entreprises dans le capital-actions, des compétences de la main-d'œuvre et des progrès technologiques.

Au cours des deux dernières décennies, la productivité du travail en Ontario a connu des périodes de variation cyclique. Après une période de croissance plus rapide entre 1998 et 2002, la productivité a progressé à un rythme beaucoup plus lent de 2003 à 2011, en partie à cause de la hausse des prix mondiaux des produits de base, de l'appréciation du dollar canadien et de l'impact de la crise financière mondiale de 2008-2009. Après cette période, la productivité de l'Ontario s'est améliorée, augmentant à un rythme annuel moyen de 1,0 % entre 2012 et 2019.



Chapitre 2

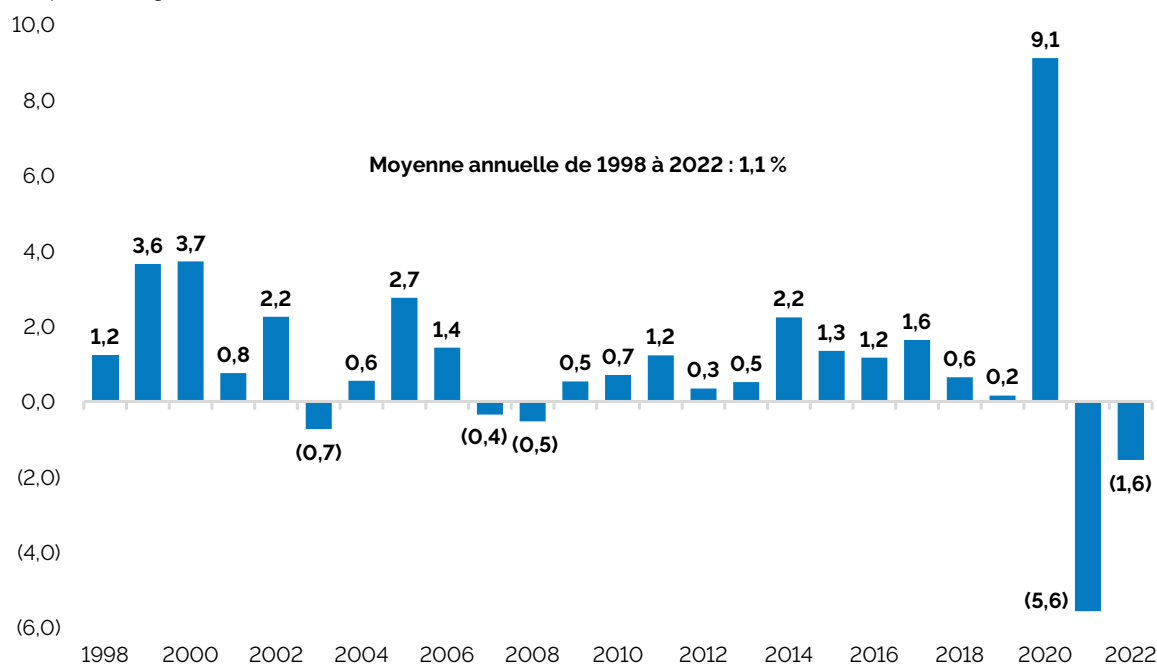
La pandémie de COVID-19 a eu une incidence sans précédent sur la croissance de la productivité. Au début de la pandémie, le nombre d'heures travaillées a diminué plus rapidement que la production, ce qui a entraîné une hausse significative de la productivité en 2020. Le nombre d'heures travaillées ayant par la suite augmenté plus vite que la production, la productivité a fortement chuté en 2021 et en 2022. La productivité devrait croître à un rythme modéré à moyen terme, avant de retourner à sa moyenne historique de 1,1 % par année pendant la période de projection à long terme.

Graphique 2.7

Croissance de la productivité du travail en Ontario

Croissance de la productivité du travail

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

À long terme, des facteurs structurels tels que le vieillissement de la population et le niveau d'instruction pourraient avoir une incidence sur la croissance de la productivité. Compte tenu de l'incertitude inhérente aux projections de productivité, les répercussions de taux de croissance de la productivité plus faibles et plus élevés sur l'économie de l'Ontario sont examinées plus loin dans le chapitre au moyen de différents scénarios.

Croissance économique à long terme de l'Ontario

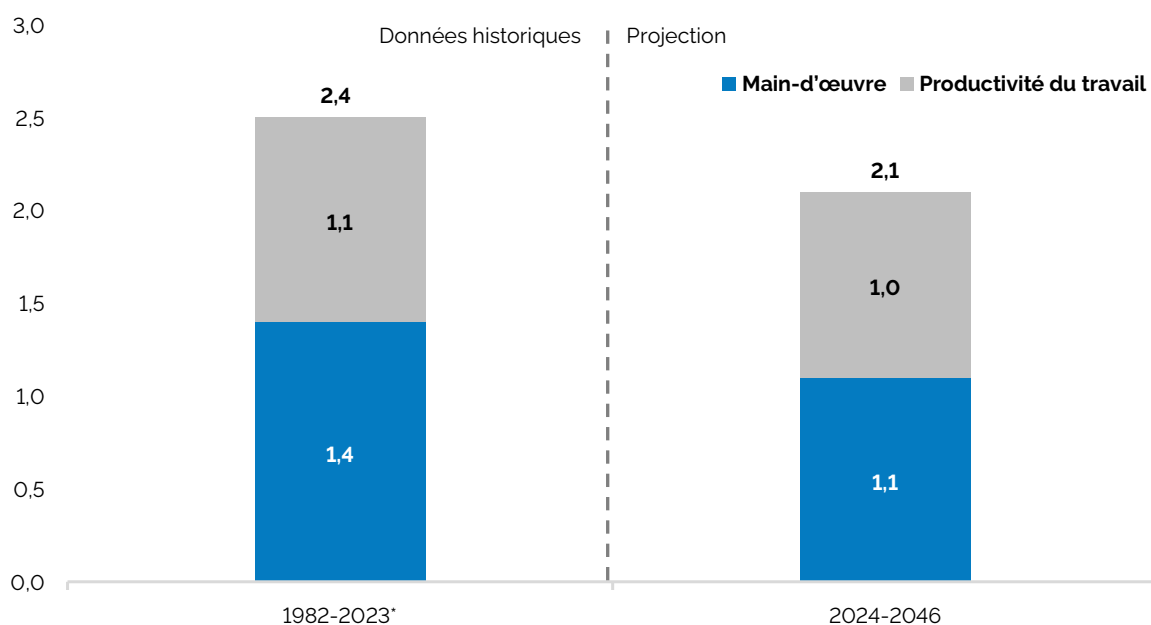
Selon les projections, la croissance annuelle moyenne du PIB réel potentiel devrait être de 2,1 % pour l'Ontario, ce qui est inférieur à celle de 2,4 % enregistrée entre 1982 et 2023, ce qui est surtout attribuable au ralentissement à long terme de la croissance de la main-d'œuvre. On prévoit que d'ici 2046, le PIB réel de l'Ontario se chiffrera à près de 1,5 billion de dollars.

Graphique 2.8

Composantes de la croissance économique à long terme de l'Ontario

Croissance annuelle moyenne du PIB réel

(en pourcentage)



*La moyenne historique de la croissance de la productivité du travail porte sur la période de 1998 à 2022.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

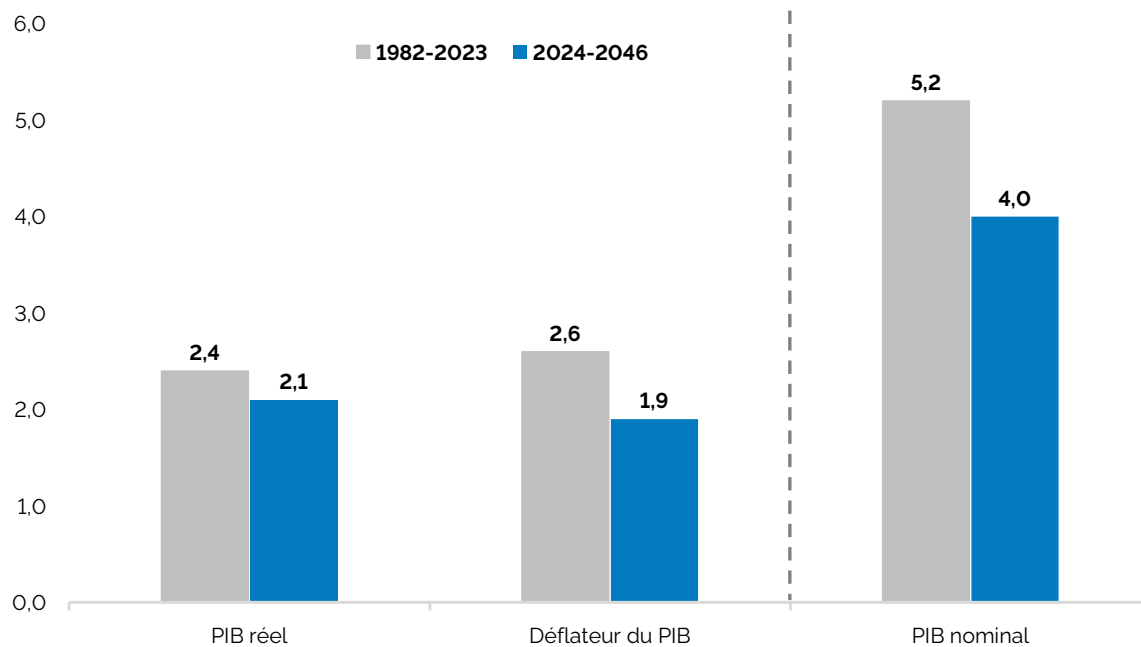
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Chapitre 2

Le PIB nominal devrait croître à un rythme plus lent à long terme en raison du ralentissement de la hausse des prix dans l'ensemble de l'économie. L'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario devrait être ramenée à 2,0 % en 2025 et rester à ce pourcentage au cours de la période de projection à long terme. Le déflateur du PIB, quant à lui, devrait afficher une croissance moyenne de 1,9 % par année. On s'attend à ce que le PIB nominal progresse à un taux annuel moyen de 4,0 % au cours de la période de projection, soit à un rythme plus lent que la moyenne historique de 5,2 % par année. D'ici 2046, le PIB nominal de la province devrait se chiffrer à près de 2,7 billions de dollars.

Graphique 2.9 Croissance plus lente du PIB nominal prévue

Croissance annuelle moyenne
(en pourcentage)



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Comparaison avec le *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de 2020*

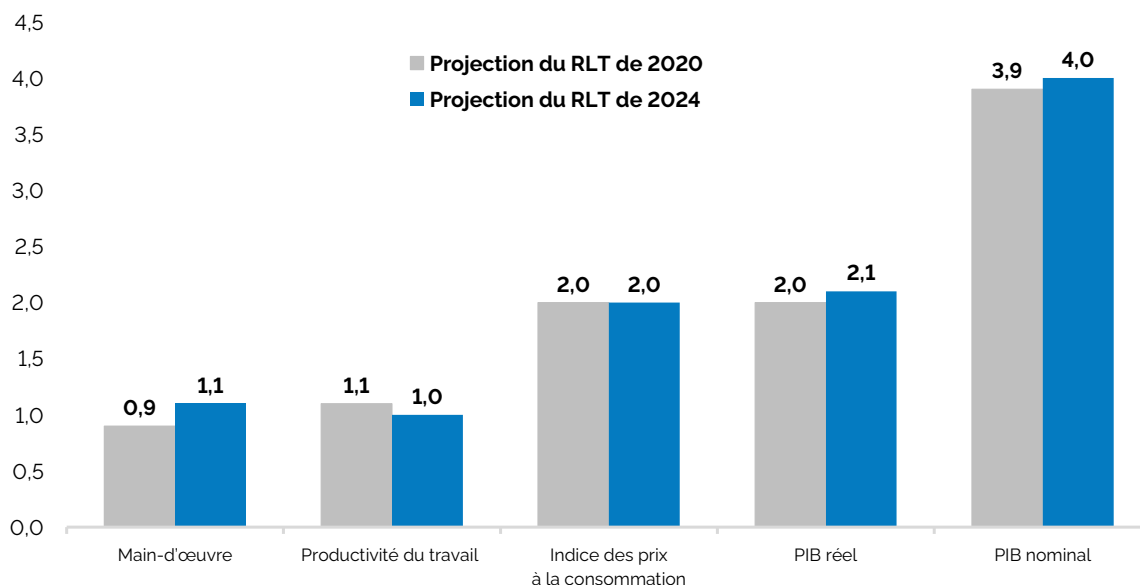
Comparativement au *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de 2020*, la croissance annuelle moyenne du PIB nominal à long terme devrait être légèrement plus élevée et s'établir à 4,0 %. Cette croissance plus forte du PIB nominal s'accompagne d'une croissance plus vigoureuse du PIB réel (2,1 %), principalement attribuable à un accroissement plus soutenu de la main-d'œuvre dû à une plus forte immigration. Cette croissance est partiellement contrebalancée par une augmentation un peu plus faible de la productivité, découlant d'une croissance inférieure à la moyenne au cours des premières années de la projection. Les perspectives d'inflation à long terme, qui sont toujours fondées sur l'objectif de 2 % de la Banque du Canada, demeurent inchangées.

Graphique 2.10

Comparaison avec le *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de 2020*

Croissance annuelle moyenne

(en pourcentage)



Nota : Le *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de 2020* n'incluait pas de projection à moyen terme en raison de l'incertitude entraînée par la pandémie de COVID-19.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

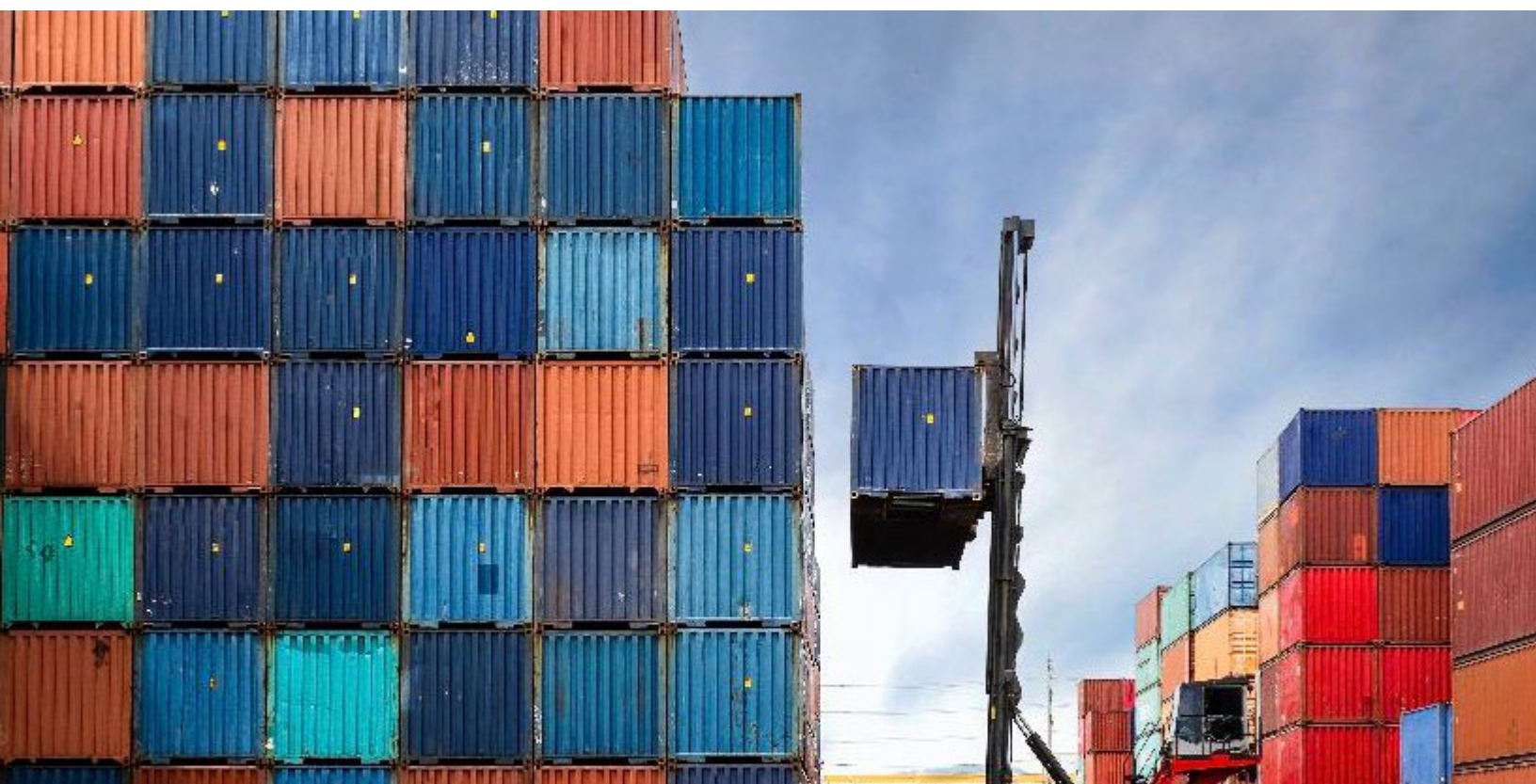
Chapitre 2

Risques pour les perspectives

L'Ontario, qui est une économie ouverte de petite envergure, est soumis au risque important que constituent la tendance récente vers la montée du protectionnisme commercial, comme les différends commerciaux non résolus entre la Chine et les États-Unis, ainsi que les conflits géopolitiques en cours et émergents. Ces éventuelles barrières commerciales posent également des défis, tout comme les perspectives de ralentissement de la croissance mondiale.

Les avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle ont le potentiel d'entraîner l'automatisation de certains aspects du travail réalisés actuellement par des êtres humains. On s'attendait d'abord à ce que cette technologie touche principalement les professions plus routinières et moins complexes sur le plan cognitif, mais les progrès récents laissent entrevoir la possibilité d'un impact beaucoup plus vaste sur le marché du travail. Si cette nouvelle technologie peut engendrer des avantages économiques considérables, elle peut aussi présenter des défis pour certains secteurs. Voir le chapitre 5, *Mise à profit des forces sectorielles pour soutenir la croissance*, pour plus de détails sur les nouvelles technologies et leur impact éventuel pour l'Ontario.

Le fait que la migration internationale est le principal moteur de la croissance de la main-d'œuvre provinciale pose des risques liés à l'évolution des politiques d'immigration. Les récentes hausses des objectifs nationaux en matière d'immigration et l'augmentation du nombre de résidents non permanents qui s'est produite au cours des dernières années ont découlé de politiques précises qui pourraient subir d'autres changements à long terme.



Autres scénarios

La voie vers la croissance économique à long terme en Ontario est fondée sur des tendances et des hypothèses soumises à de l'incertitude et à des risques. La section ci-après décrit l'incidence que pourraient avoir les risques et les tendances clés sur l'économie, ainsi que l'influence que des variations des principaux facteurs pourraient avoir sur la croissance à long terme de la province.

Augmentation de la population active

Comme il en est question au chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*, la croissance démographique pourrait suivre diverses trajectoires en Ontario. Pour la projection à long terme, un scénario de plus forte augmentation de la population active entraînerait une croissance annuelle moyenne du PIB réel de 2,7 %, le PIB réel se chiffrant en 2046 à environ 1,7 billion de dollars comparativement à 1,5 billion de dollars prévu dans le scénario de référence. En revanche, dans un scénario de plus faible augmentation de la population active, la croissance du PIB réel serait en moyenne de 1,6 % par année, le PIB réel se chiffrant en 2046 à environ 1,3 billion de dollars au lieu de 1,5 billion de dollars comme le prévoit le scénario de référence.

Tableau 2.3

Autres scénarios concernant la population active

(Moyenne annuelle)

	Projection à long terme		
	Plus faible augmentation de la population active	Scénario de référence	Plus forte augmentation de la population active
Croissance du PIB réel	1,6	2,1	2,7
Croissance démographique	0,9	1,4	2,0
Augmentation de la population active	0,6	1,1	1,7

Source : ministère des Finances de l'Ontario.



Chapitre 2

Augmentation de la productivité

L'augmentation de la productivité à long terme de la province est un autre facteur qui pourrait varier. L'Ontario a connu des périodes où la hausse de la productivité du travail a beaucoup fluctué. Pour la projection à long terme, un scénario de forte productivité entraînerait une croissance annuelle moyenne du PIB réel de 2,4 %, le PIB réel s'établissant en 2046 à environ 1,6 billion de dollars, comparativement au 1,5 billion de dollars du scénario de référence. En revanche, dans un scénario de faible productivité, avec une croissance annuelle moyenne de 1,8 %, du PIB réel le PIB réel en 2046 serait d'environ 1,4 billion de dollars, par rapport au 1,5 billion de dollars du scénario de référence.

Tableau 2.4

Autres scénarios concernant la productivité du travail

(Moyenne annuelle)

	Projection à long terme		
	Faible productivité	Scénario de référence	Productivité élevée
Croissance du PIB réel	1,8	2,1	2,4
Augmentation de la population active	1,1	1,1	1,1
Augmentation de la productivité du travail	0,7	1,0	1,3

Source : ministère des Finances de l'Ontario.



Autres perspectives concernant la croissance à long terme

La projection de la croissance à long terme du PIB réel présentée dans le présent chapitre est en grande partie conforme aux opinions exprimées par d'autres prévisionnistes, notamment Le Conference Board du Canada et l'Université de Toronto. La projection à long terme du ministère des Finances de l'Ontario se situe dans la fourchette de ces estimations.

Tableau 2.5

Comparaison avec d'autres projections concernant le PIB réel à long terme de l'Ontario

(Variation en pourcentage, moyenne annuelle)

	PIB réel
Le Conference Board du Canada	2,1
Ministère des Finances de l'Ontario	2,1
Université de Toronto	2,0

Sources : Policy and Economic Analysis Program, Long-Term Forecast de l'Université de Toronto (2024), Provincial Outlook Long-Term Economic Forecast: Ontario du Conference Board du Canada (2024) et ministère des Finances de l'Ontario.

Chapitre 2

Chapitre 3

Tendances et projections financières



Chapitre 3

Tendances et projections financières

Introduction

Le présent chapitre décrit les incidences éventuelles des tendances démographiques et économiques sur le secteur public et la politique budgétaire de l'Ontario. Les projections démographiques et économiques présentées dans les chapitres précédents pourraient avoir trois conséquences importantes pour l'avenir :

1. hausse de la demande de certains services publics attribuable à des facteurs démographiques et économiques;
2. décélération de la croissance des revenus due au ralentissement de la croissance économique par rapport aux taux de croissance historiques;
3. nécessité de prendre des mesures continues pour assurer la viabilité des finances de la province.



Chapitre 3

Tendances passées concernant les services et les finances du gouvernement de l'Ontario

L'évolution des revenus et des dépenses fournit un contexte et a des conséquences sur les tendances futures des finances publiques de la province. La présente section porte sur les tendances passées de ce qui suit :

- demande de services publics;
- revenus du gouvernement;
- soldes budgétaires du gouvernement;
- dette publique;
- coûts du financement de la dette.

Demande de services publics

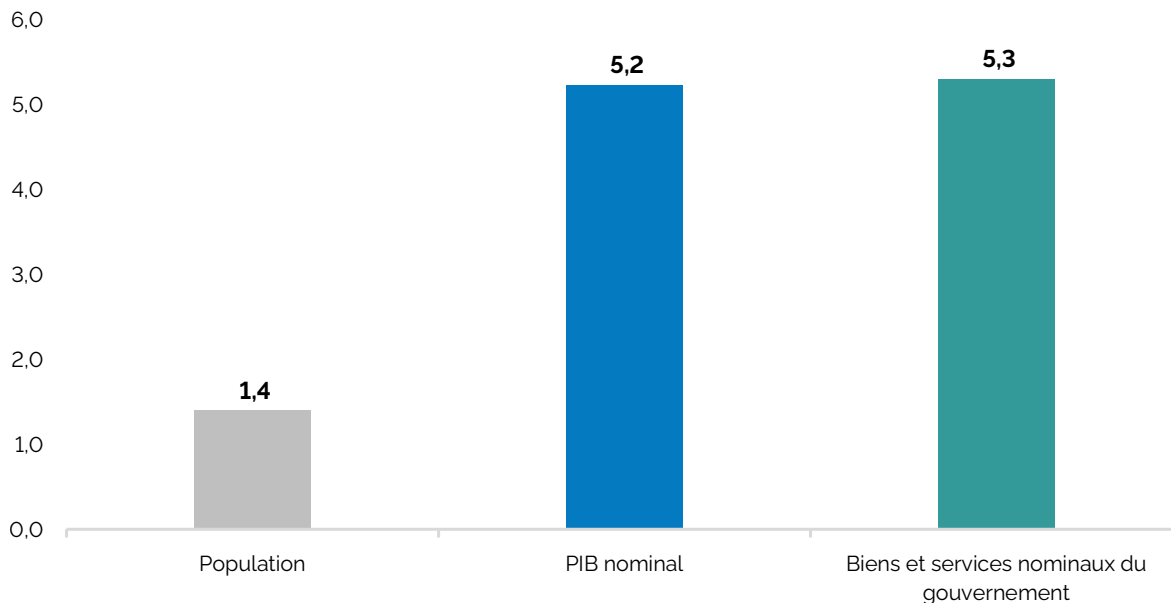
La démographie, y compris la croissance de la population, ainsi que la composition par âge et par sexe de la population, est un facteur important qui influe sur la demande de services publics. Les taux d'utilisation et les coûts de prestation des programmes en place, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux programmes ont également une incidence sur la demande.



Les dépenses publiques engagées pour les biens et les services fournis par toutes les administrations publiques de la province ont augmenté à un taux annuel moyen de 5,3 % au cours des quatre dernières décennies. Durant cette période, le taux d'augmentation des dépenses publiques a été nettement supérieur au taux de croissance démographique et légèrement plus élevé que le taux de croissance de l'ensemble de l'économie ontarienne, mesuré à l'aide du produit intérieur brut (PIB) nominal. Les facteurs à l'origine de l'augmentation des dépenses publiques sont les suivants : le vieillissement de la population, l'accroissement de la demande de services publics et la hausse des coûts de prestation des services.

Graphique 3.1
Tendances passées quant aux dépenses du gouvernement de l'Ontario, de 1982 à 2023

Croissance annuelle moyenne
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Chapitre 3

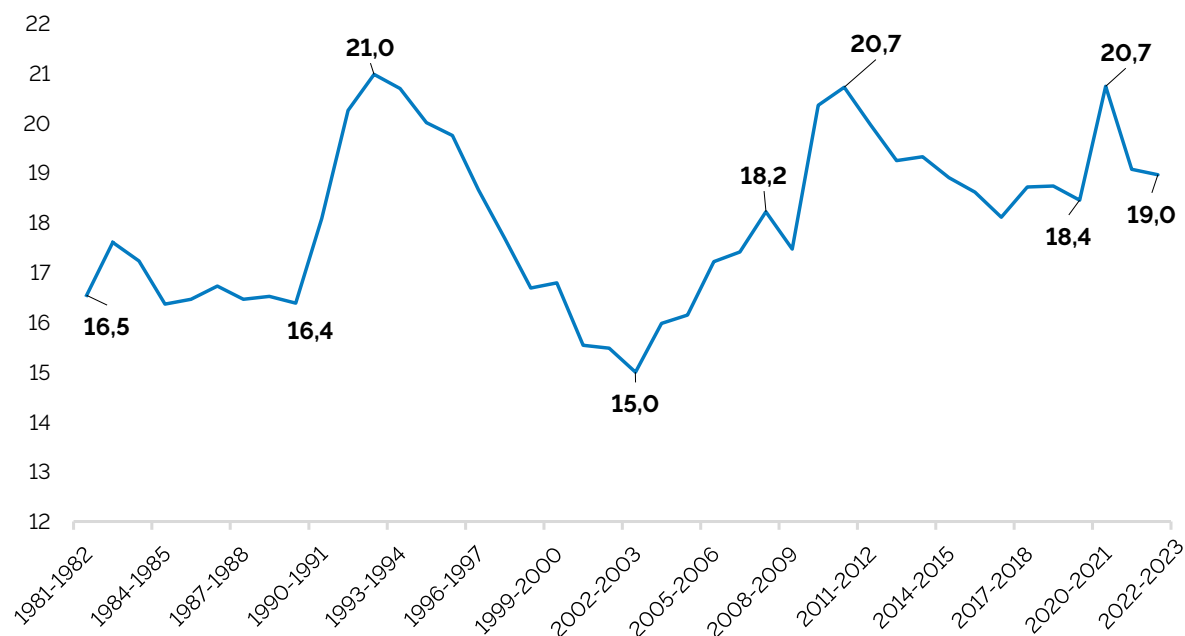
Les dépenses totales du gouvernement de l'Ontario, y compris les dépenses de programmes et l'intérêt sur la dette, ont augmenté en tant que part de l'économie, passant de 16,5 % du PIB nominal en 1981-1982 à un pourcentage prévu de 19,0 % en 2022-2023. Cette part est passée de 16,4 % en 1989-1990 à 21,0 % en 1992-1993, hausse attribuable à une récession économique et à des taux d'intérêt élevés. Elle a ensuite baissé jusqu'à 15,0 % en 2002-2003 avant de remonter au cours de la décennie suivante, atteignant un sommet de 20,7 % en 2010-2011, à la suite de la crise financière et de la récession mondiales. Le ratio des dépenses totales au PIB est ensuite resté relativement stable, s'établissant en moyenne à 19,1 % entre 2011-2012 et 2022-2023. La part est passée de 18,4 % en 2019-2020 à 20,7 % en 2020-2021 pendant la pandémie de COVID-19, puis elle a diminué. En 2023-2024, le ratio des dépenses totales au PIB devrait s'établir à 19,0 % du PIB, ce qui est légèrement supérieur à la part pré-pandémique de 18,4 % enregistrée en 2019-2020.

Graphique 3.2

Charges totales du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2022-2023

Part du PIB

(en pourcentage)

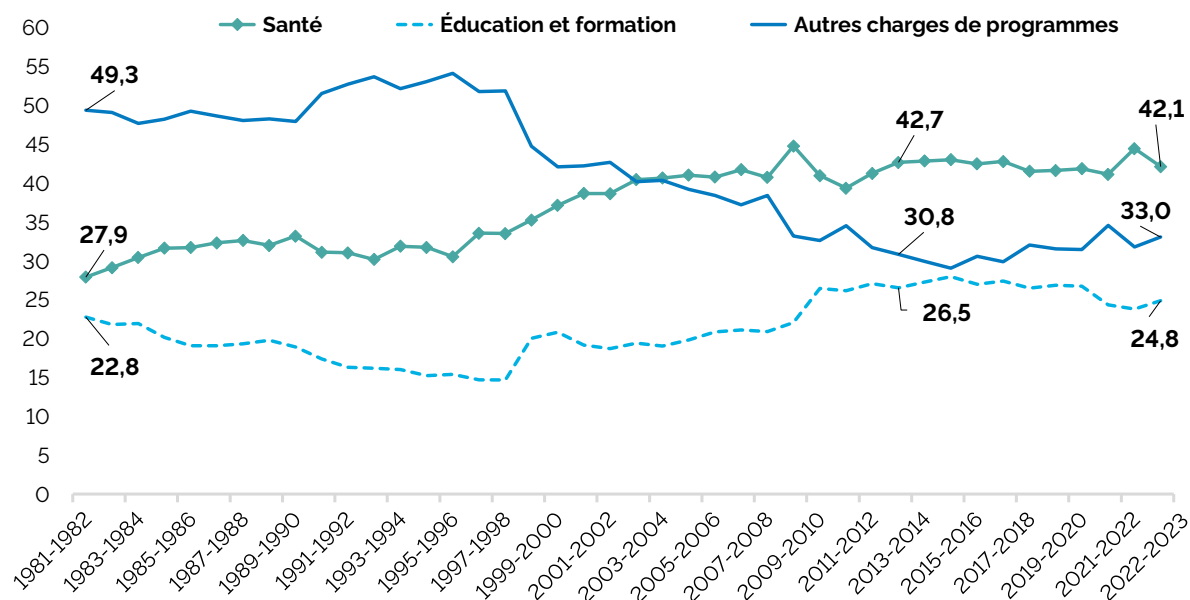


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

En 2022-2023, le secteur de la santé représentait la part la plus importante des dépenses de programmes totales de l'Ontario (42,1 %), suivi de celui de l'éducation et de la formation (24,8 %). Entre 1981-1982 et 2012-2013, la part des dépenses en santé par rapport aux dépenses totales de programmes a progressivement augmenté, passant de 27,9 % à 42,7 %, et la part relative à l'éducation et à la formation est passée de 22,8 % à 26,5 %. Au cours de la période de 2012-2013 à 2022-2023, la part des dépenses en santé par rapport aux dépenses totales de programmes a légèrement diminué, passant de 42,7 % à 42,1 %, tandis que la part consacrée à l'éducation et à la formation est passée de 26,5 % à 24,8 %. En revanche, la part des autres dépenses de programmes a augmenté au cours de la dernière décennie, passant de 30,8 % en 2012-2013 à 33,0 % en 2022-2023, après trois décennies de diminution.

Graphique 3.3
Dépenses de programmes du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2022-2023

Part des dépenses de programmes totales du gouvernement
 (en pourcentage)



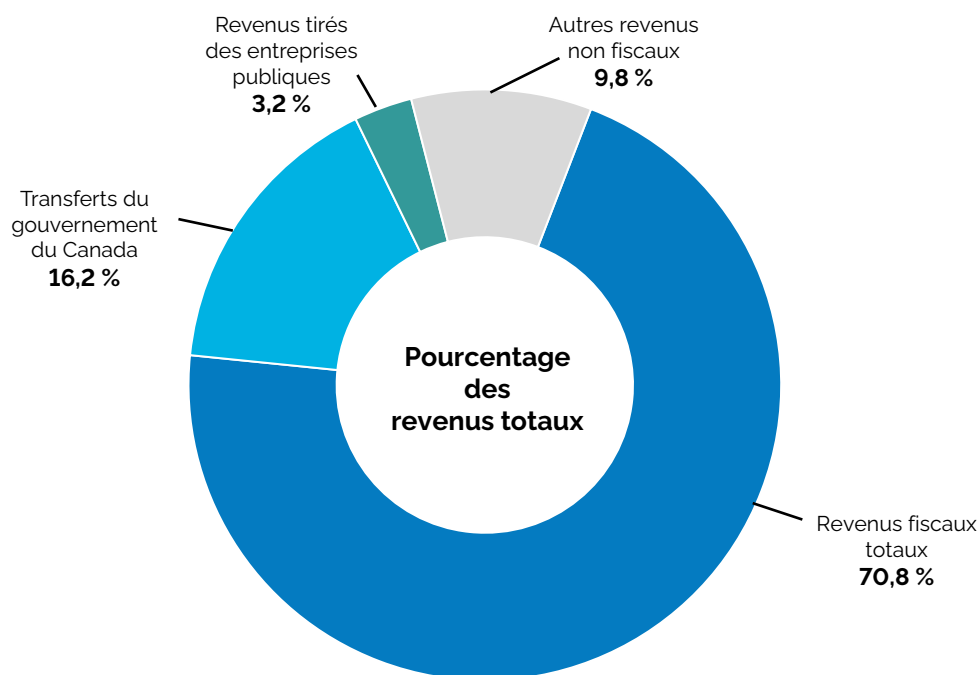
Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Revenus du gouvernement

Les revenus fiscaux représentaient 70,8 % des revenus du gouvernement de l'Ontario en 2022-2023, suivis des transferts fédéraux à l'Ontario (16,2 %), qui comprennent les principaux transferts du gouvernement du Canada, tels que le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), ainsi que le financement de projets d'infrastructure et de programmes relatifs au marché du travail. Les revenus nets tirés des entreprises publiques ont constitué 3,2 % du total des revenus du gouvernement en 2022-2023. Les autres revenus non fiscaux, qui proviennent d'une variété de sources, comme les droits, les permis et les licences, ainsi que les redevances tirées des ressources de la Couronne et les revenus divers, équivalaient à 9,8 % des revenus totaux de la province en 2022-2023.

Graphique 3.4

Revenus du gouvernement de l'Ontario, 2022-2023



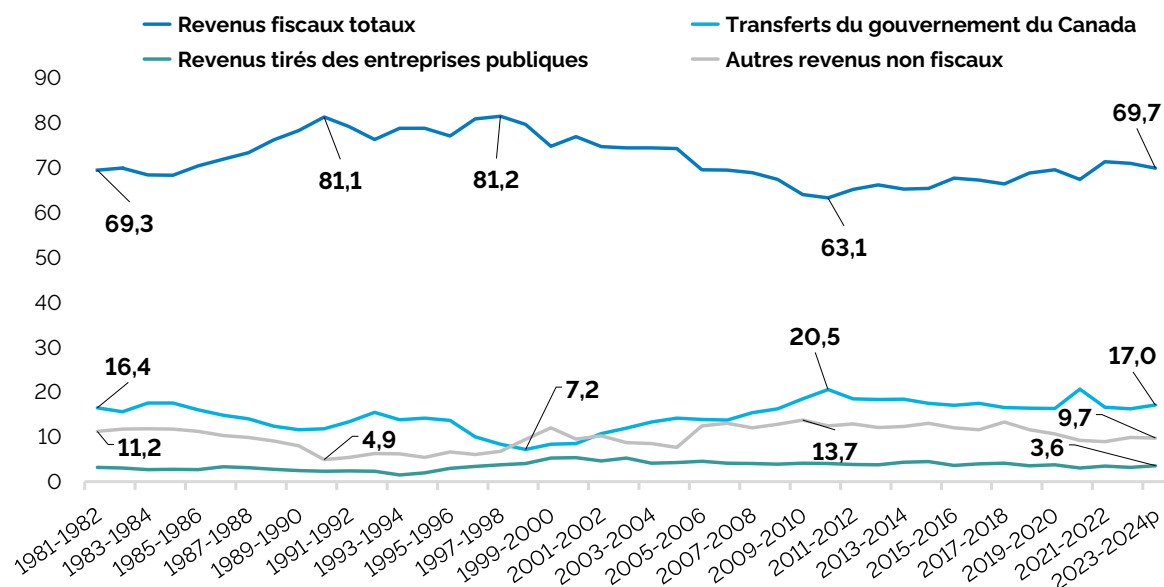
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

La part des revenus totaux du gouvernement attribuable aux revenus fiscaux est passée de 69,3 % en 1981-1982 à 81,1 % en 1990-1991 et est restée pratiquement à ce niveau pendant la plus grande partie des années 1990. Entre 1997-1998 et 2010-2011, cette part a diminué, passant de 81,2 % à 63,1 %. Depuis 2010-2011, la part des revenus fiscaux a augmenté progressivement pour atteindre 70,8 % en 2022-2023.

Ces tendances des revenus fiscaux en proportion des revenus totaux du gouvernement s'accompagnaient généralement de tendances opposées quant aux transferts fédéraux à l'Ontario. Entre 1981-1982 et 1998-1999, les transferts fédéraux à l'Ontario en tant que part des revenus totaux du gouvernement ont diminué, passant de 16,4 % à 7,2 %. Toutefois, l'augmentation de ces transferts pendant la majeure partie des années 2000 a contribué à faire passer à 20,5 % en 2010-2011 la part des revenus totaux que représentent ces transferts. Depuis 2010-2011, les transferts fédéraux à l'Ontario n'ont pas suivi le rythme de croissance du PIB nominal et des revenus totaux de la province, et la part des revenus totaux du gouvernement que représentent ces transferts a baissé à 16,2 % en 2022-2023. La part des revenus totaux du gouvernement que représentent les autres revenus non fiscaux a affiché une baisse, passant de 11,2 % en 1981-1982 à un creux de 4,9 % en 1990-1991. Depuis lors, les autres revenus non fiscaux en tant que part des revenus totaux du gouvernement ont augmenté, atteignant un sommet de 13,7 % en 2009-2010 avant de s'établir à 9,8 % en 2022-2023. Une certaine partie de cette croissance est attribuable aux modifications comptables découlant de la consolidation d'organismes parapublics dans les états financiers de la province.

Graphique 3.5 Revenus du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2023-2024

Part des revenus totaux
(en pourcentage)



p = estimations provisoires du budget de 2024.
 Nota : Les revenus ont été redressés pour tenir compte de reclassifications et de changements dans la présentation de l'information.
 Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Chapitre 3

Les transferts du gouvernement fédéral à l'Ontario en tant que part des revenus provinciaux totaux sont en baisse depuis quelques années, et représentaient 17,0 % des revenus en 2023-2024. Les prévisions concernant ces transferts sont en grande partie fondées sur les ententes et formules de financement fédérales-provinciales existantes. On prévoit que, comparativement à 2023-2024, les transferts fédéraux exprimés en proportion des revenus totaux seront légèrement supérieurs au cours des prochaines années. La tendance à long terme des transferts fédéraux est incertaine, et il y a un risque si les transferts actuels et les ententes futures ne sont pas adaptés pour tenir compte des changements démographiques et de la croissance de la demande de services publics, ainsi que des pressions qui devraient s'exercer sur les dépenses provinciales.

Les revenus nets tirés des entreprises publiques représentaient 3,6 % des revenus du gouvernement de l'Ontario en 2023-2024. Les perspectives des revenus nets tirés des entreprises publiques sont fondées sur les estimations du ministère des Finances quant au revenu net de Hydro One Ltd. (Hydro One), ainsi que sur les prévisions fournies par Ontario Power Generation (OPG), la Société ontarienne du cannabis (SOC), la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO), la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) et Jeux en ligne Ontario (iGO). On prévoit que la part des revenus provinciaux totaux que représentent les revenus nets tirés des entreprises publiques sera en moyenne de 3,5 % au cours des prochaines années. Comme beaucoup d'entreprises publiques sont arrivées à maturité, à long terme, la croissance de leurs revenus nets devrait être fonction de la croissance économique.

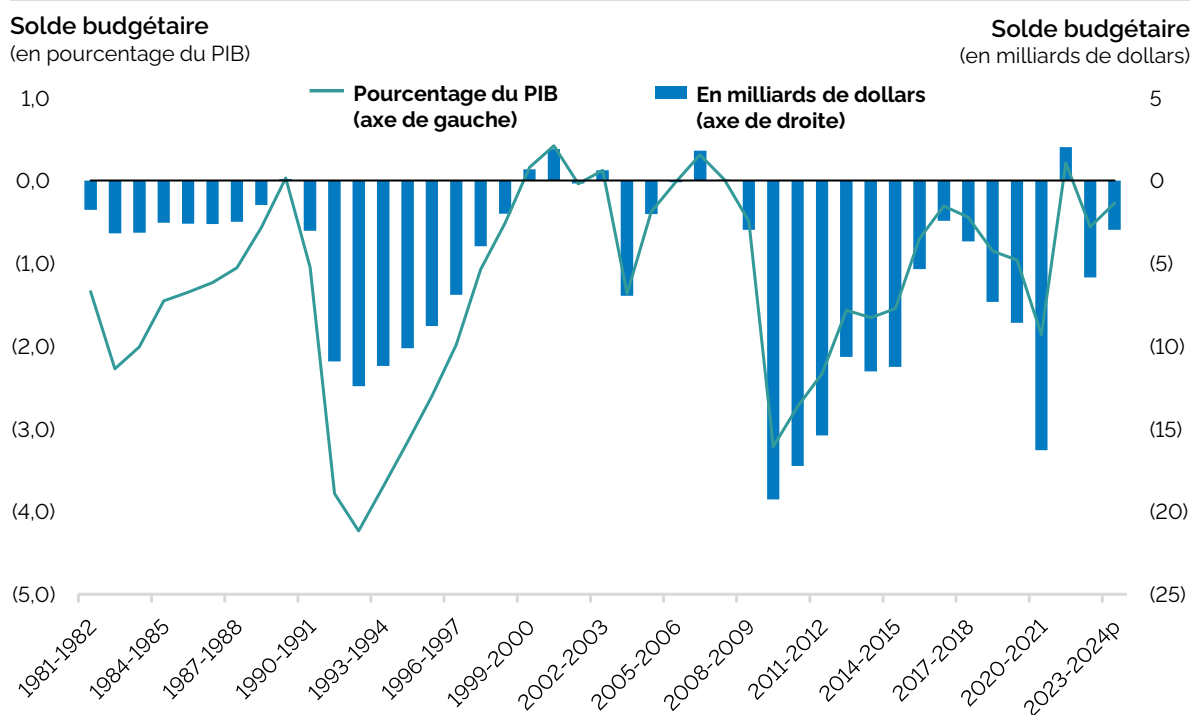
Les autres revenus non fiscaux représentaient 9,7 % des revenus provinciaux totaux en 2023-2024, et on s'attend à ce que cette proportion diminue à court terme. Les perspectives à court terme pour les autres revenus non fiscaux reposent sur les projections faites par les ministères et organismes du gouvernement provincial. On s'attend à ce qu'à court terme, ces revenus diminuent, en raison surtout de la baisse des revenus de tiers provenant des collèges du secteur parapublic, qui découle du plafonnement par le gouvernement fédéral des demandes de permis d'études pour les étudiants étrangers pendant deux ans, à partir de 2024. À long terme, on s'attend à ce que la plupart des revenus non fiscaux augmentent proportionnellement à la croissance démographique totale et à l'inflation.

Soldes budgétaires du gouvernement

Entre 1981-1982 et 2022-2023, la province a enregistré un déficit budgétaire pour 35 des 42 exercices. Il est courant d'afficher d'importants déficits à la suite de ralentissements économiques. Lors de la récession du début des années 1990, le solde budgétaire de l'Ontario s'est détérioré, passant d'un budget équilibré en 1989-1990 à un déficit de 4,2 % du PIB en 1992-1993. Pendant la crise financière mondiale de 2007-2009, ce solde s'est dégradé, passant d'un excédent de 0,3 % du PIB en 2006-2007 à un déficit de 3,2 % du PIB en 2009-2010. Le solde budgétaire est resté déficitaire pendant plus de dix ans après la crise financière.

Le solde budgétaire s'est amélioré beaucoup plus rapidement après la dernière récession en 2020 causée par la pandémie de COVID-19. La forte détérioration du solde budgétaire en 2020-2021, avec un déficit de 1,9 % du PIB, s'est transformée en excédent l'année suivante, avant de retomber à un faible déficit prévu, estimé à 0,3 % du PIB en 2023-2024.

Graphique 3.6
Solde budgétaire du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2023-2024



p = estimations provisoires du budget de 2024.
 Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Dettes publiques

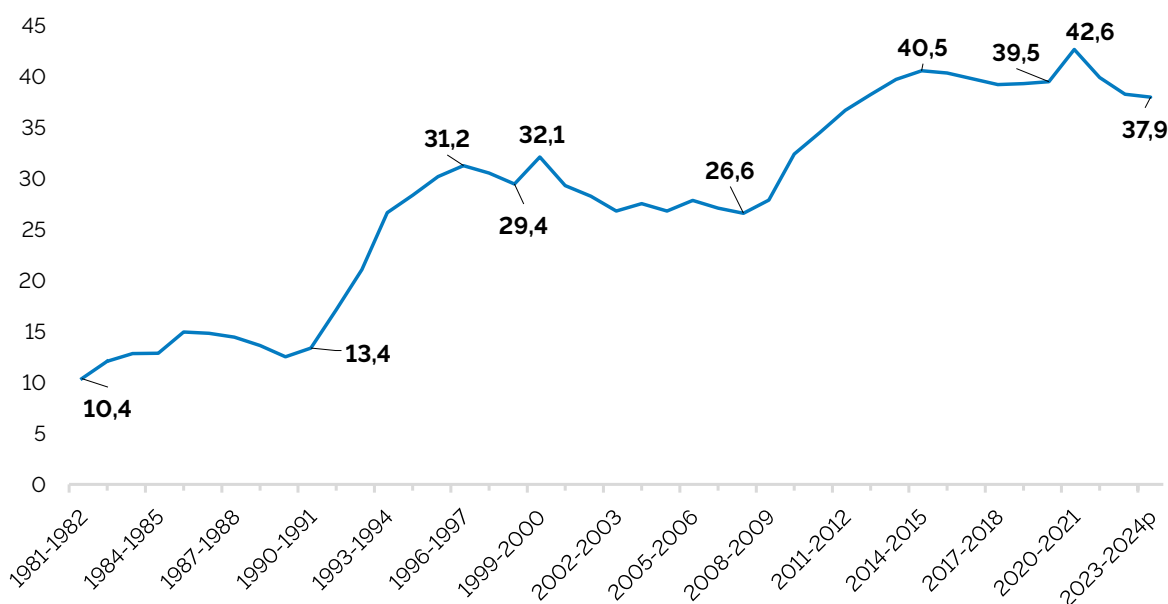
La dette nette de l'Ontario a augmenté de manière significative au cours des quatre dernières décennies. À l'instar de nombreux autres territoires, les niveaux d'endettement de la province se sont accrus au cours des récessions passées, notamment à la suite des récessions du début des années 1980, de 1990-1991, de 2008-2009 et de 2020. Au cours de la même période, la dette nette a augmenté en raison des investissements accrus faits dans l'infrastructure pour répondre aux besoins croissants de la population de l'Ontario.

Le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario, qui indique le lien entre les obligations d'un gouvernement et sa capacité à les honorer, a également affiché une hausse au cours des quatre dernières décennies. Ce ratio a eu tendance à augmenter après les récessions sans retourner par la suite aux niveaux enregistrés auparavant. Il est passé de 10,4 % en 1981-1982 à 13,4 % en 1990-1991. Après la récession du début des années 1990, le ratio est passé à 31,2 % en 1996-1997 avant de retomber à 29,4 % en 1998-1999. Par la suite, il a de nouveau augmenté, atteignant 32,1 % en 1999-2000, avant de baisser progressivement à 26,6 % en 2007-2008. Le ratio a ensuite connu une nouvelle tendance à la hausse, atteignant 40,5 % en 2014-2015, puis s'est stabilisé jusqu'à ce qu'il atteigne 42,6 % en 2020-2021 pendant la pandémie de COVID-19. Contrairement aux récessions précédentes, le ratio de la dette nette au PIB a diminué après la récession de 2020 et est estimé à 37,9 % en 2023-2024.

Graphique 3.7

Dettes nettes du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2023-2024

Part du PIB
(en pourcentage)



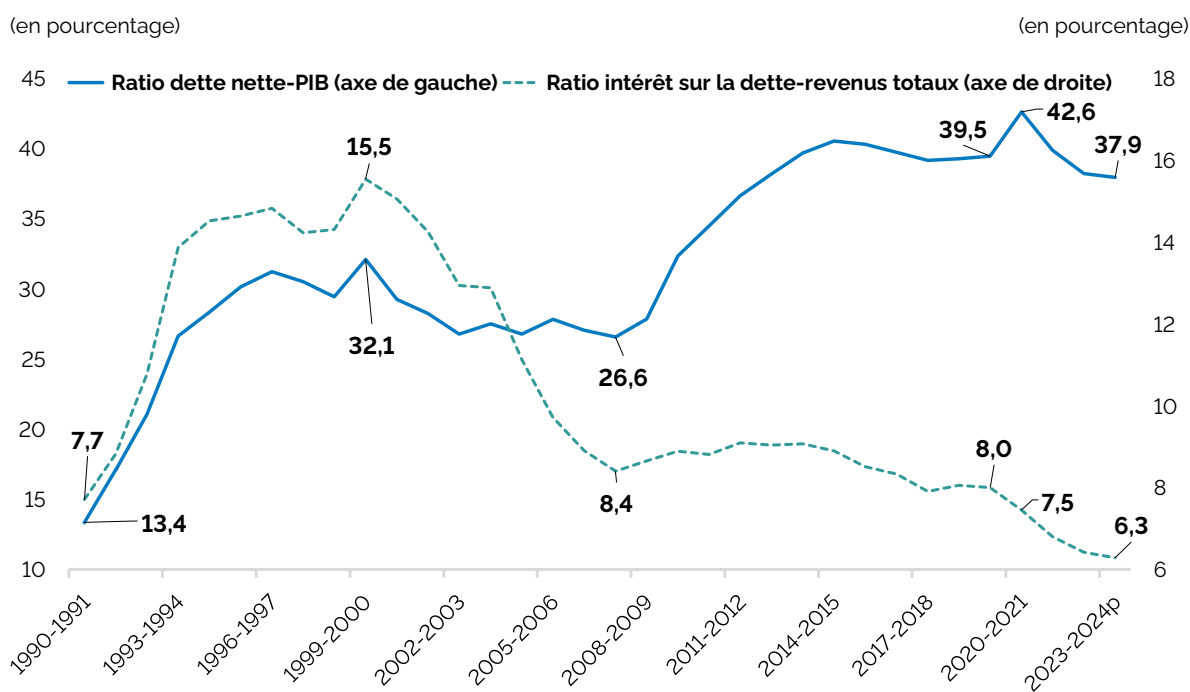
p = estimations provisoires du budget de 2024.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Coûts du financement de la dette

Le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus totaux, qui indique la viabilité financière, a eu tendance à augmenter, passant de 7,7 % en 1990-1991 à 15,5 % en 1999-2000, en raison de la hausse des niveaux d'endettement et des taux d'intérêt relativement élevés. Les baisses ultérieures des taux d'intérêt ont permis de ramener ce ratio à 8,4 % en 2007-2008, bien que le ratio de la dette nette au PIB n'ait connu qu'une faible baisse. Depuis la récession de 2008-2009, les coûts du service de la dette en Ontario ont été soutenus par des taux d'intérêt bas. Malgré l'augmentation de la dette nette en pourcentage du PIB, le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus totaux a poursuivi sa tendance à la baisse et devrait s'établir à 6,3 % en 2023-2024.

Graphique 3.8

Coûts de l'intérêt sur la dette peu élevés par rapport aux revenus soutenus par de faibles taux d'intérêt depuis 2008-2009



p = estimations provisoires du budget de 2024
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Incidences des tendances démographiques et économiques sur les services publics

La section qui suit explique le lien entre les tendances démographiques et économiques prévues et la demande future de services publics, ainsi que l'incidence connexe sur les finances du gouvernement provincial.

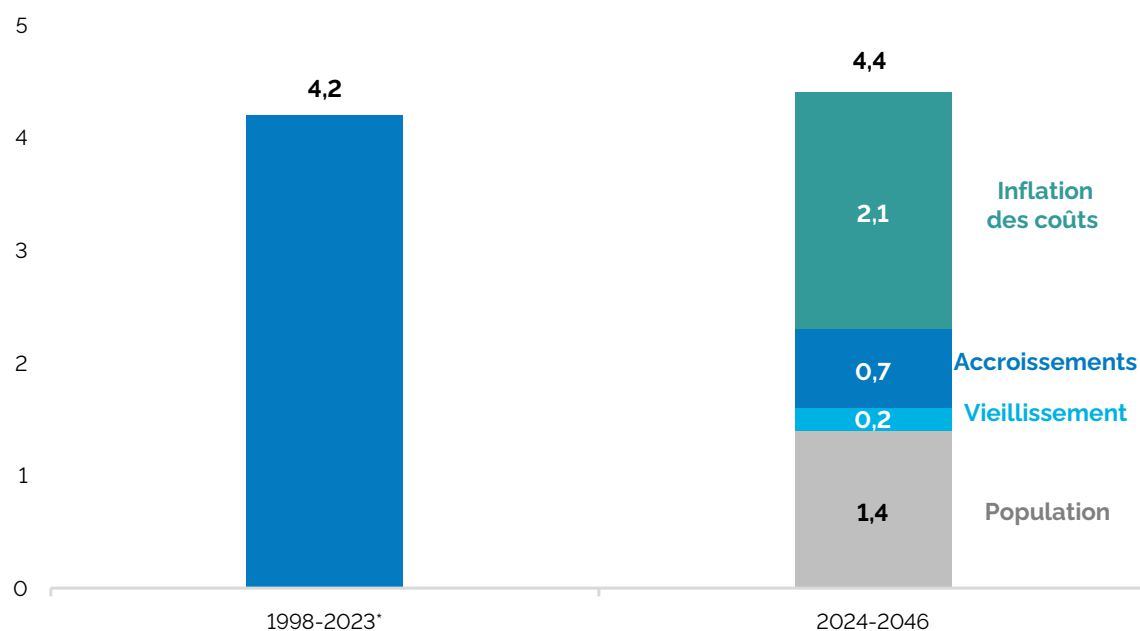
Demande de services publics

La demande de services fournis par le gouvernement de l'Ontario devrait augmenter à un taux annuel de 4,4 % à long terme, ce qui est supérieur au taux de croissance annuel moyen de 4,2 % enregistré entre 1998 et 2023. La projection de la demande totale repose sur quatre éléments principaux : la demande démographique sous-jacente correspondant à la croissance de la population, la demande liée au vieillissement de la population, l'amélioration des programmes fondée sur les tendances passées et l'inflation des coûts.

Graphique 3.9

Hausse prévue de la demande de services publics

Croissance annuelle moyenne
(en pourcentage)



* La demande historique de services publics est déterminée en estimant l'activité des secteurs économiques nécessitant un soutien élevé de la province : soins de santé et aide sociale, maternelle à la 12^e année et éducation postsecondaire et administration publique provinciale.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Population

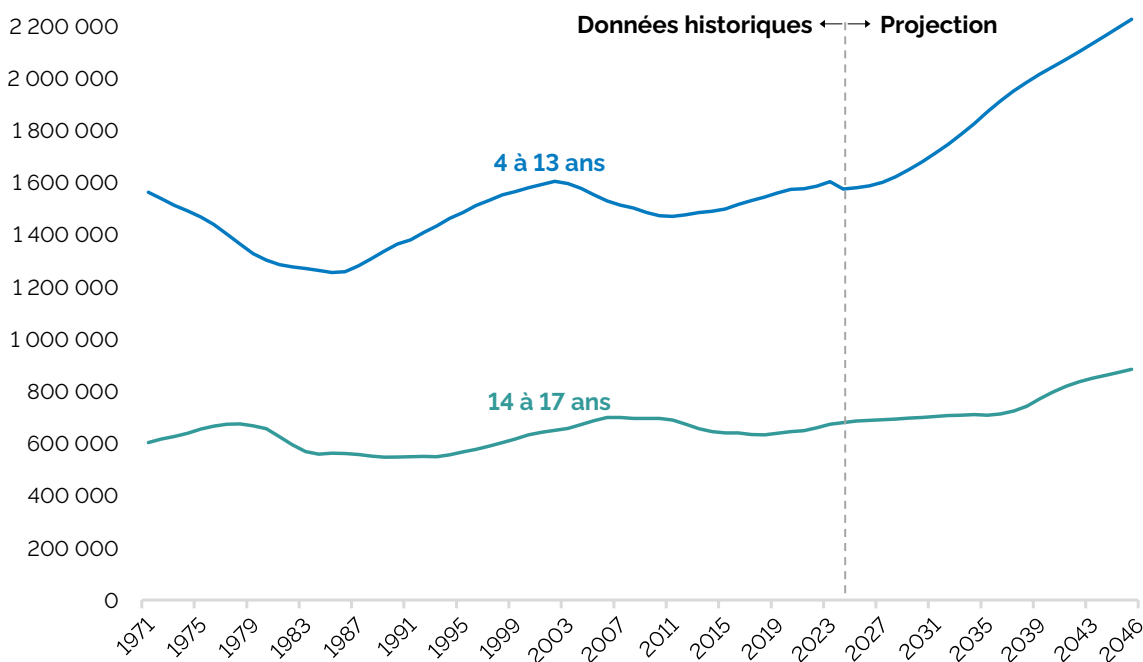
Le chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*, montre que la population de l'Ontario devrait continuer d'augmenter rapidement au cours des 25 prochaines années. On s'attend à ce que la croissance démographique soit attribuable surtout aux immigrants et aux résidents non permanents. Entre 2023 et 2046, il est prévu que la croissance démographique en Ontario s'établisse en moyenne à 1,4 % par année.

La croissance de la population dans certains groupes d'âge influera sur la demande de services publics sectoriels. Par exemple, entre 2023 et 2046, le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école élémentaire devrait augmenter d'environ 1,4 % en moyenne par année. Le nombre d'enfants de 4 à 13 ans devrait augmenter de 38,9 %, et passer de 1,60 million en 2023 à 2,23 millions en 2046. Il s'agit là d'une hausse importante, car, au cours des 20 dernières années, on avait enregistré un accroissement de 0,4 %, ou de 7 000 enfants.

Le nombre de jeunes en âge de fréquenter l'école secondaire (14 à 17 ans) devrait continuer de s'accroître à court terme, pour atteindre 884 000 d'ici 2046, soit 31,1 % de plus que le nombre actuel de 674 000. Étant donné les variations régionales relatives au taux de croissance du nombre d'enfants, les effectifs scolaires seront à la hausse dans certaines régions, mais à la baisse dans d'autres.

Graphique 3.10 Population d'âge scolaire en Ontario

Population de l'Ontario par groupe d'âge scolaire, de 1971 à 2046
(nombre de personnes)



Sources : Statistique Canada pour 1971 à 2023 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Chapitre 3

Vieillesse

On prévoit un vieillissement global de la population de l'Ontario causé par les faibles taux de fécondité, le vieillissement de grosses cohortes de baby-boomers et l'augmentation de l'espérance de vie. Le vieillissement de la population des 65 ans et plus sera également important, avec une plus grande proportion de personnes dans les catégories d'âge avancé. Voir le chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*, section 4.

Les dépenses en santé par personne âgée sont beaucoup plus élevées que pour le reste de la population. En Ontario, les dépenses gouvernementales en santé pour les personnes âgées de 65 ans et plus étaient de 12 433 \$ par personne en 2021, comparativement à une moyenne de 5 227 \$ par personne pour l'ensemble de la population.

Plusieurs facteurs clés ont une incidence sur la demande de services de santé, ainsi que sur leurs coûts. Les principaux facteurs sont la situation démographique (croissance et vieillissement de la population), l'état de santé de la population, les attentes des patients, l'inflation, la technologie et la pratique clinique.

Comme la population devrait augmenter de 6,08 millions de personnes d'ici 2046 et que le nombre de personnes âgées et de personnes atteignant un âge avancé dans le groupe de 65 ans et plus devrait afficher une hausse considérable dans la province, la demande de services et de programmes appropriés devrait aussi augmenter.

Les coûts des services de santé représentent 42,1 % des charges totales de programmes de la province. On constate des tendances similaires dans d'autres territoires, tendances qui persisteront vraisemblablement à l'avenir.

Tableau 3.1

Dépenses de l'Ontario en santé, par groupe d'âge, 2021

Groupe d'âge	Dépenses par personne 2021 (\$)	Pourcentage de la population, 2021 (%)	Pourcentage de la population, 2046 (%)
<1 an	15 368	0,9	1,0
1 - 4 ans	2 410	3,9	4,1
5 - 14 ans	2 207	10,7	10,2
15 - 44 ans	3 129	39,8	41,0
45 - 64 ans	4 719	26,6	23,4
65 - 84 ans	10 430	15,7	15,7
85 ans et plus	26 076	2,3	4,6
Total	5 227	100	100

Sources : Institut canadien d'information sur la santé et ministère des Finances de l'Ontario.

En 2023, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 18,3 % de la population globale de la province, soit environ 2,9 millions de personnes. Comme cela est indiqué dans le chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*, le nombre de personnes âgées vivant en Ontario devrait augmenter de 54 % entre 2023 et 2046. Selon les projections, d’ici 2046, la province comptera 4,4 millions de personnes âgées, soit 20,3 % de sa population.

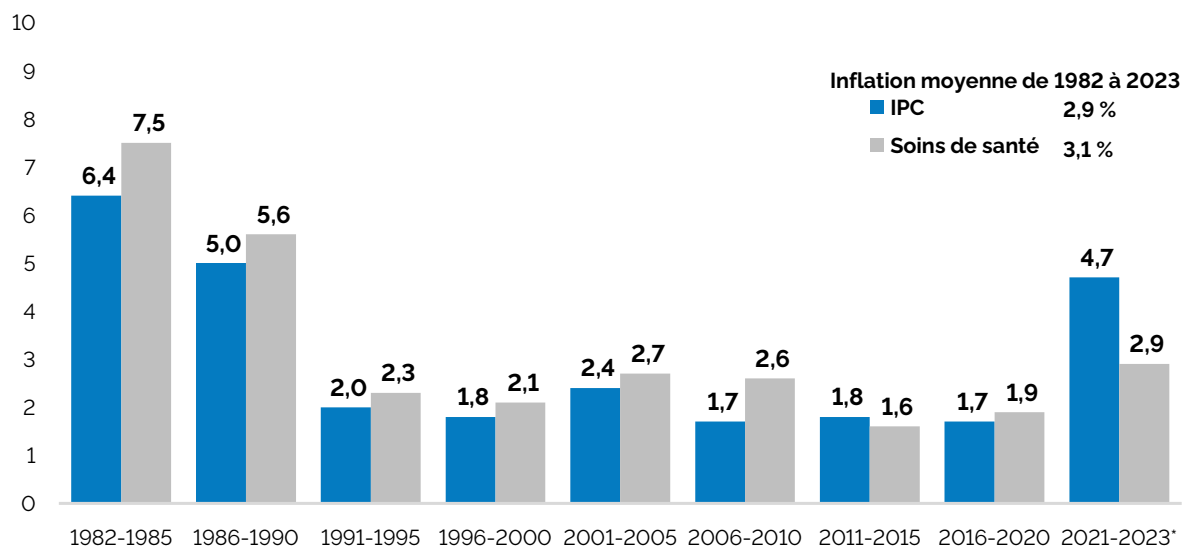
Inflation

L’inflation des coûts se répercute également sur la demande de services publics. Historiquement, l’inflation touchant les biens et les services du gouvernement s’est accrue à un rythme légèrement plus rapide que l’inflation de l’indice des prix à la consommation (IPC). L’inflation relativement plus élevée dans le secteur gouvernemental a été portée en partie par les coûts dans le secteur de la santé, généralement attribuables aux coûts de main-d’œuvre et aux nouvelles technologies.

L’inflation est un important générateur de coûts dans le domaine de la santé. La pression inflationniste est généralement plus grande dans le secteur de la santé que dans le reste de l’économie du fait que les services de santé exigent généralement beaucoup de main-d’œuvre et qu’ils peuvent être touchés par les coûts élevés de la nouvelle technologie médicale et des nouveaux médicaments. Depuis 2011, l’inflation des coûts des services de santé a augmenté à un rythme se rapprochant davantage de celui de l’IPC global, soit à des taux plus faibles que ceux de la période de 1982 à 2010, au cours de laquelle l’inflation des coûts des services de santé dépassait largement l’inflation de l’IPC.

Graphique 3.11 Augmentations du prix des soins de santé en Ontario par rapport à l’inflation de l’IPC

Croissance annuelle moyenne
(en pourcentage)



* Les données de l'Institut canadien d'information sur la santé ont été utilisées pour calculer l'inflation du prix des soins de santé de 2022 et 2023, et constituent des prévisions.

Sources : Statistique Canada et Institut canadien d'information sur la santé.

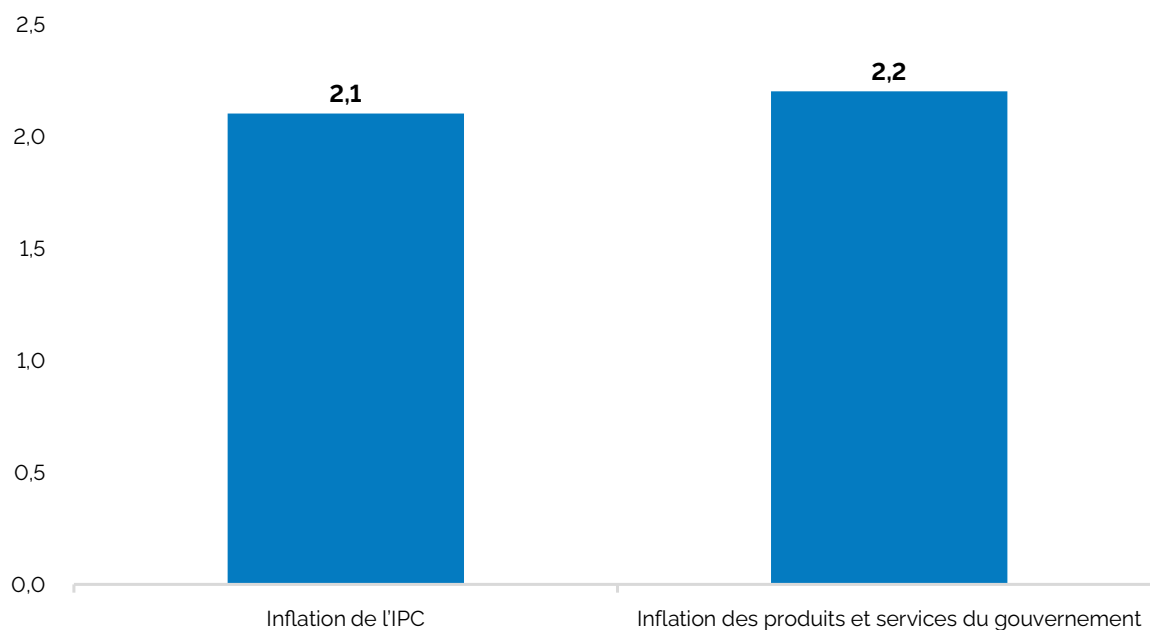
Chapitre 3

Au cours de la période de projection, l'inflation annuelle moyenne du coût des services publics devrait augmenter de 2,1 %, soit à un rythme légèrement plus rapide que l'inflation de l'IPC, qui est de 2,0 %. Cela résulte de la différence historique entre l'inflation de l'IPC, qui était en moyenne de 2,1 % par année entre 1993 et 2023, et l'inflation des biens et services publics en Ontario, qui était en moyenne de 2,2 % durant la même période.

Graphique 3.12

Tendances passées relatives à l'inflation des prix au sein du gouvernement de l'Ontario, de 1993 à 2023

Croissance annuelle moyenne
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

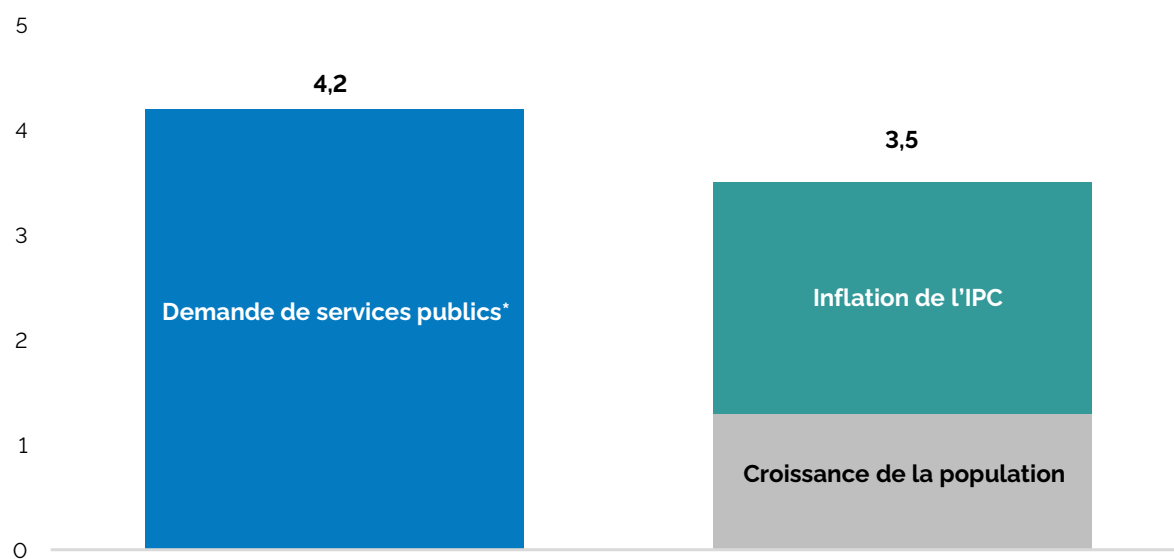
Accroissement des services

Historiquement, la demande de services publics a augmenté plus vite que la croissance globale de la population et de l'inflation. Pendant la période de projection, l'accroissement de la demande de services publics devrait suivre la croissance du PIB réel global par habitant.

Graphique 3.13

Tendances passées relatives à la demande de services publics, de 1998 à 2023

Croissance annuelle moyenne
(en pourcentage)



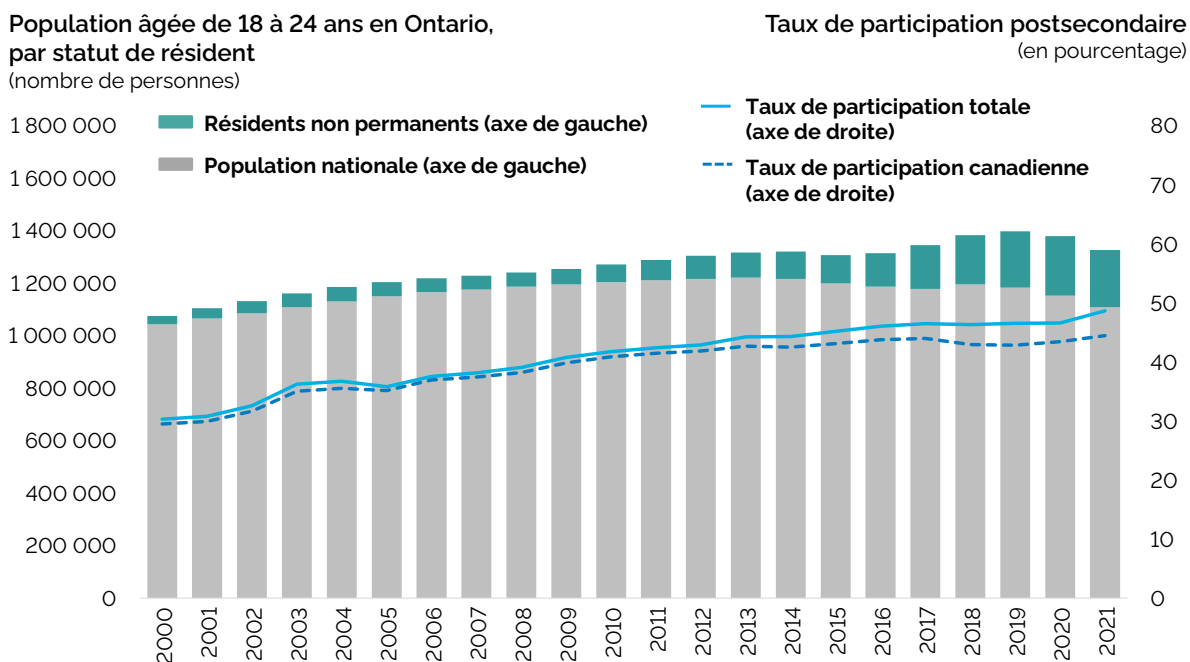
* La demande historique de services publics est estimée en se fondant sur l'activité des secteurs économiques nécessitant un soutien élevé de la province : soins de santé et aide sociale, maternelle à la 12^e année et éducation postsecondaire et administration publique provinciale.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

La demande dans le secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation illustre l'accroissement historique des services. Dans le secteur de l'éducation postsecondaire, les données démographiques jouent un rôle un peu moins important dans la détermination des effectifs que dans le système d'éducation primaire et secondaire, car la participation n'est pas universelle. En Ontario, le taux de participation dans le secteur de l'éducation postsecondaire parmi les personnes de 18 à 24 ans s'est accru, passant de 30 % à 49 % entre 2000 et 2021. Comme cela est indiqué au chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*, on a observé récemment une augmentation substantielle du nombre de résidents non permanents dans la catégorie d'âge des 18 à 24 ans, attribuable à la hausse du nombre d'étudiants étrangers. L'effectif des établissements d'éducation postsecondaire continuera d'être en grande partie influencé par une combinaison de facteurs démographiques et par la demande, ce qui sera fonction de la conjoncture économique et des compétences recherchées sur le marché du travail.

Chapitre 3

Graphique 3.14

Population aux études postsecondaires et participation, de 18 à 24 ans



Nota : La population nationale et le taux de participation incluent les citoyens canadiens et les immigrants admis. Le taux de participation totale comprend à la fois la population nationale (citoyens canadiens et immigrants admis) ainsi que les populations de résidents non permanents en Ontario. Les taux de participation incluent l'effectif dans les collèges et universités recevant un soutien public en Ontario et n'incluent pas les collèges privés d'enseignement professionnel. Sources : Statistique Canada et ministère des Finances.

Les améliorations apportées à la technologie médicale peuvent également entraîner une augmentation des dépenses en santé. Par exemple, une formation et des ressources plus spécialisées sont nécessaires pour que les personnes puissent bénéficier de la nouvelle technologie⁴. Les nouveaux services médicaux élargissent également le champ des diagnostics et des traitements qui n'étaient pas disponibles auparavant. Enfin, les préférences des consommateurs et l'augmentation des revenus peuvent également accroître la demande de services de santé de meilleure qualité, et donc une hausse des coûts⁵.

⁴ New Zealand Treasury, He Tirohanga Mokopuna 2021: The Treasury's combined Statement on the Long-term Fiscal Position and Long-term Insights Briefing, gouvernement de la Nouvelle-Zélande, 2001.

⁵ Australia's Ageing Population: Understanding the fiscal impacts over the next decade, Commonwealth d'Australie, Rapport n° 02/2019.

Si la technologie médicale de pointe et les préférences des consommateurs peuvent faire augmenter les coûts des services de santé, elles peuvent aussi les réduire grâce à une efficacité accrue et à de meilleurs résultats. Les progrès réalisés en médecine peuvent accroître la longévité et améliorer la qualité de vie grâce aux investissements dans la recherche-développement (R-D) visant à trouver de nouveaux traitements médicaux. Ils peuvent entraîner des économies à long terme dans le système de santé. Par exemple, la diffusion des pratiques optimales fondées sur des preuves dans le domaine de la santé peut réduire les traitements et tests inutiles, en plus d'accroître l'efficacité des services dispensés aux patients.

Bien que les hôpitaux soient au cœur du système de santé de l'Ontario, il peut être plus efficient et plus pratique pour les personnes de recevoir des soins par l'intermédiaire de leur médecin de famille ou d'équipes de soins primaires, ou encore à leur domicile grâce à des soins à domicile et communautaires. En outre, les équipes interprofessionnelles de soins primaires améliorent la qualité des soins aux patients, les résultats en matière de santé et l'efficacité de la prestation des services de santé en allégeant la pression exercée sur les services d'urgence et les cliniques sans rendez-vous. En fin de compte, ces facteurs peuvent contribuer à générer des gains d'efficacité qui entraîneront une réduction des coûts et accroîtront la viabilité du système de santé.



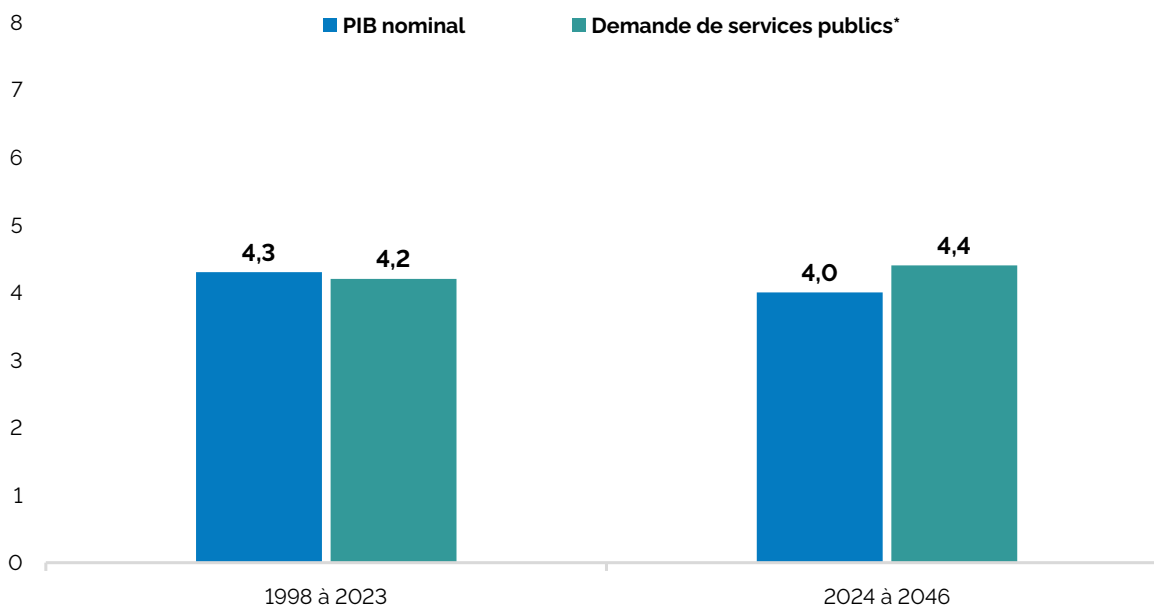
Facteurs financiers futurs

On prévoit qu'à long terme la demande de services publics augmentera plus rapidement que l'économie globale. Comme il en est question précédemment, cela est surtout attribuable à l'accroissement prévu de la demande de services de santé découlant du vieillissement de la population, ce qui exercera des pressions sur les prix des services publics.

Graphique 3.15

Demande de services publics devant dépasser la croissance économique

Croissance annuelle moyenne
(en pourcentage)



* La demande historique de services publics est estimée en se fondant sur l'activité des secteurs économiques nécessitant un soutien élevé de la province : soins de santé et aide sociale, maternelle à la 12^e année et éducation postsecondaire et administration publique provinciale.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

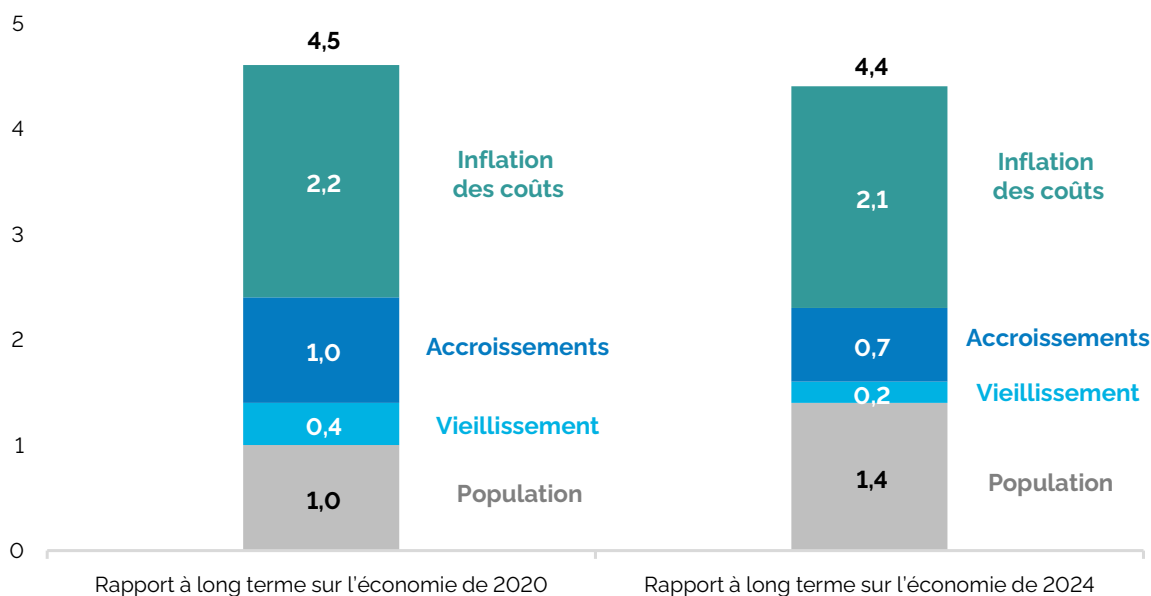
Évolution de la demande prévue de services publics depuis la parution du *Rapport sur les perspectives économiques à long terme* de 2020

Comparativement au *Rapport sur les perspectives économiques à long terme* de 2020 (rapport à long terme), la croissance annuelle moyenne à long terme prévue de la demande de services publics a légèrement diminué, passant à 4,4 %. Le taux d'accroissement des dépenses de services publics et l'augmentation de la demande due au vieillissement de la population ont tous deux diminué. La baisse globale du taux de croissance a été largement contrebalancée par une augmentation de la demande de services publics due à une croissance démographique plus rapide.

Graphique 3.16

Comparaison des projections de la demande de services publics

Croissance annuelle moyenne
(en pourcentage)



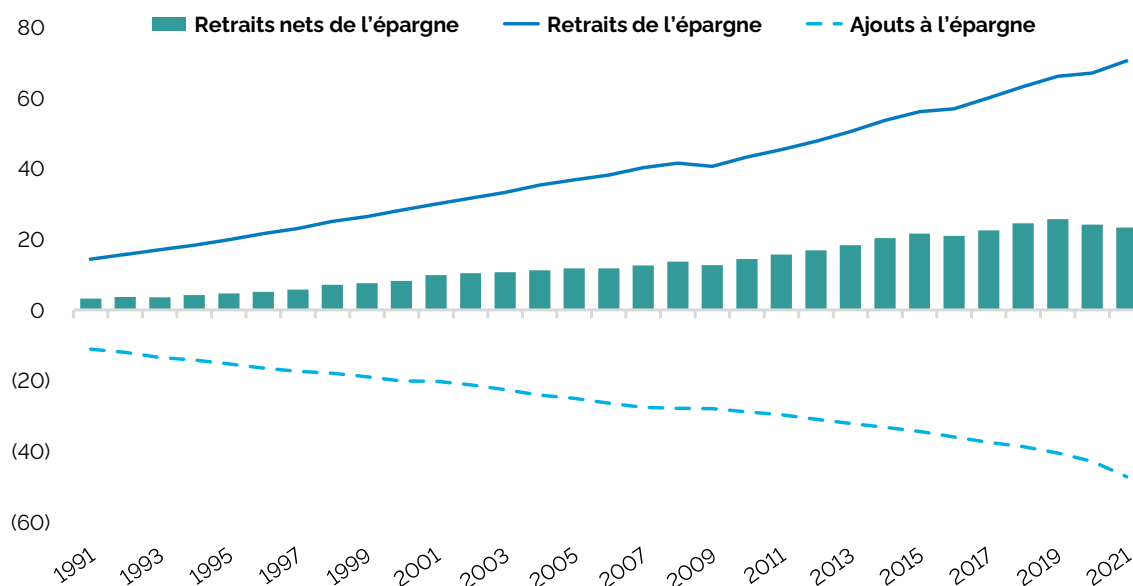
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Le *Rapport sur les perspectives économiques à long terme* de 2020 n'incluait pas de projection à moyen terme en raison de l'incertitude entraînée par la pandémie de COVID-19.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Incidence des tendances démographiques et économiques sur la croissance des revenus

Les revenus fiscaux représentaient 69,7 % des revenus du gouvernement de l'Ontario en 2023-2024, et on s'attend à ce que cette proportion reste proche de 70,0 % à court terme. À longue échéance, la croissance des revenus fiscaux devrait ralentir en raison de l'incidence du vieillissement de la population sur la croissance économique de l'Ontario, des dispositions fiscales visant les aînés et des taux d'imposition généralement plus bas des revenus de retraite. Cependant, le traitement fiscal favorable des cotisations au Régime de pensions du Canada, aux régimes de pension agréés offerts par les employeurs et aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, ainsi que le report de l'impôt des revenus générés par ces régimes se traduisent par des reports fiscaux pour les particuliers chaque année. Comme la population vieillit et qu'un plus grand nombre de personnes âgées commencent à retirer leurs économies de retraite, la province connaît de plus en plus une hausse des revenus liés aux épargnes passées. On s'attend à ce que cette tendance se maintienne et contribue à augmenter l'assiette du revenu imposable.

Graphique 3.17
Certaines épargnes-retraite et revenus connexes, de 1991 à 2021

(en milliards de dollars)



Nota : Les ajouts à l'épargne comprennent les cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC) faites par les employés et les travailleurs autonomes, les déductions fiscales aux termes du régime enregistré d'épargne-retraite (RÉER) ainsi que les déductions pour la portion de l'employé des cotisations à un régime de retraite agréé. Les retraits de ces épargnes sont montrés comme des sommes positives et incluent les revenus déclarés du RPC et du Régime des rentes du Québec, des RÉER et d'autres revenus de retraite.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

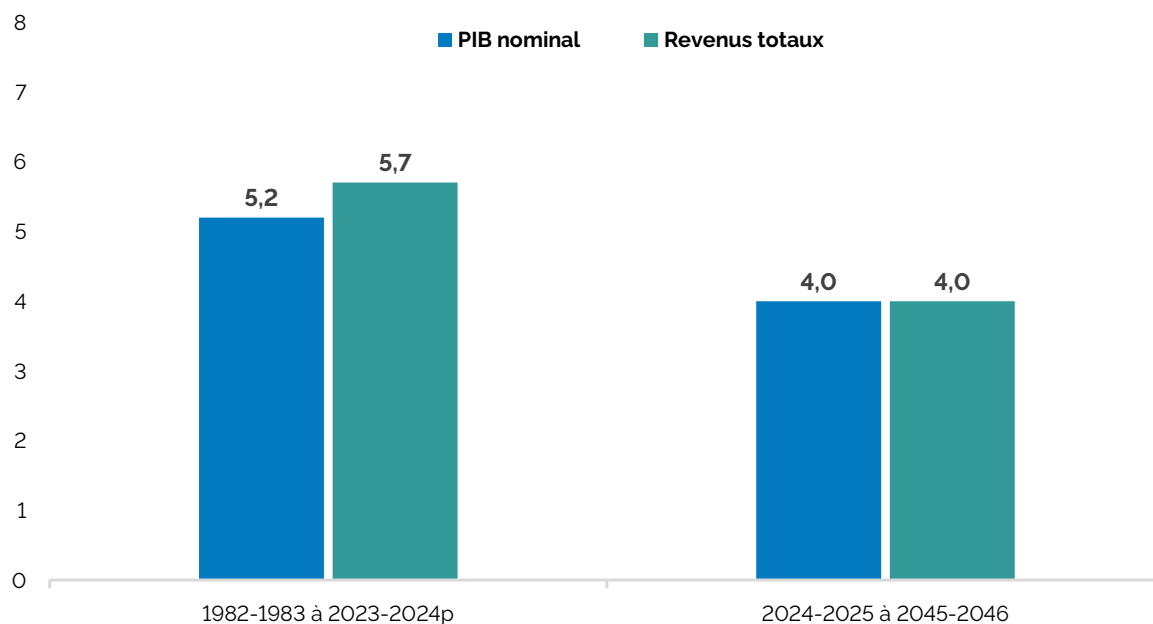
Les revenus tirés des retraits de l'épargne-retraite ont augmenté à un taux annuel moyen de 5,4 % au cours de 30 dernières années, dépassant de 1,3 point de pourcentage la croissance des revenus totaux. On s'attend à ce que cette tendance soit encore plus prononcée à long terme, car les aînés, qui représenteront une part plus importante de la population, retireront leur épargne-retraite.

Croissance des revenus tributaire de la croissance économique

À long terme, on prévoit que les revenus totaux de la province augmenteront au même rythme que la croissance économique globale. Vu qu'on prévoit un rythme de croissance plus lent du PIB nominal, la croissance des revenus devrait être plus lente que par le passé.

Graphique 3.18
Croissance du PIB nominal et revenus totaux de la province

Croissance annuelle moyenne
(en pourcentage)



p = estimations provisoires du budget de 2024.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

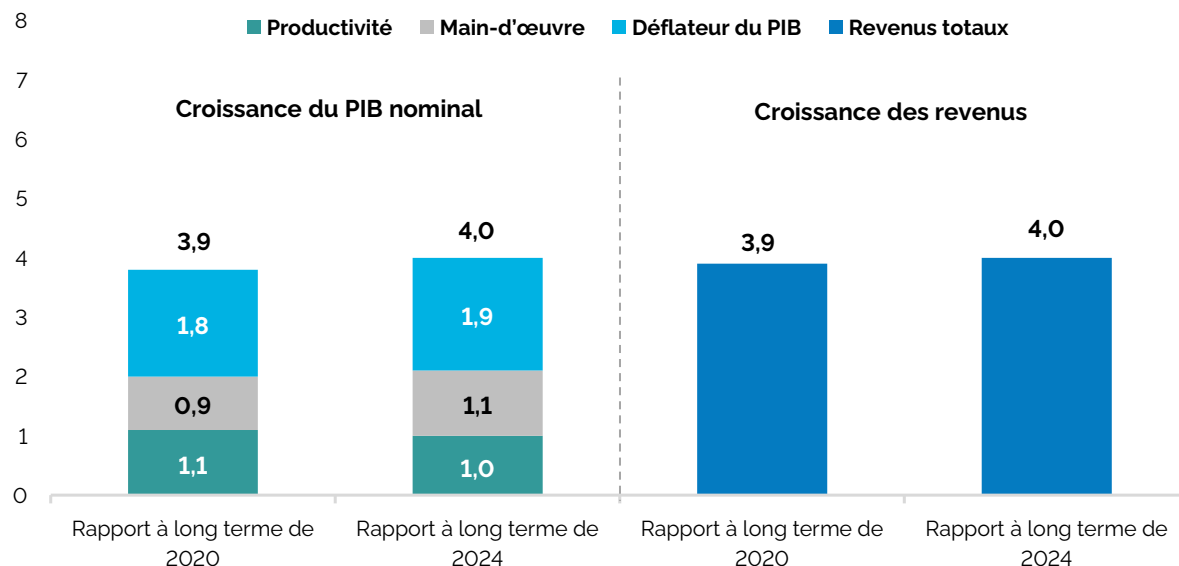
Changements dans les prévisions de la croissance des revenus depuis le *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario de 2020*

Comparativement au *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de 2020* (Rapport à long terme), on s'attend à ce que la croissance annuelle moyenne du PIB nominal à long terme soit légèrement supérieure à 4,0 %. Cette hausse du taux de croissance est surtout attribuable à une croissance supérieure de la population active et de l'inflation du PIB, en partie compensée par une augmentation un peu moins importante de la productivité. En raison de la croissance plus forte prévue du PIB nominal, on s'attend à ce que la croissance des revenus à long terme s'établisse en moyenne à 4,0 % par année, ce qui est supérieur à la prévision de croissance annuelle des revenus établie à 3,9 % dans le Rapport à long terme de 2020.

Graphique 3.19

Comparaison des projections de la croissance du PIB nominal à long terme et de la croissance des revenus totaux de la province

Croissance annuelle moyenne
(en pourcentage)



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Le *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de 2020* n'incluait pas de projection à moyen terme en raison de l'incertitude entraînée par la pandémie de COVID-19.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Viabilité financière

Une approche prudente à long terme concernant la gestion financière fera en sorte que les gouvernements ont les ressources nécessaires pour fournir les services publics efficaces sur lesquels les résidents peuvent compter maintenant et dans l'avenir, la souplesse requise pour faire face aux imprévus qui peuvent survenir ainsi que la capacité de limiter le fardeau de la dette pour les futures générations.

Une gestion financière prudente nécessitera un effort soutenu et une focalisation constante sur la gestion financière à moyen et à long terme.

Viabilité des finances du gouvernement

Des finances gouvernementales saines sont essentielles pour assurer la prestation continue et viable de services publics à long terme.

Un ratio de la dette au PIB élevé, sans qu'il y ait de plan pour réduire le fardeau de la dette, diminuera la confiance envers les finances de la province, ce qui se répercutera sur la confiance et les investissements des entreprises. Il en résulte une prime de risque plus élevée pour les emprunts, ce qui contribue à augmenter le coût de ceux-ci. Une gestion financière responsable réduira la prime de risque sur la dette du gouvernement, diminuera le fardeau de l'intérêt sur la dette et, du coup, augmentera les ressources disponibles pour financer les services publics cruciaux.

Des finances publiques viables fournissent également une souplesse financière accrue permettant au gouvernement de réagir aux situations financières et économiques défavorables découlant, par exemple, d'un ralentissement économique, d'un désastre naturel ou d'une pandémie. Les niveaux d'endettement élevés augmentent le fardeau de l'intérêt sur la dette publique, ce qui réduit les fonds disponibles pour investir dans les services publics, en particulier lorsqu'un stimulant financier peut être le plus nécessaire.

D'autres facteurs doivent être pris en compte au regard de l'équité intergénérationnelle. Un niveau élevé de dépenses de fonctionnement financées par la dette augmente le fardeau de la dette pour les futures générations, qui pourraient ne pas profiter de ces dépenses publiques.

Les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces au Canada représentent une source importante de revenus pour l'Ontario et ont des effets sur la viabilité à long terme de la province et sa capacité d'offrir des services publics. Comme le souligne le directeur parlementaire du budget dans son Rapport sur la viabilité financière à long terme, les provinces font face à des tensions de coûts liées à la demande de services et au vieillissement de la population, alors qu'on prévoit que les principaux transferts fédéraux aux provinces et territoires, en proportion du PIB, diminueront. Par ailleurs, le rapport montre que le gouvernement fédéral a une marge de manœuvre financière à long terme, notamment en raison de la baisse des transferts fédéraux en proportion du PIB.

Viabilité de la dette de l'Ontario

La viabilité financière, mesurée par la viabilité de la dette publique, représente la capacité d'un gouvernement à gérer les finances publiques de façon à disposer des ressources nécessaires pour financer les services publics à long terme tout en ayant une marge de manœuvre pour faire face à des circonstances imprévues ou des chocs économiques et assurer le service de la dette.

Dans le budget de l'Ontario de 2020, le gouvernement a lancé sa stratégie de réduction du fardeau de la dette qui établit un plan visant à gérer le fardeau de la dette de la province et à rétablir la viabilité financière. Le gouvernement de l'Ontario a réaffirmé son engagement à réduire le fardeau de la dette lorsqu'il a présenté une mise à jour de sa stratégie dans le budget de l'Ontario de 2024. Cette mise à jour prévoyait le maintien des cibles que le gouvernement de l'Ontario avait établies dans le budget de l'Ontario de 2023. Ces cibles sont maintenant mises à jour chaque année en fonction des perspectives économiques les plus récentes, pour s'assurer que l'Ontario progresse en vue de réduire le fardeau de la dette.

Autres scénarios et risques

Il existe des solutions qui permettraient de gérer de façon plus durable la croissance des ressources nécessaires pour fournir les services publics. Cela pourrait se faire en réduisant la croissance de la bonification des programmes sous les tendances historiques et en améliorant la productivité de la prestation des services.

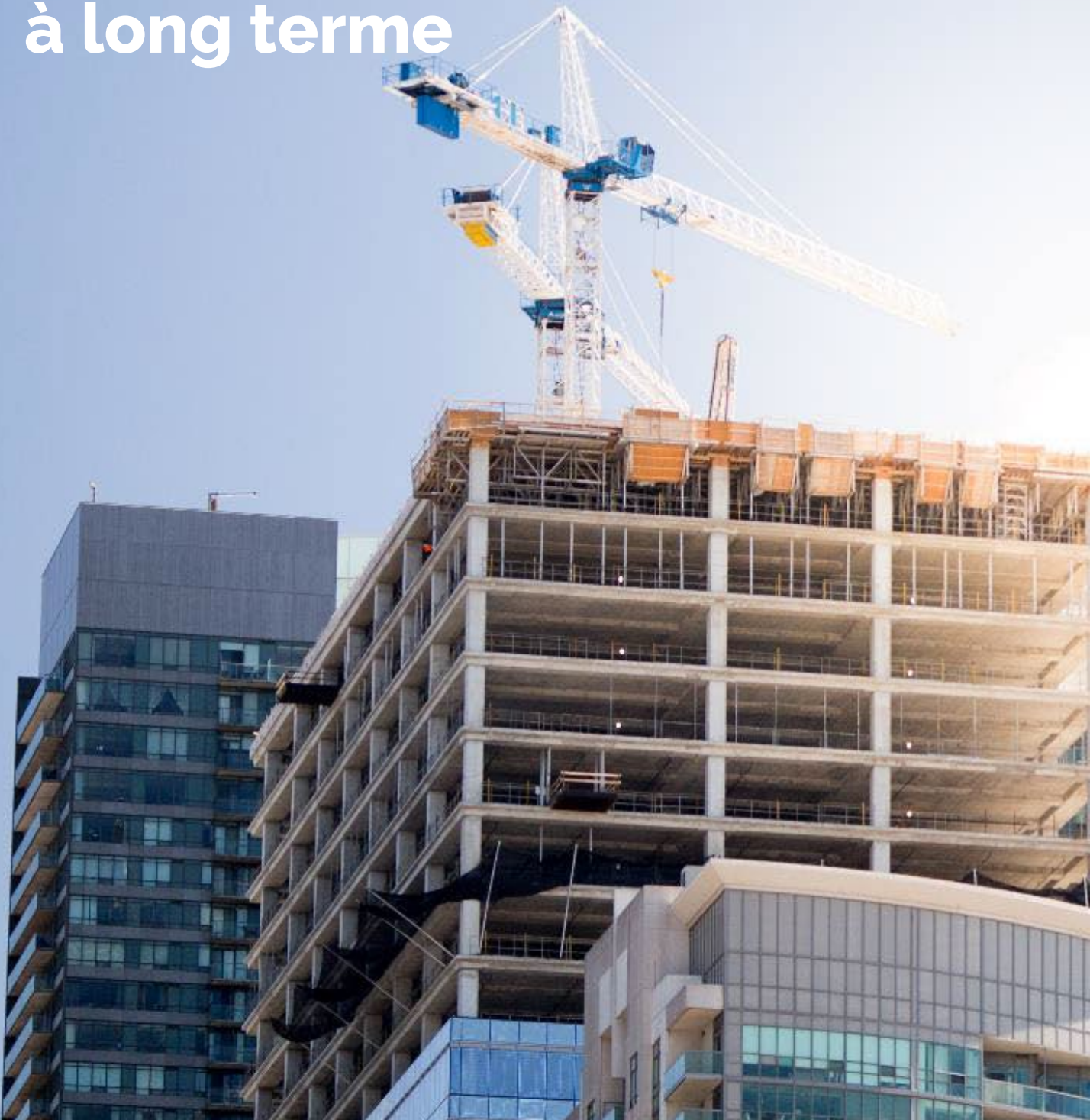
Comme il en est question au chapitre 2, *Tendances et projections économiques*, la croissance de la productivité joue un rôle important dans la croissance économique globale. Comme les revenus du gouvernement sont fonction de la croissance économique, la productivité pourrait grandement influencer sur la viabilité financière future.

La projection économique du scénario de référence suppose que la productivité du travail de l'Ontario augmentera en moyenne de 1,0 % par année à long terme. En revanche, le scénario de productivité élevée suppose une croissance annuelle moyenne de 1,3 % de la productivité du travail, et le scénario de faible productivité, une croissance de 0,7 %.

Il est essentiel que la croissance de la productivité soit maintenue, voire qu'elle augmente, pour générer les revenus nécessaires au financement des services publics. En vertu du scénario de productivité élevée, la croissance de la productivité annuelle moyenne de 0,3 point de pourcentage de l'Ontario comparée à la projection de référence devrait contribuer à augmenter la croissance du PIB réel annuel pour le faire passer à 2,4 %, fournissant un soutien important pour faire face à la croissance prévue de 4,4 % de la demande de services publics.

Chapitre 4

Mise à profit de l'infrastructure nécessaire à la croissance à long terme



Chapitre 4

Mise à profit de l'infrastructure nécessaire à la croissance à long terme

Introduction

L'investissement dans l'infrastructure publique est une composante cruciale de la prospérité économique future de l'Ontario. Le présent chapitre décrit l'importance du développement de l'infrastructure et de son rôle dans la croissance à long terme de la province, le rôle du gouvernement dans les investissements futurs dans l'infrastructure, ainsi que les défis et les occasions qui permettront à l'Ontario de répondre à ses besoins infrastructurels des décennies à venir.

Le gouvernement continue d'explorer les stratégies qui permettent de mettre en œuvre et d'optimiser les investissements dans l'infrastructure. Ce faisant, l'Ontario est bien placé pour continuer à soutenir les collectivités, la population et les entreprises et pour jeter les bases solides nécessaires à la croissance économique à long terme.

L'infrastructure au cœur de la croissance économique à long terme

L'infrastructure est au cœur de l'activité économique dans tous les secteurs de l'économie et soutient la circulation des biens et des services, lie les entreprises aux marchés, connecte les personnes à leur collectivité et contribue à réduire les coûts pour les particuliers et les entreprises. L'investissement dans l'infrastructure est essentiel pour soutenir la croissance économique à long terme et la prospérité globale de l'Ontario.

L'augmentation rapide de la population de l'Ontario nécessite des investissements provinciaux importants dans l'infrastructure pour maintenir en bon état les actifs existants et bâtir de nouvelles infrastructures qui soutiennent une population, et une économie, en pleine croissance.

Selon une étude menée par le Centre for Spatial Economics (C4SE), le rendement du capital investi en Ontario s'établissait à entre 3,06 \$ et 5,98 \$ (selon la valeur actualisée du PIB) pour chaque dollar investi dans l'infrastructure⁶, mettant en relief la relation entre les dépenses dans l'infrastructure et la croissance du PIB. L'étude du C4SE montre également, en partie selon une analyse précédente, que l'investissement dans l'infrastructure publique a contribué à réduire les coûts pour les entreprises du secteur privé (par l'entremise de différents mécanismes), ce qui en retour permettrait à ces entreprises d'accroître leur production.

⁶ C4Se, The Economic Benefits of Public Infrastructure Spending in Ontario, <http://www.c4se.com/documents/Ontario%20Public%20Infrastructure%20Final%20Report.pdf>.

Le portefeuille d'infrastructures de la province

La mise en œuvre efficace de l'infrastructure en Ontario, comme partout ailleurs, nécessite une étroite collaboration entre les secteurs public et privé. La majeure partie de l'infrastructure en Ontario appartient au secteur privé et comprend des immeubles comme les usines et les entrepôts, les couloirs ferroviaires et le matériel roulant pour le transport ferroviaire de marchandises, ainsi que les actifs à long terme comme les machines et le matériel, entre autres. L'infrastructure du secteur public, qui appartient principalement au gouvernement fédéral, au gouvernement provincial ou aux administrations locales, ou encore aux entreprises publiques ou aux sociétés d'État, comprend notamment les routes et les ponts, les transports en commun, la transmission et la distribution d'énergie, l'eau, les eaux usées, les actifs liés aux soins de santé et à l'éducation. D'autres infrastructures, notamment les foyers de soins de longue durée et l'infrastructure servant à la production d'énergie, appartiennent à des organismes publics-privés qui en assurent l'exploitation.

Le gouvernement provincial est en grande partie chargé de fournir les actifs liés aux transports en commun en milieu urbain, aux ponts, aux hôpitaux et à l'éducation, pour lesquels l'Ontario possède (ou consolide) une infrastructure d'environ 300 milliards de dollars. Cela représente le tiers de l'infrastructure publique de l'Ontario, dont les administrations municipales, le gouvernement fédéral et d'autres partenaires détiennent 55 %, 7 % et 5 % respectivement⁷. En outre, le gouvernement fournit d'importants investissements aux municipalités et aux partenaires du secteur privé pour soutenir l'infrastructure de logement et la prestation d'autres services publics.

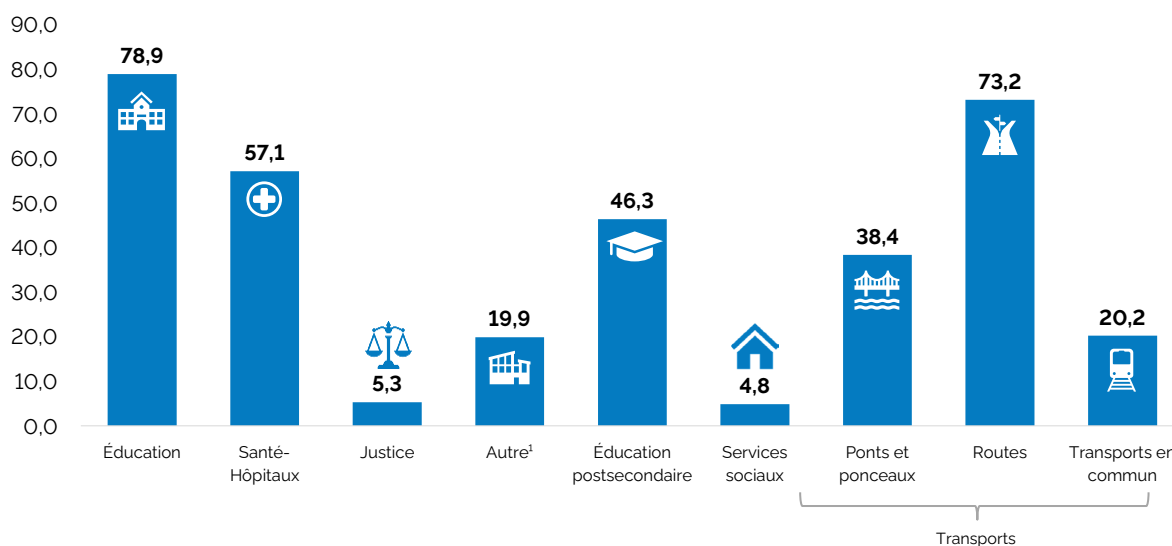


⁷ Les autres partenaires comprennent les partenaires qui reçoivent des paiements de transfert, comme les universités et les établissements de soins de longue durée. Toute l'infrastructure publique, mesurée selon sa valeur de remplacement (ce qu'il en coûterait pour rebâtir l'infrastructure à partir de zéro en dollars d'aujourd'hui) est évaluée à 900 milliards de dollars, dont l'Ontario possède environ le tiers. *Source* : Statistique Canada, Ontario Capital Ministries, Ontario Municipal Asset Management Plans, and Ontario Ministry of Infrastructure.

L'Ontario investit dans un portefeuille d'actifs important et diversifié, directement ou indirectement par l'entremise de partenaires tels que les conseils scolaires et les sociétés hospitalières. Le graphique 4.1 montre les valeurs de remplacement actuelles de l'infrastructure publique provinciale par secteur, qui désigne le coût de remplacement estimé de ces actifs selon leur utilité fonctionnelle et les prix d'aujourd'hui⁸.

Graphique 4.1
Valeur de remplacement actuelle des biens financés par la province, par secteur

Valeur de remplacement actuelle
 (en milliards de dollars de 2022)



¹ La catégorie autres comprend l'administration publique, les richesses naturelles ainsi que les biens culturels et touristiques de la province.
 Nota : La valeur de remplacement inclut les biens appartenant au gouvernement (ou les biens consolidés) et certains biens non consolidés.
 Source : Ministère de l'Infrastructure de l'Ontario.

⁸ Ces estimations découlent principalement des évaluations techniques menées par les principaux ministères qui sont ensuite augmentées en fonction d'une année de base commune.

Chapitre 4

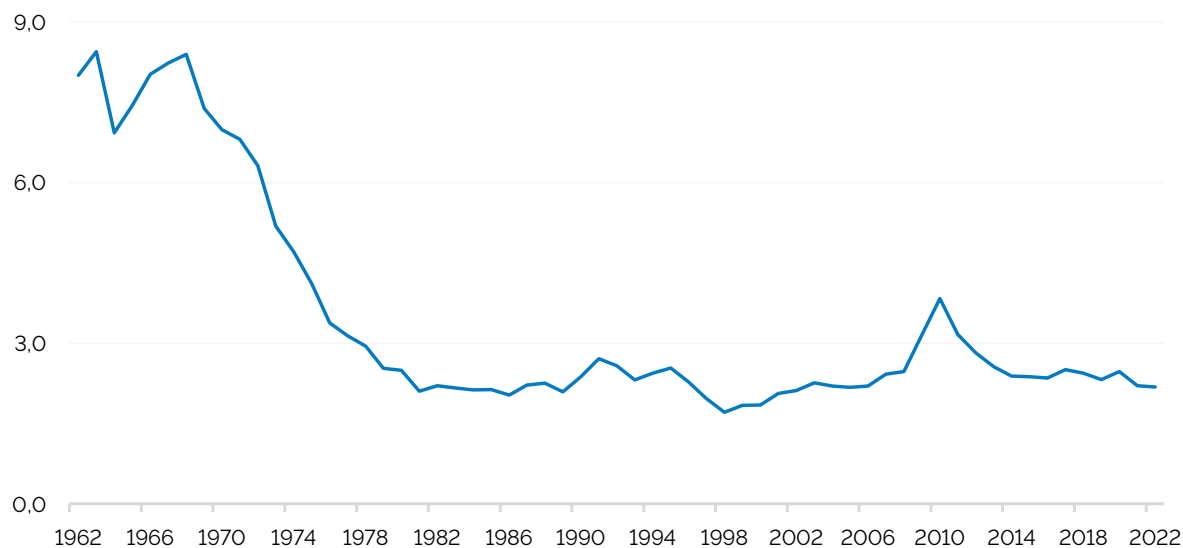
Après avoir atteint un sommet après la Deuxième Guerre mondiale, l'investissement a ralenti en Ontario, dans les années 1980 jusqu'au début ou au milieu des années 2000. Après un bond important faisant suite à la crise financière de 2008, les dépenses en immobilisations se sont stabilisées, s'établissant en moyenne à environ 2,4 % du PIB au cours de la dernière décennie. Le graphique 4.2 montre les tendances en matière d'investissements dans l'infrastructure en Ontario par rapport au PIB entre 1962 et 2022.

Graphique 4.2

Charges en immobilisations d'infrastructure du gouvernement en Ontario en pourcentage du PIB

Investissement en capital en pourcentage du PIB

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère de l'Infrastructure de l'Ontario.

Pendant la durée du plan décennal de l'Ontario, on prévoit que les dépenses du gouvernement dans l'infrastructure seront d'environ 190 milliards de dollars dans le but d'élargir ou de renouveler l'infrastructure de l'Ontario et de renforcer son économie. Ces dépenses comprennent des investissements dans les projets d'infrastructure visant à soutenir les écoles, les hôpitaux, les transports en commun, les routes, les ponts et l'accès à Internet haute vitesse.

Comme il en est question dans le budget de 2024, les dépenses prévues en matière d'infrastructure les plus importantes au cours des 10 prochaines années, à compter de 2024-2025, seront consacrées aux transports en commun (35,5 %), puis à la santé et aux soins de longue durée (22,5 %), aux routes et aux transports (15,1 %), à l'éducation (10,5 %), et à d'autres secteurs, dont Internet haute vitesse, l'administration du gouvernement, les ressources naturelles et les industries culturelles et touristiques (11,3 %), à la justice (2,2 %), aux services sociaux (1,8 %) et à l'éducation postsecondaire (1,3 %)⁹.

Les annonces récentes couvrant une période de 10 ans comprennent un investissement de l'Ontario de 67,5 milliards de dollars dans le transport en commun, près de 50 milliards de dollars pour soutenir plus de 50 projets hospitaliers qui permettraient d'ajouter environ 3 000 lits, plus de 1,8 milliard de dollars pour le financement de l'infrastructure nécessaire à la création de logements, et 1,3 milliard de dollars pour soutenir la construction et l'agrandissement de 60 écoles à l'échelle de la province.

Défis et possibilités concernant la mise en œuvre de l'infrastructure

La province doit sans cesse renouveler et prolonger la durée de vie utile de son infrastructure, car les biens publics, comme les immeubles, les routes et les ponts, se détériorent ou doivent être modernisés. L'infrastructure publique de l'Ontario nécessite également une expansion importante pour répondre aux besoins de la population sans cesse croissante de la province et s'assurer que ses biens publics peuvent soutenir la croissance économique. L'investissement dans l'infrastructure est crucial, car on prévoit une croissance démographique rapide, le nombre d'habitants passant de 15,6 millions en 2023 à 21,7 millions en 2046, soit une hausse de 39 % au cours des 23 prochaines années. Voir le chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*.



⁹ Y compris les intérêts capitalisés durant la construction, les investissements de tiers dans les hôpitaux, les collèges et les écoles, les contributions fédérales et municipales aux investissements dans l'infrastructure appartenant à la province, de même que les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

Chapitre 4

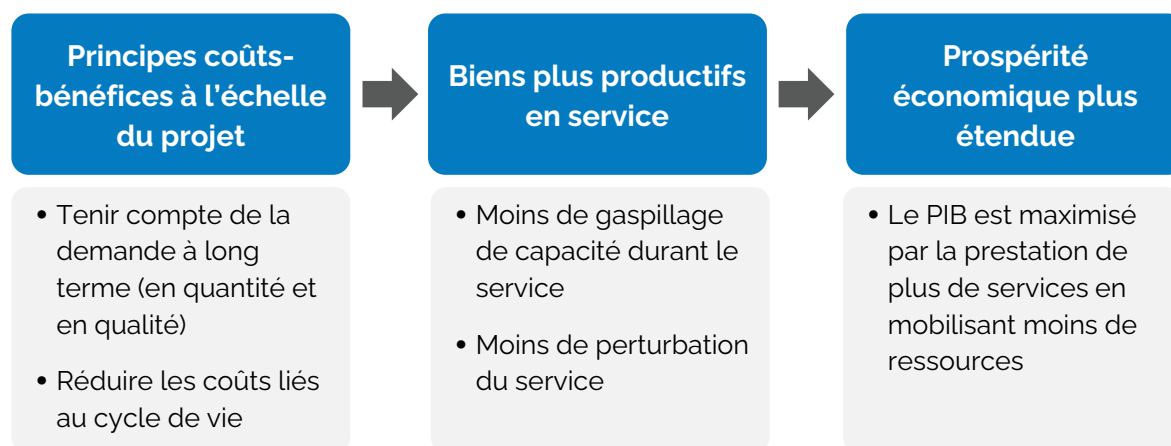
Outre ces facteurs, la section qui suit examine un certain nombre d'autres facteurs et occasions qui pourraient influencer sur la mise en œuvre de l'infrastructure nécessaire pour soutenir la croissance à long terme.

Accroître l'efficacité et la productivité dans la planification et la réalisation des projets d'infrastructure

Le gouvernement de l'Ontario met l'accent sur un certain nombre de principes fondamentaux ayant trait aux coûts-bénéfices, pour orienter les investissements dans l'infrastructure, notamment en tenant compte de l'entretien des actifs, de la demande à long terme et de la réduction des coûts du cycle de vie. Comme le montre le graphique 4.3, les analyses coûts-bénéfices fournissent les principes qui permettent d'établir les grandes répercussions économiques des investissements.

Graphique 4.3

Principes coûts-bénéfices fondamentaux et prospérité économique



Source : Ministère de l'Infrastructure de l'Ontario.





Le gouvernement favorise l'utilisation des données pour prendre ses décisions sur les investissements dans l'infrastructure en centralisant les données pertinentes et en déterminant les pratiques exemplaires à l'échelle du gouvernement; en normalisant les données et les définitions pour rendre les comparaisons plus utiles; en élaborant et utilisant des modèles permettant de prévoir les besoins infrastructurels. En outre, le gouvernement a eu recours à d'autres innovations touchant la planification de l'infrastructure qui contribuent à gérer plus efficacement les coûts de l'infrastructure.

Dans le cadre de sa planification à long terme, le gouvernement explore également d'autres occasions et innovations pour optimiser et améliorer sa capacité infrastructurelle. Comme le montre le graphique 4.4, les stratégies de remplacement peuvent contribuer à réduire le coût par unité produite (p. ex., coût par passager-kilomètre, patient, cause, étudiant, etc.), permettant en fin de compte de réaliser des économies pour les Ontariennes et Ontariens en plus d'accroître la productivité et la croissance économique à long terme.

Graphique 4.4

Optimisation des investissements dans l'infrastructure

L'évaluation de la capacité tient compte des solutions non infrastructurelles pouvant produire un rendement du capital investi plus élevé et réduire les inégalités des résultats découlant du service

Stratégies de remplacement	Exemples
 <p>Gestion de la demande P. ex., fournir des solutions de rechange à faible coût pour l'utilisation des installations physiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement ou traitement de rechange afin de gérer la demande en lits d'hôpital (p. ex. SLD, soins à domicile) • Surveillance GPS des personnes à faible risque afin d'atténuer les pressions dans les établissements correctionnels
 <p>Actions favorisant la productivité P. ex., mieux utiliser les capacités existantes en augmentant le rendement, en consolidant les installations, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la rapidité de la rotation des lits d'hôpital • Consolider les écoles, les détachements de la police provinciale, ou d'autres installations, sous-utilisés • Augmenter les taux d'occupation du transport en commun et des automobiles (p. ex., en favorisant autobus ou automobiles accueillant plus de passagers là où les capacités existent déjà)
 <p>Désinvestissement/gestion de la taille du parc P. ex., optimiser l'utilisation des biens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Moderniser ou densifier les espaces et désinvestir dans les biens sous-utilisés ou en mauvais état, ce qui libère du financement de réfection pour d'autres biens du parc immobilier • Réduire la taille globale de l'espace occupé par les locaux à bureaux pour réduire les coûts et privilégier un ensemble de locaux achetés et loués qui donnent la souplesse nécessaire pour harmoniser les espaces à bureaux avec les besoins d'affaires
 <p>Décisions fondées sur les données P. ex., mieux utiliser les données et les analyses pour affecter les dépenses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cibler le financement de réfection et de la capacité pour le diriger aux endroits les plus judicieux peut libérer des fonds à d'autres fins • Regrouper l'entretien à long terme dans le cadre de grands projets lorsque l'analyse le justifie

Nota : Les solutions de rechange ne reposant pas sur l'infrastructure peuvent entraîner des coûts supplémentaires, mais sont généralement moins coûteuses que la construction de capacité physique.

Source : Ministère de l'Infrastructure de l'Ontario

Accroître la productivité dans le secteur de la construction

La productivité du travail dans le secteur de la construction est demeurée relativement stagnante, avec un taux de croissance annuel moyen de -0,1 % entre 1998 et 2022, comparativement à 1,1 % dans toutes les industries du secteur des entreprises¹⁰. Beaucoup d'autres facteurs jouent un rôle dans la productivité du secteur de la construction, qui peut varier selon le projet. Cela comprend les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement et la complexité des projets, entre autres choses¹¹.

Il y a un certain nombre de façons possibles de faire face aux enjeux de productivité qui touchent le secteur. Une scolarité et des compétences plus élevées sont associées à l'augmentation de la productivité¹² et il pourrait y avoir de la place pour la mise à niveau des compétences dans le secteur de la construction. On pourrait faire des investissements supplémentaires dans la formation et notamment poursuivre les efforts visant à faire connaître les occasions qu'offre le secteur de la construction aux groupes sous-représentés dans ce secteur, comme les femmes et les jeunes. Par exemple, les femmes représentaient tout juste 13,0 % des travailleurs de la construction en Ontario en 2023, comparativement à une part de 47,4 % de l'emploi total. Des efforts visant à accroître les possibilités de formation et à faire connaître les occasions d'emploi dans ce secteur auprès des groupes sous-représentés pourraient contribuer à atténuer les problèmes de recrutement et à accroître la productivité.

¹⁰ Statistique Canada. À noter que le secteur de la construction comprend la construction résidentielle, la construction de bâtiments non résidentiels, les travaux de génie, la construction (réparation) et les autres activités liées à la construction. Le secteur des entreprises comprend toutes les industries productrices de biens et de services, sauf le secteur des logements occupés par leur propriétaire et l'administration publique.

¹¹ McKinsey & Company (2017). *Reinventing Construction: A Route to Higher Productivity*. <https://www.mckinsey.com/~media/mckinsey/business%20functions/operations/our%20insights/reinventing%20construction%20through%20a%20productivity%20revolution/mgi-reinventing-construction-a-route-to-higher-productivity-full-report.pdf>.

¹² B. Égert, C. de la Maisonnette et D. Turner, *A new macroeconomic measure of human capital exploiting PISA and PIAAC: Linking education policies to productivity*. OCDE, 2022. <https://doi.org/10.1787/a1046e2e-en>.

Adopter les changements technologiques

L'adoption de la technologie peut également aider à régler les problèmes de productivité tout en contribuant à accroître la sécurité et l'efficacité et à s'attaquer aux éventuels problèmes de recrutement dans le secteur de la construction. Un sondage mené en 2023 auprès de 275 compagnies de construction du Canada a révélé que 86 % des compagnies envisagent d'investir dans la technologie, comme la préfabrication et la modularisation, pour accroître l'efficacité et s'attaquer aux pénuries de main-d'œuvre¹³. Le même sondage a démontré que les entreprises ont grandement augmenté leurs investissements dans plusieurs technologies depuis 2020, notamment la chaîne d'approvisionnement axée sur la demande, la chaîne de blocs et les contrats intelligents, la fabrication additive, la robotique et la modélisation des données du bâtiment (MDB) ainsi que les jumeaux numériques (qui sont des représentations d'objets ou de réseaux). Malgré ces progrès, l'intégration de nouvelles technologies se bute encore à différents obstacles, comme le manque de compétences et de formation, les coûts, les préoccupations concernant la sécurité des données et la mauvaise connexion à large bande dans les chantiers de construction¹⁴.

La technologie de prochaine génération et l'innovation soutiennent la prestation des services publics en créant une infrastructure publique plus efficace et interopérable qui peut répondre aux besoins changeants de la population ontarienne. Cependant, les technologies perturbatrices peuvent aussi modifier l'utilisation de l'infrastructure après que celle-ci a été bâtie, représentant à la fois des occasions et des défis pour les investissements dans l'infrastructure. Bien que les technologies perturbatrices aient le potentiel de stimuler la productivité de façon différente, cela met en relief la nécessité de pouvoir s'adapter lorsqu'on planifie l'infrastructure à long terme de l'Ontario.

¹³ KPMG & Canadian Construction Association. *Cue construction 4.0: Make-or-break time: An In-Depth Look at Technology Adoption in Canada's construction industry, 2023.*

https://kpmg.pathfactory.com/c/canadian-construction-report?x=z3K_pt&utm_source=KPMG&utm_medium=Web&utm_campaign=cue_construction_en_gated

¹⁴ Ibid.

Exemples illustrant les effets possibles des technologies perturbatrices sur l'utilisation de l'infrastructure



Les véhicules automatisés (VA) peuvent augmenter de façon significative la capacité des routes et, partant, réduire la congestion (même si l'activité véhiculaire totale s'accroît). Une étude prévoit que des économies de l'ordre de 5 milliards de dollars pourraient être réalisées quant aux coûts attribuables à la congestion au Canada¹⁵. Par ailleurs, les VA peuvent aussi stimuler l'activité sur les routes plutôt que réduire la congestion.



Les services de livraison en ligne pourraient réduire les aménagements fonctionnels de bâtiments nécessaires.



Les applications de covoiturage peuvent contribuer à accroître la capacité infrastructurelle des routes en raison de l'augmentation de nombre de personnes dans chaque voiture aux heures de pointe. Un rapport a démontré que la valeur actuelle des économies réalisées par une augmentation relativement petite du nombre de passagers dans chaque voiture dans la région du grand Toronto est de l'ordre de 9 milliards de dollars¹⁶.



Les systèmes intelligents de signalisation de la circulation peuvent optimiser la circulation grâce à l'utilisation de caméras et de l'intelligence artificielle pour scanner la circulation en temps réel.

Faire face à l'incidence des changements climatiques

L'Ontario n'est pas à l'abri des changements climatiques mondiaux. L'évolution des dangers liés aux changements climatiques devrait faire monter les coûts liés à l'entretien du parc d'infrastructures publiques de l'Ontario. Les dangers qui découlent des changements climatiques accélèrent la détérioration des biens, ce qui peut compromettre la fiabilité des systèmes et menacer la santé et la sécurité. Le Bureau de la responsabilité financière (BRF) de l'Ontario a étudié l'incidence financière des coûts liés au climat sur les actifs infrastructurels provinciaux et municipaux. Selon les recherches du BRF, faute de mesures d'adaptation, les dangers liés aux changements climatiques ajouteront 4,1 milliards de dollars par année en moyenne aux coûts d'entretien visant à maintenir le parc d'infrastructures publiques de l'Ontario¹⁷. De ce fait, les investissements dans l'infrastructure doivent tenir compte de l'incidence des changements climatiques et de la nécessité qui en découle d'investir plus de capitaux pour les réparations plus fréquentes et les renouvellements précoces. Les changements climatiques représentent aussi une menace qui peut contribuer à réduire la prestation de services cruciaux que l'infrastructure permet de fournir.

¹⁵ The Conference Board of Canada, *Automated Vehicles: The Coming of the Next Disruptive Technology*, <http://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=6744>

¹⁶ CPCS, *Untapped Road Capacity*, http://www.cpcs.ca/files/6214/8578/6016/RideSharing_1_19_17.pdf.

¹⁷ Bureau de la responsabilité financière (BRF), *Rapport de synthèse – Estimation des impacts budgétaires des dangers liés au changement climatique pour l'infrastructure publique de l'Ontario*, <https://faon.org/web/default/files/publications/EC2302%20CIP1%20Summary/CIP1%20Summary-FR.pdf>.

Financement des investissements dans l'infrastructure

À mesure que la demande liée à l'infrastructure augmente, il faut continuellement trouver de nouvelles sources de financement de l'infrastructure. Ces nouvelles sources de financement devront continuer d'être plus novatrices.

Il existe deux concepts de financement de l'infrastructure, à savoir : le financement qui désigne la source des fonds qui seront utilisés pour bâtir, améliorer et entretenir l'infrastructure; le financement qui désigne les instruments financiers (obligations, capitaux propres, etc.) utilisés pour combler l'écart entre le moment de la construction de l'infrastructure et la réception des fonds.

Dans le cas de l'infrastructure publique, le financement se fait généralement par l'entremise d'obligations d'État. Depuis quelque temps, il est de plus en plus courant de recourir au financement privé pour financer les grands projets d'infrastructure. D'autres sources de financement peuvent comprendre la vente d'actifs qui génèrent des revenus. Entre-temps, la source de financement est généralement le revenu futur du gouvernement généré par les taxes, impôts et frais d'utilisation.

C'est pour cette raison que le gouvernement a annoncé la création d'une nouvelle banque de l'infrastructure de l'Ontario, le Fonds ontarien pour la construction. Ce nouveau fonds est un organisme sans lien de dépendance, régi par un conseil d'administration, qui créera des occasions pour les régimes de retraite du secteur public, d'autres investisseurs institutionnels de confiance et les communautés autochtones d'accroître leur participation à des projets d'infrastructure à grande échelle dans la province.

D'autres territoires ont adopté une approche semblable pour soutenir les investissements dans l'infrastructure, dont le Canada (Banque de l'infrastructure du Canada), le Royaume-Uni (UK Infrastructure Bank), les États-Unis (California Infrastructure and Economic Development Bank [IBank] et Connecticut Green Bank), et l'Allemagne (KfW).

Le gouvernement a affecté un montant initial de 3 milliards de dollars au Fonds ontarien pour la construction en vue de soutenir le financement et la construction de projets infrastructurels cruciaux. Le Fonds ontarien pour la construction élabore un processus détaillé pour s'assurer que des critères appropriés sont établis pour choisir les projets et les partenaires dans les secteurs prioritaires, dont les foyers de soins de longue durée, l'infrastructure énergétique, le logement abordable, l'infrastructure municipale et communautaire, et le transport.

La participation d'investisseurs institutionnels aidera le gouvernement à mener à bien, et plus rapidement, un plus grand nombre de projets d'infrastructure, tout en mobilisant des capitaux supplémentaires auprès d'investisseurs et en contribuant à maintenir un plan budgétaire responsable aujourd'hui et pour l'avenir.

Rôle du gouvernement pour attirer de futurs investissements dans l'infrastructure

La gestion efficace des actifs infrastructurels est nécessaire pour accroître la productivité, la résilience et la croissance économique. En s'employant principalement à améliorer sa gestion des actifs, le gouvernement jette les bases qui orienteront les investissements dans l'infrastructure publique de l'Ontario pour en assurer la mise en œuvre efficace et la viabilité.

Le gouvernement fait d'importants investissements dans le transport en commun, l'expansion des routes et autoroutes, la santé, l'éducation et l'Internet haute vitesse partout dans la province. En vertu d'investissements de plus de 190 milliards de dollars dans l'infrastructure de son plan d'immobilisations de 10 ans, le gouvernement veille à ce que l'infrastructure soit fiable et résistante pour soutenir l'économie de l'Ontario et la qualité de vie de la population.

Le gouvernement continue également à optimiser et à faire des investissements dans l'infrastructure grâce à une planification améliorée et à des pratiques qui contribueront à maximiser la mise en œuvre de l'infrastructure. À cette fin, il faut des politiques prospectives qui peuvent être adaptées et répondre aux besoins d'une économie en pleine croissance tout en veillant à ce que l'Ontario continue de jeter les assises d'une croissance soutenue dans les années à venir.



Chapitre 5

**Mise à profit
des forces
sectorielles
pour soutenir
la croissance**

Chapitre 5

Mise à profit des forces sectorielles pour soutenir la croissance

Introduction

L'Ontario possède une économie de pointe diversifiée, qui représente près de 40 % du PIB total du Canada. Le présent chapitre met en vedette les secteurs clés de l'Ontario dont le PIB a connu une croissance relativement forte et qui ont affiché une solide intégration dans les chaînes d'approvisionnement intérieures, ce qui les met à même de contribuer à la croissance économique à long terme et d'améliorer la performance de l'Ontario sur le plan de la productivité. Ces secteurs comprennent la fabrication et les industries de la chaîne d'approvisionnement de l'automobile et des véhicules électriques, les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications (TIC), les services financiers et l'agroalimentaire.

L'avenir de l'économie de l'Ontario et de ses secteurs sera largement tributaire de l'innovation. La diversité de l'économie provinciale crée des possibilités qui permettent aux entreprises de développer davantage les relations de collaboration sectorielle et intersectorielle et de favoriser ainsi la croissance des industries de l'avenir. De plus, l'adoption de l'innovation et de la technologie, y compris dans les technologies émergentes, aidera les entreprises ontariennes à accélérer le développement et la commercialisation des idées pour améliorer la productivité et la croissance à long terme.

Enfin, il est crucial de disposer d'un réseau électrique fiable et propre pour attirer les investissements et faire en sorte que l'Ontario puisse répondre à la demande d'électricité prévue, afin de soutenir la croissance continue de ces secteurs pendant la transition vers l'économie à faible émission de carbone qui est celle de l'avenir.

La croissance de la productivité : un défi pour l'Ontario

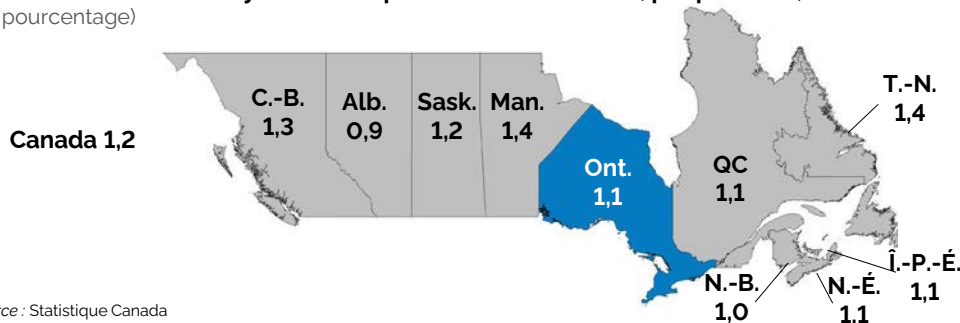
L'Ontario a la possibilité d'exploiter ses forces sectorielles et d'atteindre des niveaux plus élevés de croissance économique à long terme en augmentant sa productivité, qui s'entend du PIB réel par heure travaillée. La province est actuellement aux prises avec un problème de croissance de la productivité. Entre 1998 et 2022, la productivité du travail de l'Ontario a enregistré des variations cycliques avec une croissance annuelle moyenne de 1,1 %, légèrement inférieure à la moyenne nationale. Pendant cette période, la croissance de la productivité de l'Ontario a été moins forte que celle d'autres provinces et de certaines économies avancées. On s'attend à ce que la productivité du travail augmente de 1,0 % par an au cours de la période de projection de 2024 à 2046. Voir le chapitre 2, *Tendances et projections économiques*.

Chapitre 5

Graphique 5.1

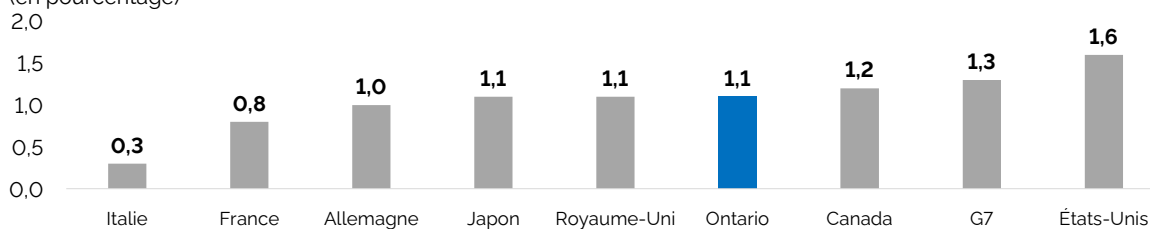
Croissance de la productivité en Ontario inférieure à la moyenne du Canada et à celle du G7

Croissance annuelle moyenne de la productivité du travail, par province, de 1998 à 2022 (en pourcentage)



Source : Statistique Canada

Croissance annuelle moyenne de la productivité du travail, par pays du G7, de 1998 à 2022 (en pourcentage)



Nota : L'Ontario et le Canada utilisent les dollars canadiens enchaînés (de 2017) par heure, tandis que les autres territoires utilisent des dollars USD par heure, des prix constants et les parités de pouvoir d'achat de 2015. Le Canada a enregistré une croissance moyenne de 1,1 % en utilisant les dollars USD par heure, des prix constants et les parités de pouvoir d'achat de 2015.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Statistique Canada.

La croissance de la productivité du travail entre les secteurs et la contribution de ceux-ci à la croissance de la productivité globale ont connu des variations entre 1998 et 2022, la croissance annuelle moyenne la plus élevée ayant été enregistrée dans l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse. Pour leur part, l'exploitation minière et l'extraction de pétrole et de gaz ont enregistré la plus faible variation annuelle moyenne en pourcentage. Les variations sectorielles peuvent s'expliquer par de nombreux facteurs, notamment le recours à une main-d'œuvre compétente et le capital disponible, les différences de capacité d'innovation, ainsi que l'exposition à la concurrence internationale et le partage du savoir¹⁸.

Bien que la productivité n'ait pas ralenti dans tous les secteurs, le faible taux global de croissance de la productivité de l'Ontario a une incidence sur la production économique potentielle de la province. L'examen des forces et des difficultés sectorielles de l'Ontario peut aider à cerner les occasions d'améliorer la productivité à long terme et de soutenir la prospérité pour les générations futures.

¹⁸ Organisation de coopération et de développement économiques (2023). *OECD Compendium of Productivity Indicators* (2023). <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/74623e5b-en/index.html?itemId=/content/publication/74623e5b-en>

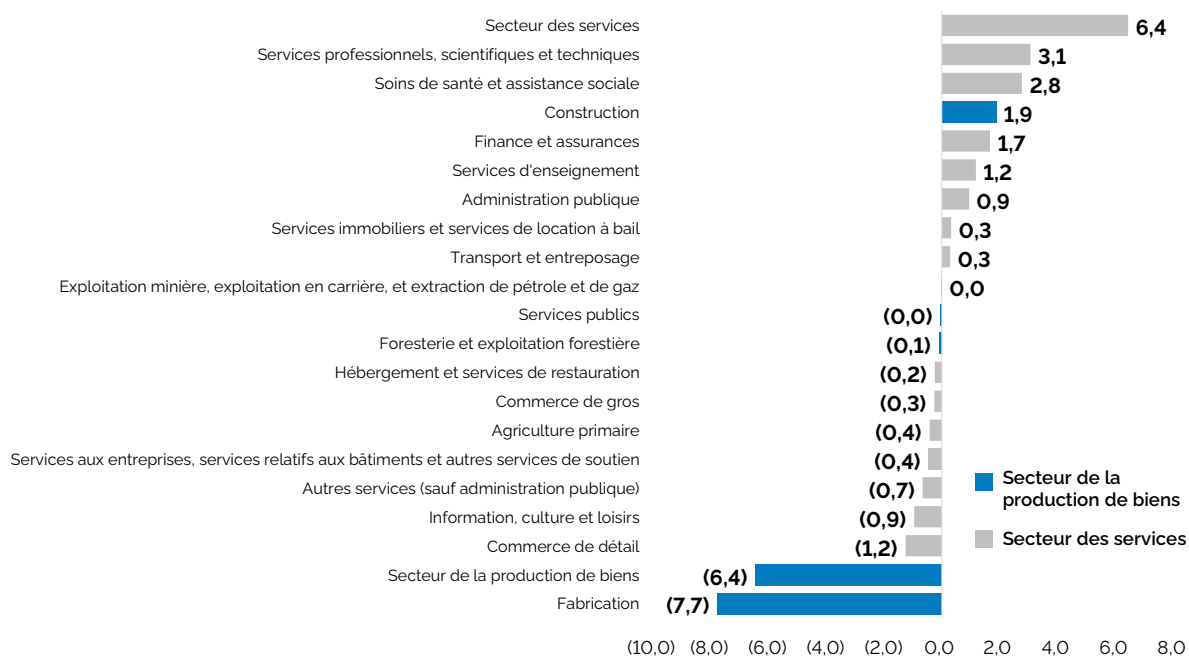
Mettre les secteurs au service de la croissance

Au cours des deux dernières décennies, l'économie de l'Ontario s'est considérablement transformée, la croissance de la productivité dans divers secteurs ayant été en partie conditionnée par les tendances de l'emploi et l'évolution de la demande de main-d'œuvre. Des facteurs tels que les progrès technologiques et l'essor de la mondialisation ont modifié la nature des processus de production et du travail dans la société, entraînant un déplacement de la croissance de l'emploi, qui ne concerne plus tant les industries traditionnellement axées sur les tâches manuelles routinières, telles que les industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre, que les secteurs où prédomine le travail non routinier, généralement observé dans les industries de services et les industries dépendantes de la technologie¹⁹.

Graphique 5.2

Évolution des parts de l'emploi en Ontario

Évolution de la part de l'emploi attribuable à l'industrie en Ontario, de 2001 à 2023
(en points de pourcentage)



*L'agriculture primaire comprend les grandes cultures, l'élevage et les activités connexes.
Source : Statistique Canada.

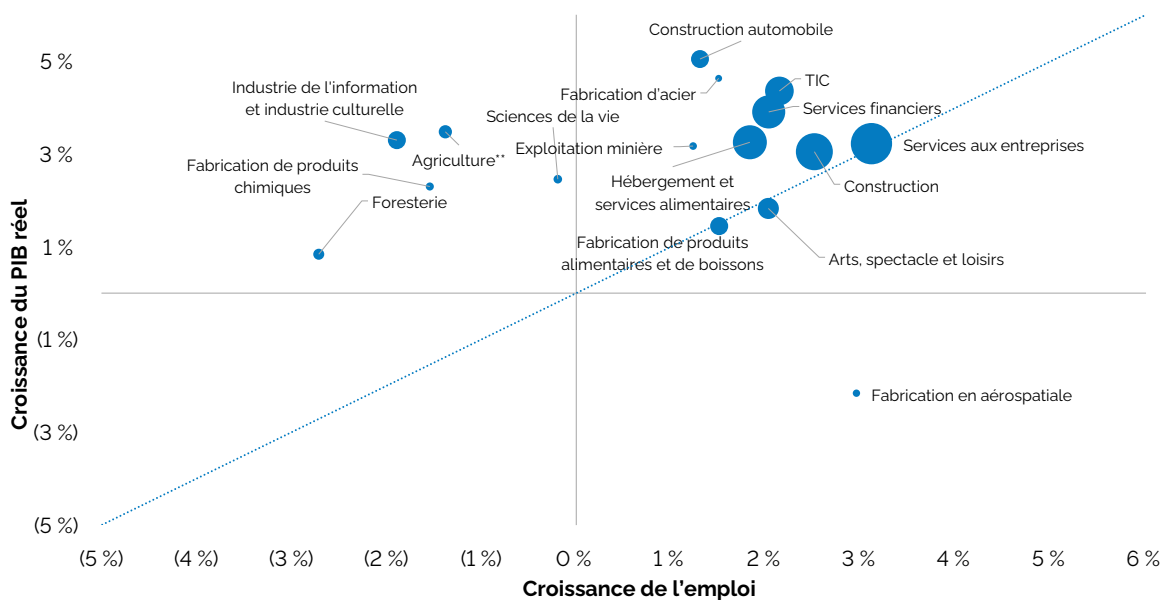
¹⁹ Organisation de coopération et de développement économiques, *OECD Employment Outlook 2017* (2017), https://www.oecd-ilibrary.org/sites/empl_outlook-2017-7-en/index.html?itemId=/content/component/empl_outlook-2017-7-en.

Chapitre 5

Cette transformation a conduit à la structure actuelle de l'économie provinciale, où abondent les secteurs performants ayant un fort potentiel de contribuer de manière significative à la croissance dans le secteur des biens et des services, une croissance que chaque membre de la population active provinciale a la capacité de produire, à la fois directement et par l'intermédiaire des chaînes d'approvisionnement. Ces industries ont affiché une croissance du PIB réel plus forte que la croissance de l'emploi au cours de la dernière décennie et sont représentées en haut de la ligne diagonale dans le graphique 5.3 ci-dessous.

Graphique 5.3 Tendances de la croissance du PIB et de l'emploi en Ontario : de 2009 à 2019

Croissance du PIB réel moyen (dollars enchaînés de 2017) et de l'emploi entre 2009 et 2019*
(en pourcentage)



* La taille des cercles correspond au pourcentage du nombre total d'emplois que le secteur représente en 2019.

** L'agriculture comprend les grandes cultures, l'élevage, les activités de soutien aux grandes cultures et les activités de soutien à l'élevage.

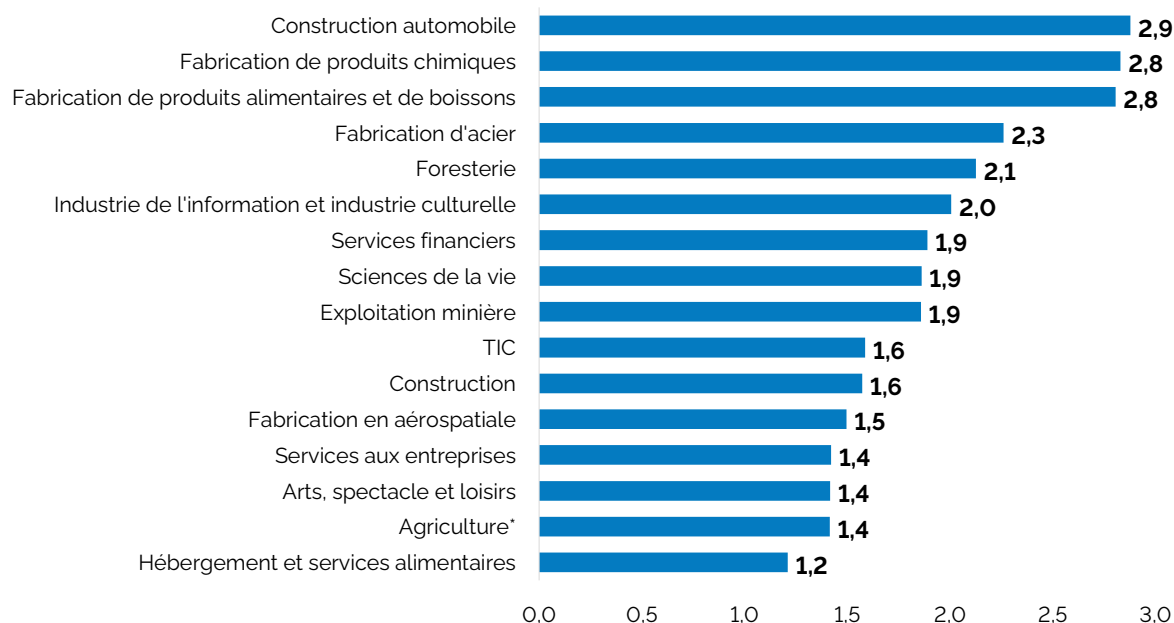
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

De plus, le graphique 5.4 montre les liens de certaines industries avec le reste de l'économie intérieure, un chiffre plus élevé signifiant un lien plus fort avec la chaîne d'approvisionnement²⁰. Ces données augurent d'une croissance future robuste et généralisée.

Graphique 5.4

Ontario : Emplois créés dans les chaînes d'approvisionnement pour chaque emploi direct

Multiplicateur d'emplois de type I pondéré, par industrie, 2019



*L'agriculture comprend les grandes cultures, l'élevage, les activités de soutien aux grandes cultures et les activités de soutien à l'élevage.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances.

²⁰ Un multiplicateur de type I indique les effets directs et indirects de la production d'une industrie donnée sur l'ensemble de l'économie; par exemple, pour un emploi créé dans une industrie donnée, combien d'emplois sont créés dans l'ensemble de l'économie.

Forces sectorielles actuelles et émergentes de l'Ontario

Cette section met en évidence certains secteurs de l'économie bien positionnés pour stimuler la croissance et la prospérité futures de la province.

Transformation du secteur de la fabrication de l'Ontario

Au cours des 20 dernières années, période dans laquelle s'est invitée la pandémie de COVID-19, l'Ontario, à l'instar de nombreux pays industrialisés avancés, a connu une baisse de la production et du nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication. Cette baisse a résulté des pressions concurrentielles exercées par la prolifération des chaînes d'approvisionnement mondiales et des gains de productivité réalisés par les entreprises externalisant leurs fonctions non essentielles à l'étranger²¹.

Le nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication a diminué considérablement, passant de plus de 1,1 million en 2004 à 766 400 en 2010, avant de s'établir à 777 800, en moyenne, entre 2010 et 2019. Le PIB réel du secteur a subi un déclin semblable avant d'afficher un modeste rebond de croissance jusqu'en 2019, témoignant d'une augmentation de la productivité. Un phénomène comparable a été observé aux États-Unis et au sein de l'Union européenne.

Malgré ces difficultés, la fabrication dans la province a progressé récemment, l'emploi dans ce secteur augmentant de 75 400 entre 2020 et 2023. La fabrication reste également une source d'emplois rémunérateurs avec un potentiel de retombées dans d'autres secteurs et la capacité d'accroître la productivité globale²². L'implantation de nouvelles technologies dans les processus de production augmente la productivité et réduit les parts d'emploi relatives, ce qui indique une croissance du secteur grâce à des gains de productivité²³ qui contribueront à maintenir les avantages concurrentiels de l'Ontario.



²¹ Réseau Trillium pour la fabrication de pointe, Canada's Manufacturing Sector: A Decade in Review (2020), https://trilliummfg.ca/wp-content/uploads/2020/08/Trillium_CanadasManufacturingSector-ADecadeinReview-August2020_FA-justify.pdf.

²² Ontario 360, Made in Ontario: A Provincial Manufacturing Strategy (2021), <https://on360.ca/policy-papers/made-in-ontario-a-provincial-manufacturing-strategy/>.

²³ Ibid.

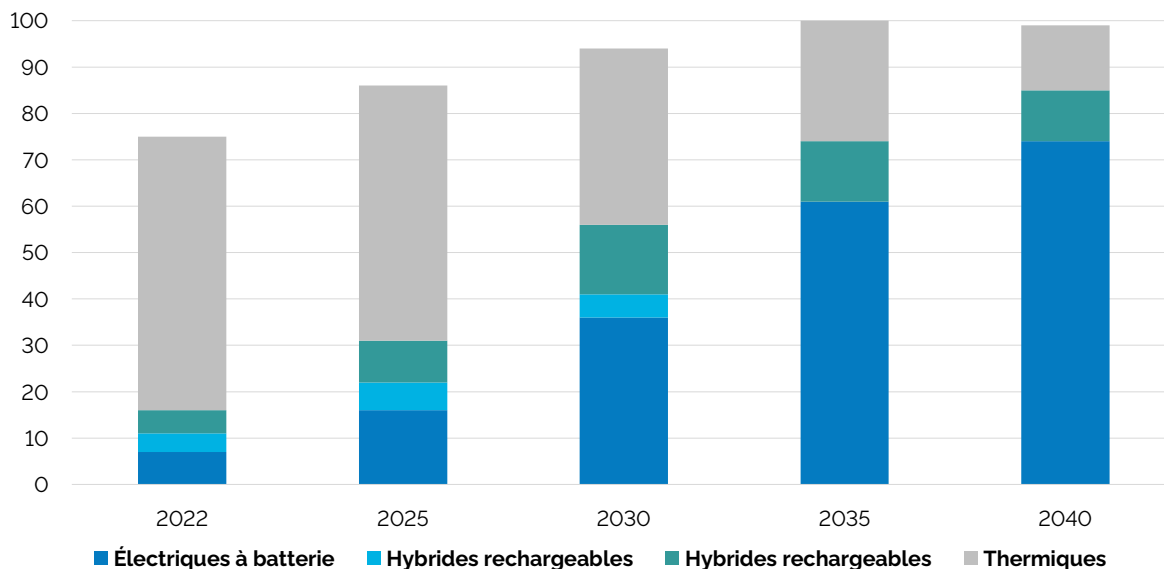
Possibilités de croissance dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques

Dans la fabrication, le secteur de l'automobile traverse une période de profonde transformation. On estime que les véhicules électriques représenteront 44 % des ventes mondiales de véhicules de tourisme d'ici 2030 et 75 % d'ici 2040. L'évolution technologique est au cœur de cette transition, les prix des batteries ayant chuté de 90 % au cours de la dernière décennie. De plus, la demande mondiale de batteries au lithium devrait augmenter rapidement, approchant les 5,7 térawattheures (TWh) par année d'ici 2035²⁴.

Graphique 5.5

Ventes mondiales de véhicules de tourisme, par type

Véhicules vendus
(en millions)



Sources : Bloomberg New Energy Finance, Global EV Outlook, 2023.

Les véhicules électriques et les batteries sont désormais au centre de la politique industrielle de nombreux pays et la concurrence pour attirer ces investissements devrait s'intensifier dans les années à venir. En particulier, l'*Inflation Reduction Act* adoptée par les États-Unis en 2022 a eu une incidence considérable sur la politique industrielle.

²⁴ Bloomberg New Energy Finance, *Electric Vehicle Outlook 2023* (2023), <https://about.bnef.com/electric-vehicle-outlook/>.

Chapitre 5

Toutefois, l'avantage concurrentiel du secteur de l'automobile de l'Ontario, les ressources provinciales en minéraux critiques et le soutien financier stratégique fourni par le gouvernement ont permis à la province, ces trois dernières années, d'attirer plus de 43 milliards de dollars d'investissements transformateurs de la part de constructeurs automobiles mondiaux, de fournisseurs de pièces détachées, ainsi que de fabricants de batteries pour véhicules électriques et de matériaux pour batteries depuis 2020. Le soutien à ces investissements fait partie du plan *Piloter la prospérité*, que le gouvernement de l'Ontario a lancé en 2019 pour le secteur de l'automobile dans le but, notamment, de repositionner la production provinciale de véhicules et de pièces détachées pour les voitures de l'avenir, ainsi que d'établir et de soutenir un écosystème de chaînes d'approvisionnement pour les batteries.

À mesure que la chaîne d'approvisionnement pour les véhicules électriques prendra de l'ampleur, il y aura probablement des écarts entre l'offre et la demande de minéraux critiques tels que le lithium, le nickel, le graphite et le cuivre²⁵. Bien que la demande augmente rapidement, l'ouverture d'une nouvelle mine peut nécessiter beaucoup de temps et de ressources, puisqu'il faut généralement compter entre 10 et 15 ans pour la consultation, l'exploration, la planification et la construction. L'Ontario compte actuellement 10 mines qui produisent des minéraux critiques. Dans le Nord de l'Ontario, plusieurs projets d'envergure sont en activité et déjà en bonne voie pour l'exploitation de minéraux critiques tels que le lithium, le cobalt, le cuivre, le nickel et le graphite. De plus, la région du Cercle de feu, située à environ 500 kilomètres au nord-est de Thunder Bay, fait actuellement l'objet de travaux d'exploration pour l'extraction de plusieurs minéraux critiques, dont la chromite, le cobalt, le nickel et le cuivre.

L'offre de minéraux critiques dont dispose la province et sa proximité avec les centres de production nord-américains font de la province un lieu compétitif pour la prospection minière et l'investissement dans ce secteur. Pour mieux exploiter ces possibilités, le gouvernement de l'Ontario a dévoilé, en 2022, la Stratégie relative aux minéraux critiques. Cette stratégie est une feuille de route quinquennale visant à améliorer les liens entre les mines du Nord et le secteur manufacturier du Sud, en particulier avec les fabricants ontariens de véhicules électriques et de batteries pour cette catégorie de véhicules.

²⁵ Ernst & Young, *Défis liés à l'offre et à la demande de minéraux critiques auxquels font face les sociétés minières* (avril 2022), https://www.ey.com/fr_ca/mining-metals/critical-minerals-supply-and-demand-challenges.

L'industrie sidérurgique de l'Ontario devient, elle aussi, un élément important de la chaîne provinciale d'approvisionnement pour les véhicules électriques, en plus de soutenir des industries comme la construction, la métallurgie et la fabrication de machinerie. La province représente la moitié des emplois, au pays, dans le secteur de la première transformation des métaux, l'acier constituant une part importante de l'industrie²⁶. On s'attend à une croissance de l'industrie en raison de la demande croissante d'acier, à basse teneur en carbone notamment, pour les projets de logement résidentiel et d'infrastructure. La province se positionne peu à peu parmi les grands fournisseurs nord-américains d'acier propre à faible teneur en carbone. Depuis 2021, de grandes usines métallurgiques mondiales de la province, ArcelorMittal Dofasco et Algoma Steel, ont investi 2,5 milliards de dollars pour l'implantation de nouvelles aciéries à faible émission de carbone.

Forces et possibilités

- L'accroissement de la demande mondiale de technologies propres.
- Le poids des tensions géopolitiques, d'où un intérêt plus marqué pour un renforcement des chaînes d'approvisionnement avec les plus proches partenaires commerciaux de l'Ontario.
- L'automatisation accrue et l'intégration de technologies de fabrication de pointe.
- La proximité de l'Ontario avec les principaux marchés et ses solides pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), capables de répondre à la demande croissante de minéraux critiques pour soutenir la transition vers les véhicules électriques.
- Une main-d'œuvre compétente reconnue pour la qualité de sa production (par exemple, près de 40 prix J.D. Power pour la qualité de la production remportés par les usines automobiles de l'Ontario).

Les risques pour l'avenir

- La persistance de faibles dépenses dans les entreprises.
- Une concurrence pour l'investissement dérivée des initiatives stratégiques industrielles des États-Unis (*CHIPS and Science Act* et *Inflation Reduction Act, 2022*).
- La vague de départs à la retraite attendue au cours de la prochaine décennie, qui intensifiera la pression sur la main-d'œuvre et pourrait exacerber la pénurie de compétences.
- Les dépenses importantes à engager pour atteindre la carboneutralité dans le secteur de la fabrication²⁷.
- L'obligation, pour le secteur minier de l'Ontario, d'attirer des investissements pour augmenter la production et assurer la fluidité à plusieurs étapes du traitement et de l'affinage.

²⁶ Gouvernement du Canada, *Première transformation des métaux : Ontario 2022-2024*, <https://www.guichetemplois.gc.ca/analyse-tendances/rapports-marche-travail/ontario/transformation-de-metaux>.

²⁷ Manufacturiers et Exportateurs du Canada, *Canada's Net Zero Industrial Strategy* (juin 2022), https://cme-mec.ca/wp-content/uploads/2022/06/Final_CME-Net-Zero-Report_June-2022-.pdf.

Chapitre 5

Sciences de la vie

Dans la province, le secteur des sciences de la vie comprend la production pharmaceutique, la production d'appareils et d'équipements médicaux, la recherche-développement (R-D), ainsi que les grossistes en produits pharmaceutiques et en équipements professionnels.

L'Ontario a une longue histoire de découvertes et d'innovations dans le domaine des sciences de la vie, notamment en ce qui concerne les cellules souches hématopoïétiques, les cellules souches cancéreuses impliquées dans la leucémie, les récepteurs des neuroleptiques, les gènes de l'Alzheimer précoce, les stimulateurs cardiaques externes, l'identification du gène de la fibrose kystique et l'insuline.

Si ces découvertes améliorent considérablement la qualité de vie, le secteur produit également d'importantes retombées économiques pour l'Ontario. Le secteur des sciences de la vie de la province est le plus important au Canada, comptant approximativement 2 000 entreprises et employant plus de 72 800 personnes en 2022.

L'industrie a également des liens forts, dans ses chaînes d'approvisionnement, avec le reste de l'économie. Pour chaque emploi manufacturier direct créé dans les sciences de la vie, près de deux emplois sont créés dans l'ensemble de l'économie ontarienne. De plus, dans la production pharmaceutique, plus de 40 % de l'ensemble des achats d'intrants intermédiaires sont effectués auprès d'autres industries de l'économie ontarienne.

La province est devenue une plaque tournante pour les essais cliniques au cours de la dernière décennie et, au cours des deux dernières décennies, l'emploi dans la production pharmaceutique et la production d'appareils et d'équipements médicaux a augmenté de près de 50 %. En 2022, le secteur a exporté des biens d'une valeur de 8 milliards de dollars, ce qui représente environ 57 % du total pour les sciences de la vie au Canada.

La croissance à long terme et continue de l'industrie des sciences de la vie passe avant tout par un réservoir de talents expérimentés, un écosystème collaboratif²⁸ et un environnement commercial compétitif, y compris une réglementation plus moderne et un meilleur accès aux possibilités d'investissement.

Le secteur bénéficiera également de l'intervention de la communauté du capital-risque, en particulier aux stades plus avancés du processus de pré-commercialisation qui peuvent aider les entreprises des sciences de la vie à mieux se préparer pour la fabrication.

²⁸ Par exemple, OmniaBio, située dans le McMaster Innovation Park de Hamilton, en Ontario, est un établissement commercial de thérapie cellulaire et génique qui fonctionnera comme une organisation de développement et de fabrication sous contrat. Ces organisations travaillent avec d'autres entreprises des sciences de la vie pour commercialiser et fabriquer leurs produits, ce qui permet aux entreprises de se concentrer sur la recherche de nouvelles thérapies et de percées médicales et sur le développement de leurs activités.

En 2021, l'Ontario a attiré un niveau record de nouveaux investissements, enregistrant plus de la moitié des investissements en capital-risque réalisés au Canada, dont 847 millions de dollars dans les sciences de la vie²⁹. Cependant, pour mieux utiliser les investissements en capital-risque et continuer à exploiter les possibilités futures dans les sciences de la vie de l'Ontario, le secteur devra se doter d'un éventail de talents en recherche de pointe et recevoir l'aide de dirigeants et de gestionnaires talentueux pour la mobilisation de capitaux, la commercialisation, le marketing et la croissance des exportations.

Pour contribuer davantage au développement des clés de la croissance citées précédemment, le gouvernement de l'Ontario a publié en 2022 *Faire passer les sciences de la vie au niveau supérieur : La stratégie de l'Ontario*, qui vise à faire de l'Ontario un carrefour mondial de la biofabrication et des sciences de la vie. Cette stratégie vise à rehausser l'expertise des entreprises ontariennes des sciences de la vie, notamment celles en démarrage, en renforçant le talent, en faisant progresser la recherche et en améliorant l'accès à l'écosystème du capital-risque. Cela aiderait les entreprises des sciences de la vie à piloter la mise au point, la commercialisation et l'adoption rapide de produits et de services de santé innovants.

Forces et possibilités

- Secteur en plein essor, les sciences de la vie ont des retombées positives sur plusieurs autres industries, étant donné leurs liens solides avec le reste de l'économie.
- Les technologies transformatrices, notamment la génomique, la biologie synthétique, l'IA et la science des données, offrent à l'Ontario de nouvelles possibilités de croissance pour alimenter l'innovation.
- La médecine régénératrice, les biopuces, l'ARNm et les applications pour la médecine nucléaire, l'oncologie et les maladies rares sont autant de créneaux forts et porteurs de possibilités.

Les risques pour l'avenir

- Un accès insuffisant aux capitaux aux premières étapes, le plus grand risque étant à l'étape de la commercialisation.
- La pénurie de talents spécialisés au niveau de la direction et de la gestion peut limiter les perspectives d'expansion et de commercialisation du secteur des sciences de la vie.
- Le manque d'espace pour les laboratoires met en péril la rétention des talents, la propriété intellectuelle et la croissance à long terme dans les sciences de la vie.

²⁹ Croissance Ontario, *Rapport annuel 2021-2022* (2022), https://www.ventureontario.ca/assets/images/partners/OCGC-Annual-Report-2021-22_FR.pdf.

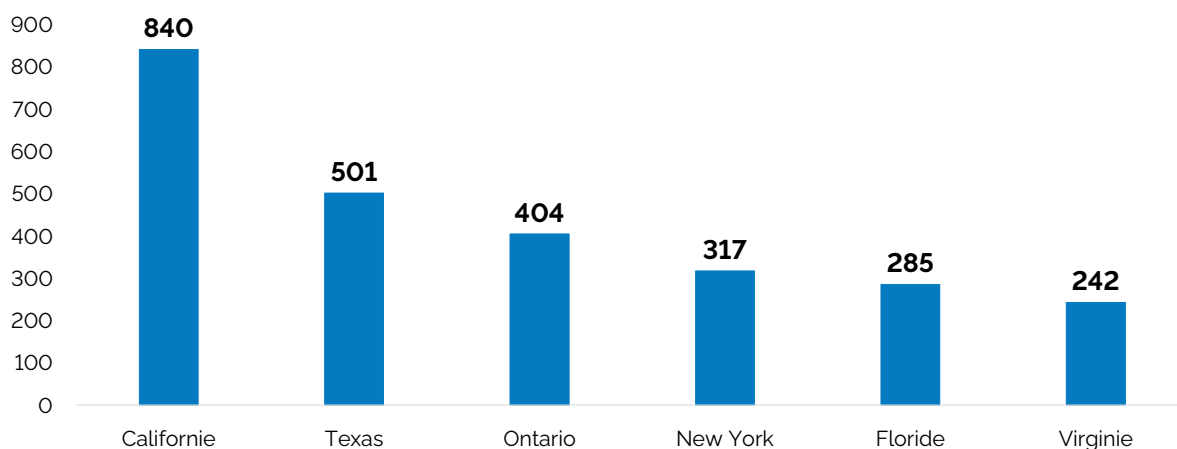
Technologies de l'information et des communications

L'Ontario est l'un des plus grands bassins technologiques du Canada et jouit d'une économie numérique robuste et diversifiée. Employant plus de 400 000 travailleurs dans les technologies de l'information et des communications (TIC), l'Ontario est l'un des plus grands pôles de technologies de l'information d'Amérique du Nord³⁰. De plus, en matière d'économie numérique, la province a une longue histoire de réussites commerciales locales et la capacité d'attirer les investissements³¹.

Graphique 5.6

Meilleures destinations pour la main-d'œuvre des technologies de l'information et des communications, Amérique du Nord

Emplois, 2022
(en milliers)



Source : ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce.

Les réalisations du secteur à l'échelon local comprennent la technologie BlackBerry, le premier logiciel de système d'information géographique (SIG) au monde, l'invention du thermostat intelligent, le procédé cinématographique IMAX, la technologie sans fil bidirectionnelle révolutionnaire, et des percées dans le domaine de l'animation 3D. Les technologies fabriquées en Ontario sont également à bord de 80 % des satellites de communication commerciaux lancés à ce jour.

³⁰ Ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce.

³¹ Conseil des technologies de l'information et des communications, *L'industrie de la prochaine génération de l'Ontario* (19 avril 2023), <https://ictc-ctic.ca/fr/rapports/lindustrie-de-la-prochaine-generation-de-lontario>.

L'Ontario est également le siège d'une infonuagique et d'une capacité d'analyse des mégadonnées parmi les plus pointues au monde avec des acteurs de renom tels IBM, OpenText, Oracle et SAP menant des activités de recherche-développement essentielles pour les entreprises à l'échelle provinciale. Dans la province, Waterloo dispose d'un solide pôle de technologies quantiques³², connu sous le nom de Quantum Valley, qui comprend l'Institut Périmètre, l'Institute of Quantum Computing, ainsi que Quantum NanoFab Facility, Quantum Valley Ideas Laboratories et Quantum Valley Investment³³. En outre, plus de 90 % de la recherche sur les télécommunications industrielles menée au Canada est réalisée à Ottawa par des chefs de file de l'industrie tels que Nokia et Ericsson³⁴.

Les services de télécommunication dans la province continuent d'évoluer avec les technologies nouvelles et les demandes changeantes des consommateurs. La pandémie a donné un grand coup d'accélérateur à cette transformation, rendant l'Internet haute vitesse et les services mobiles indispensables pour contribuer à l'économie et à la société. Le secteur s'est vite orienté vers la technologie 5G et l'Internet des objets (IdO), en mettant l'accent sur le développement d'applications pour cette augmentation rapide de la vitesse de l'Internet à l'usage industriel et domestique³⁵.

L'intelligence artificielle (l'IA) change la donne également pour les entreprises et l'économie. Les récentes percées qui ont permis l'essor de l'IA générative tirent leurs origines des premiers travaux réalisés dans ce domaine en Ontario il y a plus de 30 ans et, aujourd'hui, l'industrie connaît une croissance rapide en raison des investissements considérables réalisés ces dernières années³⁶. En 2022-2023, plus de 20 500 emplois dans le secteur de l'IA ont été créés en Ontario, 27 nouvelles entreprises d'IA ont démarré et le secteur a attiré plus de 1,1 milliard de dollars d'investissements en capital-risque sur l'année. L'IA générative devrait avoir d'importantes retombées à l'échelle mondiale dans tous les secteurs de l'industrie. Le secteur bancaire, la haute technologie et les sciences de la vie sont parmi les industries qui pourraient voir les plus importantes retombées³⁷. Selon les estimations, l'IA générative pourrait injecter l'équivalent de 2,6 à 4,4 billions de dollars dans l'économie mondiale, entraînant éventuellement une croissance de la productivité du travail de 0,1 à 0,6 % par année jusqu'en 2040³⁸.

³² Les technologies quantiques comprennent le matériel et les logiciels de calcul, les communications et les capteurs, autant d'éléments basés sur les principes de la science quantique.

³³ Ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce.

³⁴ Investir Ottawa, Communications Technology, <https://whyottawa.ca/communications-technology/#:~:text=Ottawa%20has%20the%20highest%20concentration,the%20Canadian%20Photonics%20Fabrication%20Centre>.

³⁵ Unifor, Télécommunications profil sectoriel, <https://www.unifor.org/fr/ressources/nos-ressources/telecommunications-profil-sectoriel>.

³⁶ Ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce.

³⁷ McKinsey, The Economic Potential of Generative AI (2023) The Economic Potential of Generative AI (2023), <https://www.mckinsey.com/capabilities/mckinsey-digital/our-insights/the-economic-potential-of-generative-ai-the-next-productivity-frontier#introduction>.

³⁸ Ibid.

Chapitre 5

Par l'entremise du Programme des initiatives relatives aux technologies critiques, le gouvernement de l'Ontario appuie des programmes qui accélèrent l'utilisation de technologies critiques telles que la 5G et l'IA pour améliorer la productivité et soutenir l'innovation et la croissance économique à long terme. Ce programme soutient également le développement, la commercialisation et l'adoption de la technologie par les entreprises ontariennes.

Forces et possibilités

- L'innovation et l'adoption des TIC stimuleront la demande de talents de haut niveau.
- Les établissements d'enseignement postsecondaire locaux produisent des diplômés de haut niveau et fiables pour les entreprises de l'Ontario.
- Toronto est le troisième marché d'Amérique du Nord pour les talents technologiques, juste derrière New York et la région de San Francisco Bay.

Les risques pour l'avenir

- La croissance rapide de l'industrie à l'échelle mondiale pose des difficultés de recrutement et de rétention pour les employeurs du secteur technologique.
- La pénurie chronique de compétences concerne la cybersécurité, les réseaux avancés, ainsi que les sous-secteurs de la quantique et des semi-conducteurs.
- Le financement local ne suffit pas pour aider les nouvelles entreprises à démarrer en raison du manque de ressources en capital-investissement qui peut entraîner une capacité limitée à garder la propriété intellectuelle dans la province.
- Les menaces accrues à la cybersécurité dues aux progrès réalisés dans le secteur des TIC entraînent une augmentation des coûts pour le secteur.

Services financiers

Le secteur des services financiers joue un rôle important dans le soutien de la croissance économique et de la productivité en Ontario en favorisant les investissements et en veillant aux besoins financiers des consommateurs et des petites et grandes entreprises.

En 2023, le secteur des services financiers³⁹ de l'Ontario a généré un PIB de 83,1 milliards de dollars, ce qui représente 8,9 % de l'économie en 2023. Le secteur employait 517 600 personnes en 2023, ce qui représente plus de la moitié des emplois dans le secteur des services financiers au Canada. Au cours des 10 dernières années, l'emploi dans ce secteur a progressé à un taux moyen composé de 3,2 %, tandis que la croissance du PIB a atteint un taux moyen de 3,8 %.

³⁹ Le secteur des services financiers fait référence au code SCIAN 52 – Finance et assurance, qui comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer ou à faciliter des transactions financières, c.-à-d. des transactions concernant la création d'actifs financiers, leur liquidation ou un changement de propriété à leur égard.

Les entreprises de services financiers de l'Ontario sont concentrées dans le centre-ville de Toronto, à proximité des services informatiques, professionnels et autres. Cette concentration crée un avantage stratégique qui permet aux entreprises soumises à la concurrence mondiale de se démarquer, car elles sont facilement connectées aux talents, aux plus grandes institutions financières et au secteur innovant des TIC. La province produit annuellement plus de 67 000 diplômés en administration et possède la plus grande société d'analystes financiers agréés au monde⁴⁰.

Un secteur des services financiers solide a la capacité de contribuer à la croissance de la productivité en améliorant sa propre production selon l'apport de travail et de capitaux. Selon l'OCDE, la croissance moyenne de la productivité dans le secteur des services financiers du Canada est plus rapide que celle des autres secteurs d'activité non agricoles depuis 2008⁴¹.

Ce qui est tout aussi important, cependant, c'est la capacité d'un secteur des services financiers fort à contribuer à une hausse de la productivité dans le reste de l'économie en tant que sous-produit des services qu'il fournit⁴². Un secteur des services financiers fort est généralement corrélé à une productivité élevée dans d'autres secteurs de l'économie, car un accès accru aux capitaux fournit aux secteurs les ressources nécessaires pour investir et innover⁴³.

Le secteur des services financiers peut contribuer davantage à la croissance de la productivité en renforçant l'innovation et la concurrence en son sein. Par exemple, un meilleur accès aux solutions de technologie financière pourrait permettre aux entreprises ontariennes d'accéder plus facilement aux capitaux nécessaires pour investir. L'instauration d'un environnement bancaire ouvert, au Canada, a le potentiel de favoriser davantage le développement et l'utilisation de la technologie financière, ce qui peut renforcer l'innovation et la concurrence puisque cela permettrait aux petites entreprises de services financiers d'offrir un meilleur accès au capital⁴⁴.

⁴⁰ Investissements Ontario, Services financiers, Services financiers | Investissements Ontario.

⁴¹ Organisation de coopération et de développement économiques, Productivity and ULC by main economic activity (ISIC Rev.4), https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=PDBI_I4.

⁴² CD Howe Institute, « Productivity and the Financial Sector - What's Missing? » (avril 2018), https://www.cdhowe.org/sites/default/files/2021-12/Commentary_508.pdf, p. 1.

⁴³ Ibid., p. 7.

⁴⁴ Bank of England, « Customer data access and fintech entry: early evidence from open banking » Staff Working Paper No. 1,059, (février 2024), p. 4; PwC Canada, « Que signifie un système bancaire ouvert pour les banques canadiennes? » (2019), <https://www.pwc.com/ca/fr/industries/banking-capital-markets/canadian-banks-2019/what-open-banking-means-for-canada-financial-landscape.html>.

Chapitre 5

De même, les forces de l'Ontario dans d'autres technologies⁴⁵ émergentes telles que l'IA générative pourraient stimuler davantage la productivité interne du secteur financier et ses contributions à la croissance de la productivité dans d'autres secteurs de l'économie ontarienne. L'IA soutient actuellement toute une gamme de processus de services financiers, y compris des processus opérationnels plus efficaces et plus précis, la détection d'irrégularités sur les marchés et, éventuellement, une plus grande efficacité des services aux clients⁴⁶.

Le gouvernement de l'Ontario continue à soutenir le secteur des services financiers, facilitant l'accès aux capitaux pour favoriser l'innovation et améliorer la productivité. Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023* et le budget de l'Ontario de 2024 proposent plusieurs initiatives visant à moderniser les marchés financiers de l'Ontario pour soutenir ces objectifs. Il s'agit notamment de collaborer avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) pour faciliter le financement à un stade précoce des jeunes entreprises et des entreprises de taille moyenne de l'Ontario. En outre, le gouvernement travaille également avec la CVMO pour améliorer la formation de capital grâce à l'accès des investisseurs aux possibilités d'investissement dans les actifs à forte intensité de capital.

Forces et possibilités

- Une main-d'œuvre très éduquée, compétente et multiculturelle dans le secteur des services financiers.
- Le regroupement d'institutions financières et professionnelles solides et la concentration des compétences et des talents.
- Un virage numérique accéléré et la capacité à adopter les nouvelles technologies.

Les risques pour l'avenir

- Les risques d'excès et d'instabilité dans les marchés financiers non réglementés.
- Les zones de risques en matière de cybersécurité telles que le stockage numérique d'informations financières, les transactions monétaires ou les renseignements permettant d'identifier une personne.

Agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire de l'Ontario comprend l'agriculture primaire, la fabrication de produits alimentaires, certains éléments du commerce de gros et de détail, ainsi que les services de restauration et les débits de boissons. Entre 2012 et 2023, le secteur employait en moyenne 803 000 personnes, ce qui représente 11,2 % des emplois en Ontario pour cette période. Le secteur a également contribué à hauteur de 6,3 %, en moyenne, au PIB réel de l'Ontario de 2012 à 2022⁴⁷.

⁴⁵ Deloitte, « Le Canada est le leader mondial de la concentration de talents en IA » (2023), <https://www2.deloitte.com/ca/fr/pages/press-releases/articles/impact-and-opportunities.html>

⁴⁶ Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, *Artificial Intelligence in Capital Markets: Exploring Use Cases in Ontario* (2023), p. 6 <https://oscinnovation.ca/resources/Report-20231010-artificial-intelligence-in-capital-markets.pdf>.

⁴⁷ Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, <https://www.ontario.ca/fr/page/statistiques-sur-le-secteur-agroalimentaire-de-lontario>.

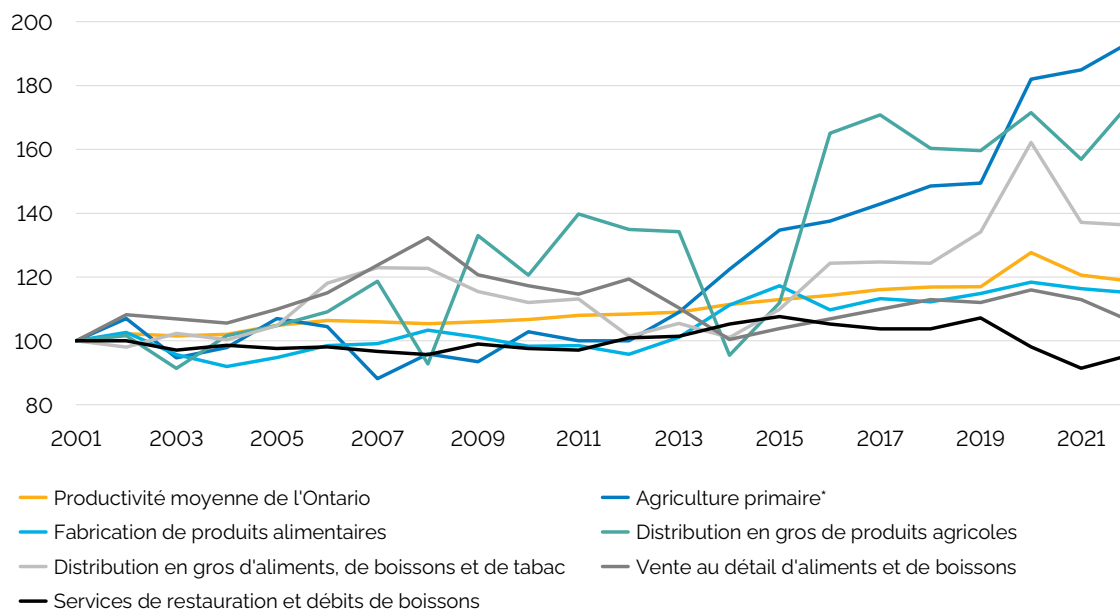
Depuis 2000, l'ensemble de la production agricole, des recettes monétaires agricoles et des exportations mondiales a augmenté en raison de l'amélioration de la productivité dans le secteur. À moyen terme, le PIB de l'ensemble du secteur devrait continuer à croître plus rapidement que l'emploi, à un taux annuel moyen de 1,4 % jusqu'au début des années 2030⁴⁸.

À mesure que la population de l'Ontario s'accroît, la demande de produits agroalimentaires devrait également s'intensifier et il faudra augmenter la production alimentaire locale pour répondre à la diversité des besoins et préférences de la population croissante de la province. Par ailleurs, à mesure que les gains d'efficacité dans la production s'accroissent, la possibilité d'accroître les exportations augmente aussi, ce qui contribue à la croissance globale de l'économie.

Le secteur agroalimentaire a enregistré une croissance robuste de la production et de la productivité, mais des difficultés subsistent, notamment la volatilité des coûts des intrants, les pénuries de main-d'œuvre, la nécessité d'accroître le rendement des terres agricoles, et les aléas climatiques et météorologiques. De plus, le secteur connaît une évolution des attentes des consommateurs et du marché mondial, notamment à l'égard des pratiques de production vérifiables, éthiques et viables.

Graphique 5.7 Productivité de la main-d'œuvre dans le secteur agroalimentaire

Indice des dollars enchaînés (2017) par heure travaillée
(2001 = 100)



*L'agriculture primaire comprend les grandes cultures, l'élevage et les activités connexes.
Source : Statistique Canada.

⁴⁸ Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

Chapitre 5

L'automatisation continue et la participation de travailleurs étrangers aideront à amortir le choc d'une main-d'œuvre vieillissante et en déclin. Les travailleurs étrangers du secteur agroalimentaire jouent un rôle essentiel dans le maintien d'un système alimentaire provincial solide. Le recours aux technologies de pointe telles que les nouveaux capteurs, la robotique et l'IA permettra aux exploitants agricoles de continuer à automatiser les tâches traditionnellement impossibles à exécuter sans une intervention humaine pour accroître la résilience et l'efficacité de leurs exploitations⁴⁹. En continuant d'adopter les technologies qui améliorent la productivité, le secteur devrait être mieux en mesure de surmonter ces difficultés.

L'amélioration des investissements dans le secteur reste inscrite dans la stratégie de croissance, et l'intégration de solutions technologiques avancées dans la chaîne de valeur agroalimentaire permettra de simplifier les opérations, de réduire les coûts des intrants et d'améliorer la production.

Les perspectives stratégiques de croissance à long terme pour le secteur sont également favorisées par des politiques gouvernementales telles que la stratégie agroalimentaire Cultiver l'Ontario, élaborée en collaboration avec des agriculteurs, des dirigeants du secteur de l'alimentation, des entreprises et des représentants autochtones⁵⁰. L'objectif de la province est d'augmenter de 30 % la consommation et la production d'aliments cultivés et préparés en Ontario d'ici 2032, tout en faisant croître le PIB issu de la fabrication de produits alimentaires et de boissons ainsi que l'emploi dans le secteur agroalimentaire de 10 % d'ici la même année.

La stratégie vise à soutenir la recherche et à encourager l'innovation, la viabilité et la rentabilité dans les industries agroalimentaires, ainsi qu'à accroître la commercialisation et l'adoption de technologies innovantes. De plus, elle vise à attirer et à développer l'expertise scientifique et technique de l'Ontario, notamment la robotique, l'automatisation et la génomique.

⁴⁹ McKinsey Trends Driving Automation on the Farm (31 mai 2023), <https://www.mckinsey.com/industries/agriculture/our-insights/trends-driving-automation-on-the-farm>

⁵⁰ Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (28 novembre 2022), <https://www.ontario.ca/fr/page/strategie-cultiver-lontario-une-strategie-provinciale-pour-le-secteur-agroalimentaire>.

Forces et possibilités

- Des possibilités d'innovation pour accroître la production et la productivité et réduire la dépendance à l'égard de la main-d'œuvre.
- Une hausse de la production et un accès élargi aux marchés en vertu d'accords commerciaux, pour éventuellement permettre à l'Ontario d'accroître ses exportations dans certaines catégories de produits alimentaires et de boissons.
- Un secteur de la fabrication diversifié, résilient et réputé pour sa qualité, sa viabilité et la salubrité des aliments.

Les risques pour l'avenir

- Les chocs causés par les prix des produits de base, l'évolution des conditions du marché et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement d'origine géopolitique.
- Les pénuries de main-d'œuvre et le vieillissement de la population active, qui pourraient freiner la croissance.
- Une infrastructure vieillissante et des investissements en capital et en R-D moins élevés que ceux de la concurrence.
- L'application potentielle de mesures commerciales non tarifaires pour limiter l'accès des marchés aux partenaires commerciaux de l'Ontario.

Stimuler la croissance des secteurs grâce à l'innovation

À plus long terme, la croissance soutenue des forces sectorielles de l'Ontario dépendra largement de l'innovation et du développement, de la commercialisation et de l'adoption de la technologie. Dans l'écosystème de l'innovation, la promotion de liens qui soutiennent la diffusion des connaissances et des technologies nouvelles dans l'ensemble de l'économie et une attention particulière à l'importance des dernières innovations joueront un rôle clé dans l'amélioration de la productivité et le progrès de la croissance économique à long terme.

Performance de l'Ontario au chapitre de l'innovation en R-D et en propriété intellectuelle

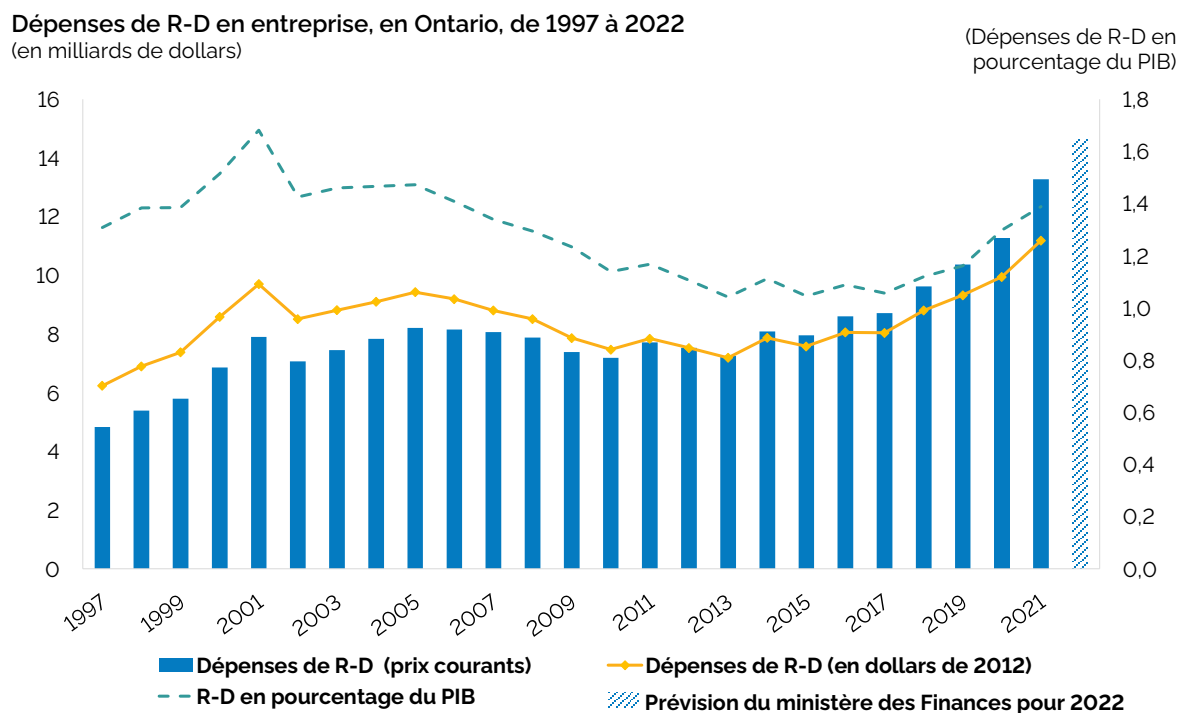
Il existe plusieurs indicateurs clés pour mesurer le niveau d'innovation d'une région, notamment les dépenses que les entreprises consacrent à la R-D et aux produits de la propriété intellectuelle (PPI)⁵¹.

⁵¹ Selon Statistique Canada, les produits de la propriété intellectuelle (PPI) comprennent trois composantes : la prospection et l'évaluation minières, la recherche-développement et les produits logiciels.

Chapitre 5

Comme l'illustre le graphique 5.8, les dépenses de R-D dans les entreprises de l'Ontario en pourcentage du PIB, qui désignent l'intensité de la R-D, ont affiché une tendance à la hausse au cours de la dernière décennie. La R-D en entreprise est généralement concentrée entre les mains de quelques grandes sociétés. En 2022-2023, l'Ontario comptait 46 des 100 entreprises canadiennes qui dépensaient le plus en R-D, ce qui représentait 9,2 milliards de dollars du total des dépenses de R-D à l'échelle nationale⁵². La province comptait également pour 49 % de l'ensemble des dépenses de R-D des entreprises canadiennes en 2021, suivie du Québec, qui en représentait 24 %. Par contre, à l'échelle internationale, l'Ontario est resté à la traîne par rapport aux pays de l'OCDE qui mènent le bal à ce chapitre. Si l'Ontario a atteint une intensité de R-D en entreprise de 1,4 % en 2021, ce résultat était nettement plus faible que celui de l'OCDE tels qu'Israël et la Corée du Sud, qui ont affiché des intensités respectives de 5,3 % et 3,9 %. Cela donne à penser que, même si l'Ontario est un leader de la R-D au Canada, il faudra augmenter les investissements au niveau des entreprises pour être compétitif sur la scène internationale⁵³.

Graphique 5.8 Augmentation des dépenses de R-D en entreprise, en Ontario, passées à 13,3 G\$ en 2021



Sources : Statistique Canada et estimations du ministère des Finances.

⁵² Research InfoSource Inc.

⁵³ Statistique Canada et Organisation de coopération et de développement économiques.

Outre les investissements en R-D, les PPI (tels que droits d'auteur, marques de commerce, secrets commerciaux et dessins industriels) contribuent de plus en plus à la croissance économique à long terme. Les entreprises tournées vers l'avenir reconnaissent le rôle des PPI et sont en mesure d'en tirer un avantage concurrentiel, tout en contribuant à la création de connaissances globales, au lieu de se concentrer uniquement sur la réduction des coûts dans les chaînes d'approvisionnement⁵⁴.

Malgré l'importance des PPI, l'Ontario et le Canada continuent de faire face à des difficultés dans la production d'innovations, telles que les PPI, et dans le développement des entreprises⁵⁵. Les investissements des entreprises ontariennes dans les PPI ont été relativement lents et ont même accusé un retard par rapport à la croissance observée aux États-Unis au cours de la dernière décennie, ce qui donne à penser que l'écart se creuse dans le domaine de l'innovation⁵⁶.

Pour exploiter pleinement la valeur des PPI, Propriété intellectuelle Ontario (PIO), l'agence ontarienne de la propriété intellectuelle, s'attache à informer et à soutenir les entreprises, les chercheurs et les innovateurs tout au long de leur projet de propriété intellectuelle pour maximiser la valeur de la propriété intellectuelle, améliorer les résultats de la recherche et leur permettre d'être compétitifs au niveau mondial. L'Ontario offre également des programmes de crédit d'impôt pour la R-D, afin d'encourager les entreprises à engager des dépenses dans la recherche scientifique et le développement expérimental, et continue à consacrer d'importantes sommes à la recherche, notamment à celle menée dans les universités et les collèges, ainsi que dans les hôpitaux et instituts de recherche.

Promouvoir l'écosystème d'innovation de l'Ontario pour une croissance économique à long terme

L'Ontario possède divers avantages, dont une main-d'œuvre de haut niveau, un avantage géographique vis-à-vis des marchés nord-américains et le nombre d'acteurs à grande valeur économique tels que les entreprises, les investisseurs et les établissements universitaires. Une attention particulière à la diversité et à la collaboration des acteurs contribuera à favoriser une précieuse innovation et à stimuler l'investissement et l'activité commerciale.

⁵⁴ Comité d'experts en matière de propriété intellectuelle, *La propriété intellectuelle au sein du milieu de l'innovation de l'Ontario* (2020), <https://www.ontario.ca/fr/document/rapport-la-propriete-intellectuelle-au-sein-du-milieu-de-linnovation-de-lontario/le-role-de-la-propriete-intellectuelle-dans-un-programme-de>.

⁵⁵ OMPI (2023), « Global Innovation Index 2023 », <https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-2000-2023/ca.pdf>.

⁵⁶ Statistique Canada et U.S. Bureau of Economic Analysis.

Chapitre 5

Il y a plusieurs avantages à promouvoir des réseaux robustes, par exemple les retombées que procurent les transferts de connaissances et le renforcement des grappes industrielles innovantes. Les entreprises récoltent, elles aussi, des avantages productifs additionnels du fait de leur proximité, de l'intégration des chaînes d'approvisionnement et de la spécialisation, qui profitent aux secteurs et aux économies régionales⁵⁷. Des liens étroits entre les acteurs économiques, conjugués à des règlements modernes, à des infrastructures de pointe et à une main-d'œuvre compétente, contribuent à une plus grande compétitivité. La culture de cet écosystème dynamique contribuera à favoriser la prochaine vague d'innovations et d'entrepreneurs à forte valeur ajoutée pour stimuler la croissance économique à long terme.

Pour créer et soutenir ces liens en Ontario, le gouvernement appuie les collaborateurs de l'industrie tels que les Centres régionaux d'innovation (CRI) de la province et le Centre d'innovation de l'Ontario (CIO). Ces organismes aident à mettre en relation les partenaires industriels, universitaires et gouvernementaux afin d'encourager les investissements dans les possibilités de R-D collaborative, de développement technologique et de commercialisation.

⁵⁷ M. E. Porter, « Clusters and the new economics of competition ». (1998), vol. 76, n° 6, p. 77 à 90, Boston, Harvard Business Review.

Adopter l'intelligence artificielle pour aider à transformer les secteurs de l'Ontario et accroître la productivité

L'adoption de technologies émergentes s'est accélérée dans tous les secteurs. L'intégration continue des nouvelles technologies facilitera leur diffusion dans les secteurs clés, la réduction des obstacles à l'adoption de l'innovation et le développement de l'expertise des entreprises locales. Un exemple de technologie émergente est l'IA, qui peut transformer les secteurs. L'IA peut réduire considérablement les coûts des entreprises, stimuler le rendement de l'innovation grâce à des niveaux plus élevés de R-D et résorber les pénuries de main-d'œuvre.

Secteur visé	Exemples d'applications de l'IA dans le secteur ⁵⁸
Fabrication	<ul style="list-style-type: none"> Automatiser et rationaliser les activités à forte intensité de main-d'œuvre grâce à la robotique (y compris l'utilisation de la visionique pour l'inspection automatisée et les robots mobiles autonomes) afin de réduire les coûts des entreprises et d'augmenter l'efficacité. Augmenter la productivité grâce à la maintenance prédictive et à l'auto-optimisation des machines et des processus, et améliorer la flexibilité des processus grâce à des prévisions avancées de la demande, à une meilleure optimisation du réseau ou à une planification ou un ordonnancement avancés de la production.
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser l'agriculture grâce à la vision par ordinateur et à l'apprentissage automatique pour aider à relever les carences du sol et fournir des recommandations en matière de plantation. Utiliser l'IA pour analyser les schémas météorologiques afin de prévoir les calendriers de plantation optimaux, de mesurer la conductivité et le pH du sol et de lutter contre les attaques de ravageurs.
Services financiers	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le service à la clientèle en fournissant une assistance 24 heures sur 24, sept jours sur sept, grâce à l'utilisation de robots conversationnels pour répondre aux questions et extraire de l'information ou des activités bancaires. Surveiller les changements dans les modèles de transaction pour détecter les activités frauduleuses.
Sciences de la vie	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer la découverte de nouveaux produits pharmaceutiques, médicaments et autres en utilisant l'IA pour analyser les données historiques et modernes. Faciliter les diagnostics médicaux en surveillant l'état de santé à l'aide d'appareils à porter sur soi et en indiquant les problèmes avant que les patients n'en prennent conscience.
Construction	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la sécurité sur les chantiers en utilisant l'IA pour détecter et analyser les dangers, surveiller et signaler les activités dangereuses et assurer le respect des protocoles. Améliorer la durabilité et réduire les déchets pendant les projets en utilisant l'IA pour prévoir les matériaux nécessaires.

⁵⁸ Forbes « Applications of Artificial Intelligence Across Various Industries » (2023), <https://www.forbes.com/sites/qai/2023/01/06/applications-of-artificial-intelligence/?sh=709ed4ec3be4>; Forum économique mondial, « 4 Ways Artificial Intelligence Could Transform Manufacturing » (2023), <https://www.weforum.org/agenda/2023/01/4-ways-artificial-intelligence-manufacturing-davos2023/>; Forum économique mondial, « 4 ways AI is revolutionising the construction industry » (2023), <https://www.weforum.org/agenda/2023/06/4-ways-ai-is-revolutionising-the-construction-industry/>.

Chapitre 5

Le Canada est l'une des grandes sources d'expertise en IA, avec une croissance des talents dans ce domaine supérieure à celle de plusieurs pays du G7, et se range dans le peloton de tête mondial pour les investissements en capital-risque par habitant. Malgré ces avantages, les entreprises canadiennes et ontariennes font face à des difficultés dans l'adoption de l'IA, notamment en raison de leur taille, des coûts financiers et d'une concurrence féroce⁵⁹.

Comme il en est fait mention dans la section sur les technologies de l'information et des télécommunications, le Programme ontarien des initiatives relatives aux technologies critiques soutient le développement, l'adoption et la commercialisation des technologies critiques, y compris l'IA, afin d'encourager la progression de l'innovation dans toute la province. Pour cela, il faudra notamment soutenir le Vector Institute en matière d'IA afin d'aider les entreprises à accroître leur compétitivité et d'accélérer l'adoption sûre et responsable d'une IA éthique. Renforcer la capacité d'innovation de l'Ontario peut contribuer à développer une forte culture entrepreneuriale, encourager l'innovation et l'investissement et améliorer la productivité, ce qui constitue un avantage immense dans l'économie mondiale actuelle en constante évolution.



⁵⁹ Deloitte, « Le Canada est le leader mondial de la concentration de talents en IA » (2023), <https://www2.deloitte.com/ca/fr/pages/press-releases/articles/impact-and-opportunities.html>.

Mettre à profit l'énergie propre de l'Ontario pour soutenir la croissance économique

Planifier la transition et prévoir les besoins énergétiques

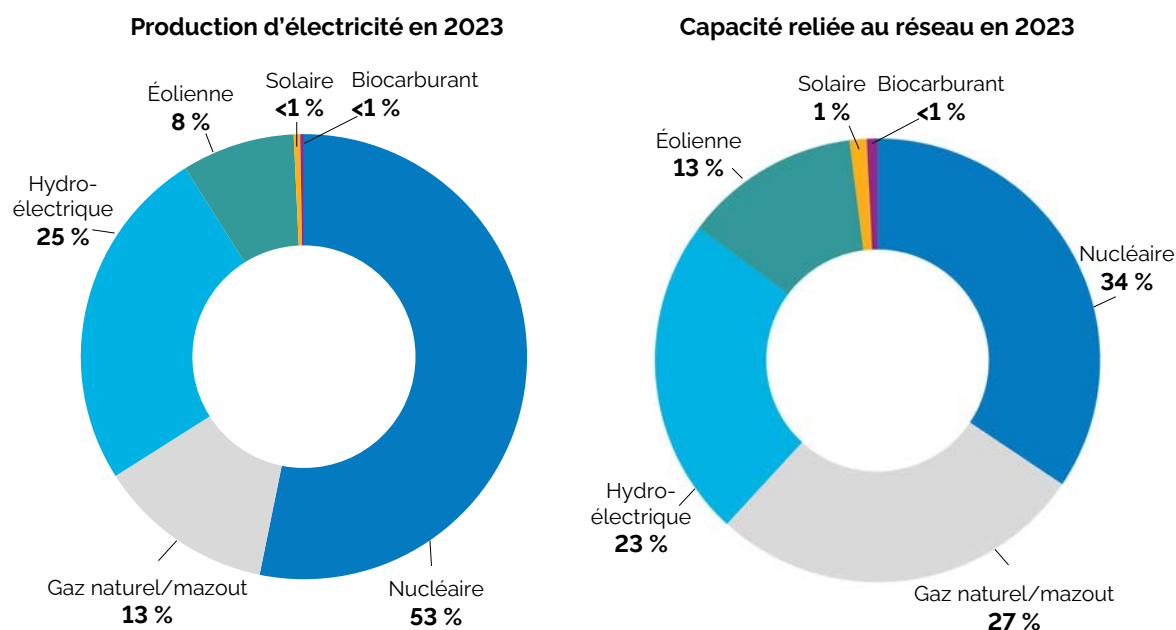
Le réseau électrique propre de l'Ontario reste un avantage concurrentiel pour attirer les investissements et les emplois dans la province. Le gouvernement provincial continue de soutenir l'énergie propre, indispensable à la compétitivité de l'Ontario et à sa transition vers une économie plus propre.

L'offre d'électricité

L'Ontario dispose d'un éventail de sources d'approvisionnement en électricité, le nucléaire répondant en grande partie à ses besoins en matière de capacité et d'énergie (voir le graphique 5.9). Le réseau électrique de l'Ontario a l'avantage d'être doté de ressources diversifiées, notamment l'hydroélectricité, le nucléaire, le gaz naturel, l'énergie solaire, l'énergie éolienne et la bioénergie, chacune présentant des caractéristiques de fonctionnement uniques, et cela lui assure une fiabilité constante, car aucune ressource ne peut à elle seule répondre en permanence à tous les besoins du réseau. Le réseau électrique propre de l'Ontario, qui est à environ 90 % exempt d'émissions, procure à l'Ontario un avantage concurrentiel mondial.

Graphique 5.9

Éventail des ressources électriques de l'Ontario



Les parts de la capacité totale de la province par type de production et la quantité d'électricité produite ne sont pas corrélées. Les ressources nucléaires et hydroélectriques sont celles qui sont utilisées le plus souvent, tandis que les centrales au gaz naturel assurent la fiabilité en fournissant de l'électricité en période de pointe, lorsque les autres générateurs ne peuvent pas répondre à la demande.
Sources : Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), <https://www.ieso.ca/en/Corporate-IESO/Media/Year-End-Data>.

Chapitre 5

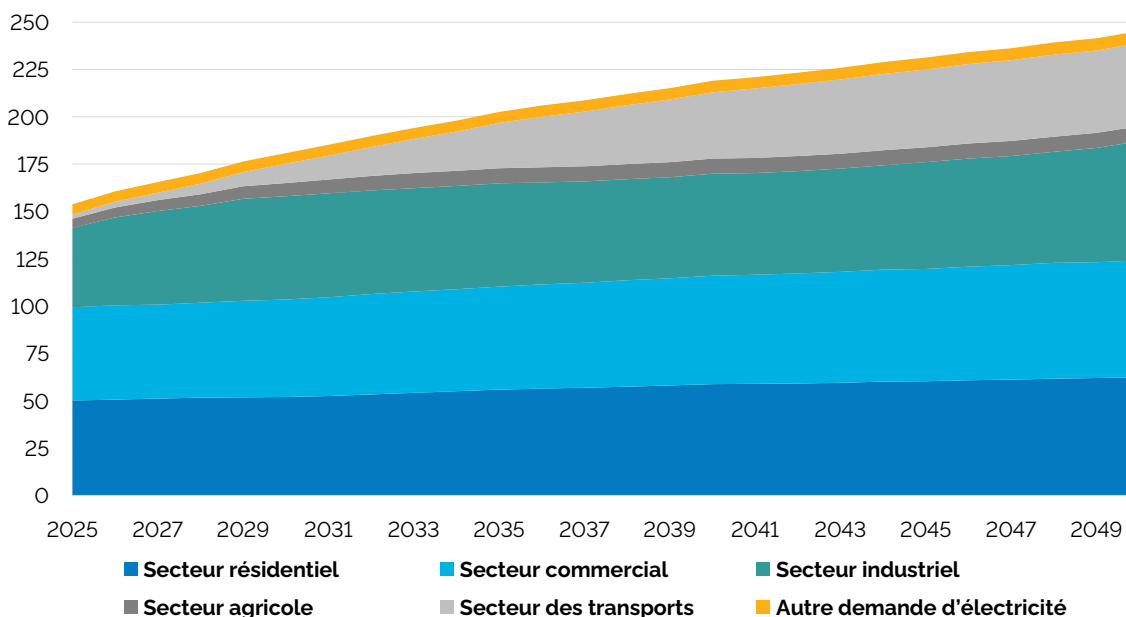
La demande d'électricité

Étant donné que le développement de ressources pour la production et le transport d'électricité peut prendre de 5 à 15 ans, une planification précoce est de plus en plus cruciale compte tenu de la croissance inexorable de la demande d'électricité dans le futur. Les perspectives de planification annuelles de 2024 (*2024 Annual Planning Outlook*), publiées en mars 2024 par la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), présentent une vision à long terme du réseau électrique de l'Ontario, notamment en prévoyant les besoins du réseau et en examinant la capacité de la province à y répondre. En juillet 2023, le gouvernement a également publié *Alimenter la croissance de l'Ontario : Plan de l'Ontario pour un avenir énergétique propre*, qui annonçait des projets de production et de stockage d'électricité sans émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de nouvelles lignes de transport d'électricité. Pendant la transition, la production d'électricité au moyen de gaz naturel continue de fournir à la province la capacité nécessaire pour répondre à la demande et maintenir la fiabilité du réseau.

Selon les perspectives de planification annuelles de la SIERE, la demande d'électricité augmentera en moyenne de 2 % par année au cours des prochaines décennies, passant de 154 térawattheures (TWh) en 2025 à 245 TWh d'ici 2050.

Graphique 5.10 Demande d'électricité annuelle

Demande d'électricité annuelle nette
(en TWh)



Sources : Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), 2024 Annual Planning Outlook (perspectives de planification annuelles de 2024), mars 2024, <https://www.ieso.ca/-/media/Files/IESO/Document-Library/planning-forecasts/apo/Mar2024/2024-Annual-Planning-Outlook.pdf>.

L'augmentation prévue de la demande est principalement due à la croissance économique et démographique projetée⁶⁰ à l'électrification de l'industrie minière et sidérurgique, et à la croissance des industries des véhicules électriques. Cette hausse prévue de la demande d'électricité s'écarte de la tendance observée ces dernières années. Entre 2009 et 2023, la demande annuelle au niveau du réseau a été moins élevée qu'au début des années 2000, surtout en raison de l'évolution de l'économie, des programmes de conservation et des économies qu'ils ont entraînées, ainsi que de la production intégrée, autant d'éléments qui ont réduit les besoins d'énergie fournie par le réseau.

La SIERE reconnaît que la prévision de la demande d'électricité est soumise à une diversité de variables et d'incertitudes, qui augmentent proportionnellement à la durée de la période considérée. Citons, entre autres, la croissance économique et démographique, la technologie, les prix de l'énergie, les choix de carburants, les efforts de conservation et de gestion de la demande, les politiques et les incitatifs de différents ordres de gouvernement, de même que les tendances dans les préférences des consommateurs.

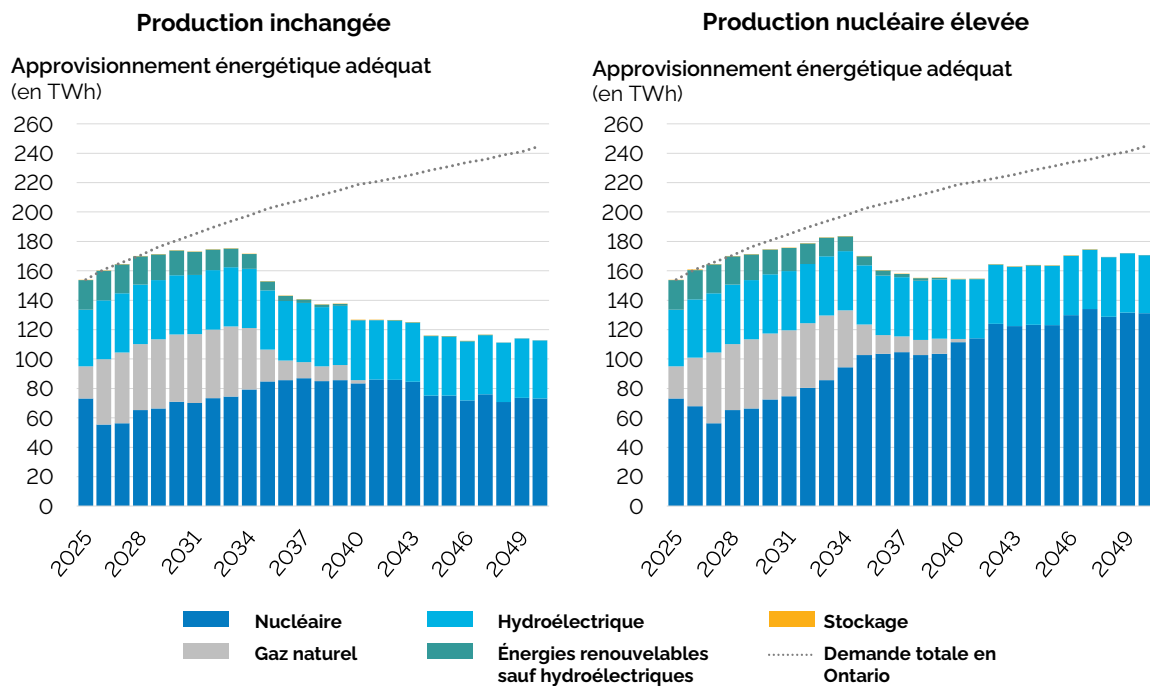
⁶⁰ Les hypothèses des perspectives de planification annuelles (Annual Planning Outlook) sur la croissance démographique sont basées sur les perspectives économiques provinciales et régionales de l'Ontario publiées tous les deux ans par Stokes Economics.

Chapitre 5

Les perspectives de planification annuelles de la SIERE indiquent également qu'un déficit énergétique devrait commencer à se creuser en 2029, comme annoncé dans les précédentes perspectives. Bien que le déficit énergétique prévu dans les perspectives diminue à long terme avec l'inclusion d'une charge de base nucléaire, une pénurie d'énergie subsiste en raison des besoins que créent les augmentations de la demande⁶¹. La mesure dans laquelle il faudra assurer une offre d'électricité adéquate dépendra de la disponibilité des ressources existantes à l'échéance des contrats (voir le graphique 5.11).

Graphique 5.11

Perspectives d'approvisionnement électrique adéquat



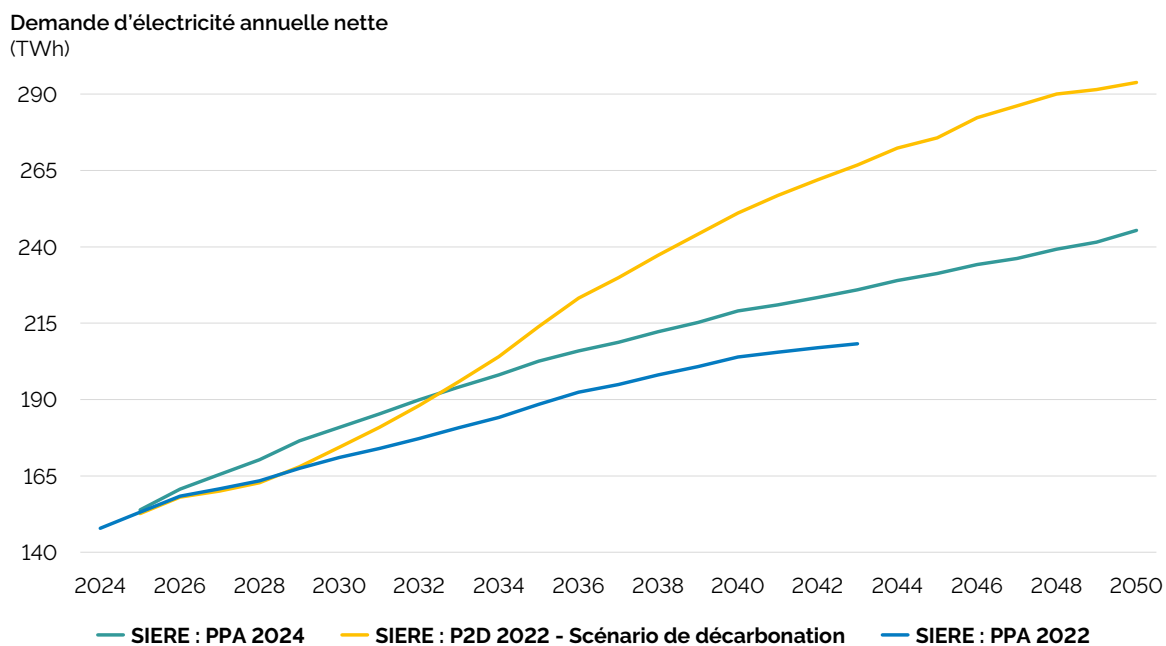
Sources : Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), 2024 Annual Planning Outlook (perspectives de planification annuelles de 2024), mars 2024, <https://www.ieso.ca/-/media/Files/IESO/Document-Library/planning-forecasts/apo/Mar2024/2024-Annual-Planning-Outlook.pdf>.

⁶¹ SIERE, Annual Planning Outlook, mars 2024, <https://www.ieso.ca/en/Sector-Participants/Planning-and-Forecasting/Annual-Planning-Outlook>, p.51.

La SIERE a également examiné l’hypothèse d’un scénario de décarbonation intense dans son rapport *Pathways to Decarbonization* (Pathways), diffusé en décembre 2022. En comparaison des prévisions établies dans les perspectives de planification annuelles, qui annoncent une hausse de la demande de 60 % d’ici 2050, la demande d’électricité est plus élevée dans le scénario de décarbonation intense et pourrait plus que doubler d’ici 2050, comme le montre le graphique 5.12. C’est dire que l’Ontario devrait plus que doubler sa capacité de production d’électricité d’ici 2050, qui passerait de 42 000 mégawatts (MW) aujourd’hui à 88 000 MW⁶². Une capacité supplémentaire de 20 000 MW pourrait être requise rien que pour remplacer la production qui arrivera en fin de vie ou sera progressivement éliminée au cours des trois prochaines décennies. Cela met en évidence les défis auxquels l’Ontario est confronté pour répondre à sa demande d’énergie à moyen et à long terme.

Graphique 5.12

Demande d’électricité : perspectives de planification annuelles 2024 de la SIERE, comparées à la décarbonation



Sources : Société indépendante d’exploitation du réseau d’électricité (SIERE). 2024 Annual Planning Outlook (perspectives de planification annuelles de 2024), mars 2024. <https://www.ieso.ca/-/media/Files/IESO/Document-Library/planning-forecasts/apo/Mar2024/2024-Annual-Planning-Outlook.pdf>.

⁶² SIERE, *Pathways to Decarbonization* (15 décembre 2022), <https://www.ieso.ca/en/Learn/The-Evolving-Grid/Pathways-to-Decarbonization>.

Satisfaire à la demande d'électricité prévue

Le gouvernement poursuit ses projets d'infrastructures électrogènes pour aider la province à combler ses besoins énergétiques à long terme. En octobre 2022, le ministre de l'Énergie a demandé à la SIERE d'acquérir de nouvelles ressources pour la production et le stockage de 4 000 MW d'électricité, y compris jusqu'à 1 500 MW de production au gaz naturel par le biais de multiples approvisionnements concurrentiels, ce qui aiderait à couvrir les besoins en électricité de la présente décennie et à soutenir la croissance de la population et de l'économie pendant que les réacteurs nucléaires sont mis hors service temporairement pour leur remise à neuf⁶³.

Ainsi, la SIERE a conclu deux approvisionnements de ce type pour acquérir une nouvelle capacité de stockage d'électricité d'environ 880 MW et une nouvelle capacité 586 MW grâce à l'agrandissement et à la mise à niveau d'installations existantes de production de gaz naturel. De plus, pour combler les besoins à plus long terme, l'Ontario s'attache à accroître la capacité de stockage et de production d'électricité sans émissions, notamment en exploitant le secteur nucléaire de l'Ontario, premier dans le monde pour son expérience et son expertise. Voici des exemples de mesures visant à combler le déficit prévu et à favoriser la transition vers un système électrique décarboné :

- Approvisionnement de 2 500 MW de ressources de stockage d'énergie autonomes. Ces projets s'ajoutent au projet de stockage d'énergie de 250 MW d'Oneida.
- Demande faite à la SIERE pour qu'elle commence à planifier une série supplémentaire d'approvisionnements concernant l'énergie, y compris des technologies de production d'électricité non émettrices. Injection de 342 millions de dollars supplémentaires dans le financement des programmes d'efficacité énergétique, portant le financement total à plus de 1 milliard de dollars pour la période actuelle de 2021 à 2024.
- Remise à neuf des centrales nucléaires de Bruce et de Darlington, qui fournissent une capacité d'environ 6 550 MW et 3 500 MW respectivement, et soutenir les prochaines étapes vers la remise à neuf des quatre unités « B » de la centrale nucléaire de Pickering, qui pourraient fournir une capacité de plus de 2 000 MW.
- Planification de la construction du premier petit réacteur modulaire (PRM) à l'échelle du réseau en Amérique du Nord et développement de trois PRM supplémentaires sur le site nucléaire de Darlington, pour un total de 1 200 MW, sous réserve des approbations réglementaires.
- Démarrage des travaux préparatoires à l'aménagement de la première installation nucléaire à grande échelle depuis 1993 sur le site de Bruce Power Nuclear, pour une nouvelle production nucléaire maximale de 4 800 MW.

⁶³ SIERE, *Pathways to Decarbonization* (15 décembre 2022), <https://www.ieso.ca/en/Learn/The-Evolving-Grid/Pathways-to-Decarbonization>, p. 3.

Transporter l'électricité sur un plus vaste territoire

Parallèlement à l'augmentation de la capacité de production, le gouvernement de l'Ontario collabore également avec la SIERE pour remédier aux goulots d'étranglement en définissant les projets de transport qui devraient faire l'objet d'une planification et d'un développement précoces. Ces initiatives contribueront à faire en sorte que la croissance de l'Ontario soit soutenue par un approvisionnement énergétique fiable et durable.

En 2022, l'Ontario a pris des mesures visant le transport de l'électricité dans le Sud-Ouest de l'Ontario en assurant le développement efficace et rapide de cinq nouveaux projets d'infrastructure qui seront mis en œuvre par phases jusqu'en 2030, ce qui représente un investissement de plus de 1 milliard de dollars. Ces lignes de transport créent également d'importants débouchés économiques pour les communautés autochtones, par le biais de partenariats éventuels ou d'autres formes de participation.

L'expansion de l'infrastructure destinée au transport de l'électricité dans le Nord est également en cours, ce qui contribue aux possibilités de développement communautaire et économique, et améliore la fiabilité du réseau. Cette initiative comprend le Projet de raccordement électrique Est-Ouest de Wawa à Thunder Bay, entré en service en mars 2022, le projet Wataynikaneyap Power Transmission reliant au réseau électrique de l'Ontario 16 communautés de Premières Nations en région éloignée, et le projet de la ligne de transport Waasigan reliant Shuniah (près de Thunder Bay) à Atikokan, puis à Dryden.

De plus, la SIERE a recommandé l'érection de trois nouvelles lignes de transport pour répondre à la demande croissante d'électricité dans le Nord-Est et l'Est de l'Ontario. Les nouvelles lignes dans le Nord-Est sont indispensables pour alimenter la transition d'Algoma Steel vers les fours à arc électrique et permettre les connexions de charge supplémentaires. La nouvelle ligne dans l'Est contribuera à améliorer la capacité de transport dans la région s'étendant de Peterborough à Quinte West et dans la région d'Ottawa.

Continuer à alimenter l'Ontario

Le gouvernement continue de soutenir la mise en place du réseau électrique propre de l'Ontario. En suivant le plan *Alimenter la croissance de l'Ontario* et les conseils prodigués par le Comité de la transition relative à l'électrification et à l'énergie dans son rapport publié en janvier 2024, le gouvernement s'oriente vers un plan énergétique intégré pour l'Ontario afin d'aider à répondre à la demande croissante d'électricité dans la province. Pour atteindre ces objectifs, il sera essentiel de travailler en partenariat avec les communautés autochtones et leurs dirigeants, ainsi que d'offrir à ces communautés de véritables possibilités de consultation et de participation à la planification et aux projets énergétiques.

Conclusion

Le présent rapport propose une évaluation de la situation économique, financière et démographique future de l'Ontario. Chacun des cinq chapitres s'intéresse à un aspect particulier de cette évaluation à long terme.

Dans le **chapitre 1, *Tendances et projections démographiques***, les tendances démographiques observées dans la province au cours des 50 dernières années ont été présentées, ainsi que les changements démographiques projetés pour l'Ontario jusqu'en 2046, qui sont à bien des égards différents de ceux prévus dans la plupart des autres régions du monde économiquement développées.

À long terme, sous la poussée de l'immigration et du nombre de résidents non permanents, la population de l'Ontario devrait continuer de croître rapidement. La croissance démographique sera également concentrée dans les zones métropolitaines de la province, en particulier dans la région du grand Toronto.

La proportion de personnes âgées dans la population de l'Ontario devrait continuer d'augmenter, bien qu'à un rythme plus lent que celui observé récemment. Cependant, c'est principalement le groupe des 65 ans et plus qui prendra de l'expansion au cours des prochaines décennies.

Enfin, les vastes implications de ces tendances démographiques pour l'économie de l'Ontario et pour la prestation de services publics ont été abordées, avec différents scénarios à l'appui.

Le **chapitre 2, *Tendances et projections économiques***, présente les perspectives économiques à long terme de l'Ontario.



Les projections économiques sont fondées sur les perspectives démographiques et l'évolution de la conjoncture mondiale, qui, par l'intermédiaire du commerce et d'autres facteurs externes importants, auront une incidence sur la croissance future de l'économie provinciale.

L'économie de l'Ontario devrait croître à un rythme plus lent à long terme par rapport à sa tendance historique. Cette décélération reflète un ralentissement anticipé de la croissance de la main-d'œuvre, en partie attribuable au vieillissement de la population. Dans les années à venir, l'immigration continuera à soutenir l'augmentation de la population ontarienne en âge de travailler et à compenser en partie ce ralentissement. Selon les prévisions, la croissance de la productivité sera légèrement plus lente au cours de la période de prévision, une difficulté qui pourra être contournée en améliorant davantage la capacité productive de la main-d'œuvre grâce à l'innovation, à la formation professionnelle et à l'augmentation des investissements.

Les tendances passées des dépenses et des revenus du gouvernement de l'Ontario ont été présentées au **chapitre 3, *Tendances et projections financières***, au côté des effets potentiels des tendances démographiques et économiques sur le secteur public et la politique budgétaire de l'Ontario.

Au cours des quatre dernières décennies, en Ontario, les dépenses publiques en biens et services de tous les ordres de gouvernement ont augmenté plus rapidement que la population totale en raison de la demande croissante de services publics et de la hausse des coûts de prestation des services. Pendant la plupart des années comprises dans cette période, les finances de la province ont été en situation de déficit, ce qui a fait grimper le ratio de la dette nette au PIB. Depuis la récession de 2008-2009, les coûts relatifs du service de la dette en Ontario ont été atténués par des taux d'intérêt historiquement bas. Par conséquent, malgré la croissance de la dette nette en pourcentage du PIB, le ratio des intérêts sur la dette par rapport au total des revenus a continué de baisser.



À long terme, la demande de services publics sera alimentée par la demande démographique sous-jacente reflétant la croissance et le vieillissement de la population, l'amélioration des programmes et l'inflation des coûts. La demande de services publics devrait s'accroître à un rythme supérieur à celui de la croissance économique globale, en raison principalement du vieillissement de la population qui stimule la demande de soins de santé et des tensions sur les prix des services publics. Par ailleurs, le ralentissement de la croissance économique devrait avoir pour effet de modérer le rythme de croissance des revenus du gouvernement. Une approche prudente à long terme de la gestion budgétaire garantira que les gouvernements disposent des ressources nécessaires pour fournir des services publics efficaces sur lesquels les résidents peuvent compter aujourd'hui et dans l'avenir.

Le **chapitre 4, *Mise à profit de l'infrastructure nécessaire à la croissance à long terme***, explique l'importance de l'infrastructure pour favoriser et soutenir l'économie de la province, ce que doit faire le gouvernement pour stimuler les investissements futurs dans l'infrastructure, ainsi que les défis et les possibilités auxquels l'Ontario peut s'attendre dans la mise en place des infrastructures qui seront nécessaires au cours des prochaines décennies.

La province est continuellement confrontée à des pressions pour renouveler et prolonger la durée de vie utile de son infrastructure, soit parce que l'état des biens publics tels que les bâtiments, les routes et les ponts se dégrade, soit parce que ceux-ci ont besoin d'être modernisés. De plus, il faut développer l'infrastructure publique de l'Ontario de manière significative pour répondre aux besoins de la population croissante de l'Ontario et s'assurer que les biens publics peuvent soutenir efficacement l'économie en croissance. Les facteurs qui influent sur la mise en place par le gouvernement de l'infrastructure nécessaire à la croissance à long terme comprennent des considérations concernant la planification judicieuse et la bonne mise en place de l'infrastructure, l'amélioration de la productivité du secteur de la construction, l'adoption de changements technologiques, la lutte contre les changements climatiques et les possibilités qu'offre le financement des investissements dans l'infrastructure.



Le gouvernement continue de sonder les stratégies qui optimisent et garantissent l'investissement dans l'infrastructure. Cela permet de veiller à ce que l'Ontario soit en mesure de continuer à soutenir les collectivités, les personnes et les entreprises et de poser une base solide pour la croissance économique à long terme.

Le **chapitre 5, *Mise à profit des forces sectorielles pour soutenir la croissance***, met en évidence ce qui permet aux secteurs clés de l'économie ontarienne d'être bien positionnés pour contribuer à la croissance économique à long terme et aider l'Ontario à faire meilleure figure sur le plan de la productivité. Ce chapitre expose également en détail les forces et les possibilités, ainsi que les problèmes de croissance et les risques, pour des secteurs industriels particuliers, dont la fabrication et les industries de la chaîne d'approvisionnement pour l'automobile et les véhicules électriques, les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications, les services financiers et l'agroalimentaire.

La grande diversité de l'économie ontarienne offre aux entreprises la possibilité d'établir des relations de collaboration sectorielle et intersectorielle qui favoriseront la croissance des industries de l'avenir. L'adoption de l'innovation et de la technologie aidera également les secteurs à accélérer le développement et la commercialisation d'idées pour améliorer la productivité et la croissance économique à long terme.

Le réseau électrique propre de l'Ontario restera un avantage concurrentiel pour attirer les investissements et les emplois dans la province et soutenir la croissance continue des secteurs.

Les perspectives à long terme présentées dans chacun des cinq chapitres du rapport fournissent un contexte important sur la situation démographique, économique et fiscale future de l'Ontario, ce qui permettra de planifier en fonction des possibilités et des défis auxquels la province peut s'attendre dans les décennies à venir.



ISBN 978-1-4868-8017-1 (Imprimé)
ISBN 978-1-4868-8018-8 (HTML)
ISBN 978-1-4868-8019-5 (PDF)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024

